

M 591.9 Buf
1400682942

HISTOIRE
NATURELLE.

OISEAUX.

TOME HUITIÈME.



HISTOIRE
NATURELLE

PAR BUFFON,

DÉDIÉE AU CITOYEN LACEPEDE,
MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL.

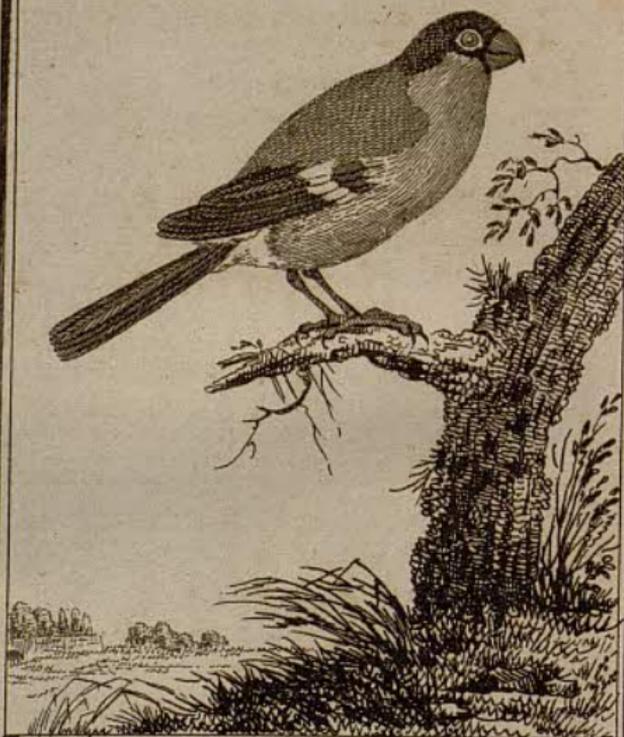
OISEAUX.
TOME HUITIEME.



A PARIS,

A LA LIBRAIRIE STÉRÉOTYPE
DE P. DIDOT L'AÎNÉ, GALERIES DU LOUVRE, N^o 3,
ET FIRMIN DIDOT, RUE DE THIONVILLE, N^o 116.

AN VII. — 1799.



LE BOUVREUIL

J. Paquet. Sculp.

HISTOIRE
NATURELLE.

462

LE BOUVREUIL¹.

LA Nature a bien traité cet oiseau ; car elle lui a donné un beau plumage et une belle voix. Le plumage a toute sa beauté , d'abord après la première mue ; mais la voix a besoin

¹ Voyez les planches enluminées, n° 145, fig. 1, le mâle ; et fig. 2, la femelle.

² En allemand , *blut-finch, guegger, gut-finch, brommeiss, bollen-beisser, rot-voegel, hail, goll, gold-finch quibusdam, psæflin, thumpfaff, gym-pel, thumbherz* ; en anglois , *bull-finch* ; en italien , *suffuleno, franguello montano*.

Pyrrhula, rubicilla, loxia ; bouvreuil ; en basse Normandie , bouvreux , bourgeonnier ; ailleurs ,

des secours de l'art pour acquérir sa perfection. Un bouvreuil qui n'a point eu de leçons, n'a que trois cris, tous fort peu agréables : le premier, je veux dire celui par lequel il débute ordinairement, est une espèce de coup de sifflet ; il n'en fait d'abord entendre qu'un seul, puis deux de suite, puis trois et quatre, etc. Le son de ce sifflet est pur ; et quand l'oiseau s'anime, il semble articuler cette syllabe répétée, *tui, tui, tui*, et ses sons ont plus de force. Ensuite il fait entendre un ramage * plus suivi, mais plus grave,

bouveur, bouvier ; en Sologne, bœuf ou pinson maillé ; en Picardie, choppard, grosse tête noire ; en Provence, pive ; en Berry, pivane ; en Lorraine, pion, ou pione ; à Paris, pivoine ; en Saintonge, pinson d'Auvergne ; ailleurs, pinson rouge, siffleur, flûteur, groulard, prêtre, perroquet de France, écossoigneux, ébourgeonneux, rossignol monét, civière, tapon.

* Voici ce ramage, autant que l'on peut noter le ramage d'un oiseau : *st, üt, üt, üt, üt, st, rë, üt, üt, üt, üt, üt, st, rë, üt*. Il disoit encore avec cette même voix, *ut, la, ut, mi, ut, la*. Quelquefois ces passages étoient précédés d'un ton traîné dans le même genre, mais sans aucune inflexion, et qui ressembloit à une espèce de miaulement.

presque enrôlé et dégénéral en fausset. Enfin dans les intervalles il a un petit cri intérieur, sec et coupé, fort aigu, mais en même temps fort doux, et si doux, qu'à peine on l'entend. Il exécute ce son, fort ressemblant à celui d'un ventriloque, sans aucun mouvement apparent du bec ni du gosier, mais seulement avec un mouvement sensible dans les muscles de l'abdomen. Tel est le chant du bouvreuil de la Nature, c'est-à-dire, du bouvreuil sauvage abandonné à lui-même, et n'ayant eu d'autre modèle que ses père et mère, aussi sauvages que lui; mais lorsque l'homme daigne se charger de son éducation, lorsqu'il veut bien lui donner des leçons de goût, lui faire entendre avec méthode ¹ des sons plus beaux, plus moelleux, mieux filés, l'oiseau docile, soit mâle, soit femelle ², non

¹ On prétend que pour bien réussir avec les bouvreuils, il faut les siffler, non pas avec le petit flageolet à serins, mais avec la flûte traversière ou la flûte à bec, dont le son est plus grave et plus plein. Le bouvreuil sait aussi se rendre propre le ramage des autres oiseaux.

² La femelle du bouvreuil est, dit-on, la seule de toutes les femelles des oiseaux de ramage qui

8 HISTOIRE NATURELLE

seulement les imite avec justesse, mais quelquefois les perfectionne et surpasse son maître, sans oublier pour cela son ramage naturel. Il apprend aussi à parler sans beaucoup de peine, et à donner à ses petites phrases un accent pénétrant, une expression intéressante, qui feroit presque soupçonner en lui une ame sensible, et qui peut bien nous tromper dans le disciple, puisqu'elle nous trompe si souvent dans l'instituteur. Au reste, le bouvreuil est très-capable d'attachement personnel, et même d'un attachement très-fort et très-durable : on en a vu d'apprivoisés s'échapper de la volière, vivre en liberté dans les bois pendant l'espace d'une année, et, au bout de ce temps, reconnoître la voix de la personne qui les avoit élevés, et revenir à elle pour ne la plus abandonner * ; on en a vu d'autres qui, ayant

apprenne à siffler aussi-bien que le mâle. Voyez *Ædonologie*, page 87; voyez aussi Olina, Aldrovande, etc. Quelques uns prétendent que sa voix est plus foible et plus douce que celle du mâle.

* Un de ces oiseaux, qui revint à sa maîtresse après avoir vécu un an dans les bois, avoit toute

été forcés de quitter leur premier maître, se sont laissé mourir de regret. Ces oiseaux se souviennent fort bien et quelquefois trop bien de ce qui leur a nui : un d'eux ayant été jeté par terre avec sa cage par des gens de la plus vile populace, n'en parut pas fort incommodé d'abord; mais dans la suite on s'aperçut qu'il tomboit en convulsion toutes les fois qu'il voyoit des gens mal vêtus, et il mourut dans un de ces accès, huit mois après le premier événement.

Les bouvreuils passent la belle saison dans les bois ou sur les montagnes; ils y font leur nid sur les buissons, à cinq ou six pieds de haut, et quelquefois plus bas. Le nid est de mousse en dehors, et de matières plus mollettes en dedans; il a, dit-on, son ouverture du côté le moins exposé au mauvais vent : la femelle y pond de quatre à six œufs*, d'un blanc sale, un peu bleuâtre, environnés, les plumes chiffonnées et tortillées. La liberté a ses inconvéniens, sur-tout pour un animal dépravé par l'esclavage.

* Jusqu'à huit, suivant M. Salerne, qui s'étoit bien assuré, sans doute, que l'on n'avoit pas réuni les œufs de deux nids dans un seul.

près du gros bout, d'une zone formée par des taches de deux couleurs, les unes d'un violet éteint, les autres d'un noir bien tranché. Cette femelle dégorge la nourriture à ses petits, ainsi que les chardonnerettes, linottes, etc. et le mâle a aussi grand soin de sa femelle; M. Linnæus dit qu'il tient quelquefois fort long-temps une araignée dans son bec pour la donner à sa compagne. Les petits ne commencent à siffler que lorsqu'ils commencent à manger seuls, et dès lors ils ont l'instinct de la bienfaisance, si ce que l'on m'a assuré est vrai, que de quatre jeunes bouvreuils d'une même nichée, tous quatre élèves ensemble, les trois aînés, qui savoient manger seuls, donnoient la becquée au plus jeune, qui ne le savoit pas encore. Après que l'éducation est finie, les père et mère restent appariés, et le sont encore tout l'hiver; car on les voit toujours deux à deux, soit qu'ils voyagent, soit qu'ils restent: mais ceux qui restent dans le même pays, quittent les bois au temps des neiges, descendent de leurs montagnes*, abandonnent les vignes, où

* Il y en a beaucoup sur les montagnes de Bo-

ils se jettent sur l'arrière-saison, et s'approchent des lieux habités, ou bien se tiennent sur les haies le long des chemins : ceux qui voyagent, partent, avec les bécasses, aux environs de la Toussaints, et reviennent dans le mois d'avril¹. Ils se nourrissent en été de toutes sortes de graines, de baies, d'insectes, de prunelles, et l'hiver, de grains de genièvre, des bourgeons du tremble, de l'aune, du chêne, des arbres fruitiers, du marsaule, etc. d'où leur est venu le nom d'*ébourgeonneux*². On les entend, pendant cette saison, siffler, se répondre, et égayer par leur chant, quoiqu'un peu triste, le silence encore plus triste qui règne alors dans la Nature.

Ces oiseaux passent auprès de quelques logne, de Modène, de Savoie, de Dauphiné, de Provence, etc.

¹ On en voit beaucoup sur la fin de l'automne et au commencement de l'hiver dans les parties montagneuses de la Silésie, mais non pas tous les ans, dit Schwenck eld.

² En cage ils mangent du chènevis, du biscuit, des prunes, de la salade, etc. Olin conseille de donner aux jeunes qu'on élève, de la pâtée de rosignol faite avec des noix, etc.

personnes pour être attentifs et réfléchis : du moins ils ont l'air pensant, et, à juger par la facilité qu'ils ont d'apprendre, on ne peut nier qu'ils ne soient capables d'attention jusqu'à un certain point; mais aussi, à juger par la facilité avec laquelle ils se laissent approcher et se prennent dans les différens pièges*, on ne peut s'empêcher d'avouer que leur attention est souvent en défaut. Comme ils ont la peau très-fine, ceux qui se prennent aux gluaux perdent, en se débattant, une partie de leurs plumes et même de leurs pennes, à moins que l'on n'aille les débarrasser promptement. Il faut encore remarquer que les individus dont le plumage sera le plus beau, seront ceux qui auront le moins de disposition pour apprendre à siffler ou à chanter, parce que ce seront les plus vieux, et par conséquent les moins dociles. Au reste, quoique vieux, ils s'accoutument facilement à la cage, pourvu que, dans les premiers jours de leur captivité, on leur donne à man-

* Gesner en a pris beaucoup pendant l'hiver, leur présentant pour tout appât des graines rouges de *solanum vivace*. D'autres les attirent avec les grains de genièvre, de chènevis, etc.

ger largement. Ils se privent aussi très-bien, comme je l'ai dit plus haut; mais il y faut du temps, de la patience et des soins raisonnés : c'est pourquoi l'on n'y réussit pas toujours. Il est rare que l'on n'en prenne qu'un seul à la fois; le second se fait bientôt prendre, pour peu qu'il entende son camarade : ils redoutent moins l'esclavage qu'ils ne craignent de se séparer.

On a dit, on a écrit, que le serin, qui s'allie avec tant d'autres espèces, ne s'allioit jamais avec celle du bouvreuil, et on en a donné pour raison que le mâle bouvreuil ouvre le bec lorsqu'il est en amour, et que cela fait peur à la serine; mais c'est une nouvelle preuve du risque que l'on court en avançant légèrement des propositions négatives, qu'un seul fait peut réfuter et détruire. M. le marquis de Piolenc m'a assuré avoir vu un bouvreuil mâle apparié avec une femelle canari; que de cette union il résulta cinq petits, qui étoient éclos vers le commencement d'avril. Ils avoient le bec plus gros que les petits serins du même âge, et ils commençoient à se revêtir d'un duvet noirâtre; ce qui donnoit lieu de croire qu'ils tiendroient

plus du père que de la mère : malheureusement ils moururent tous dans un petit voyage qu'on tenta de leur faire faire. Et ce qui donne du poids à cette observation, c'est que Frisch indique la manière d'apparier le mâle bouvreuil avec la femelle canari : il conseille de prendre ce mâle de la plus petite taille parmi ceux de son espèce, et de le tenir long-temps dans la même volière avec la femelle canari : il ajoute qu'il se passe souvent une année entière avant que cette femelle le laisse approcher et lui permette de manger dans son auget ; ce qui suppose que cette union est difficile, mais qu'elle n'est pas impossible.

On a remarqué que les bouvreuils avoient dans la queue un mouvement brusque de haut en bas, comme la lavandière, mais moins marqué. Ils vivent cinq à six ans. Leur chair est mangeable, suivant quelques uns ; elle n'est point bonne à manger, selon d'autres, à cause de son amertume : cela dépend de l'âge, de la saison et de la nourriture. Ils sont de la grosseur de notre moineau, et pèsent environ une once. Ils ont le dessus de la tête, le tour du bec et la naissance de la gorge, d'un beau noir lustré, qui s'étend

plus ou moins, soit en avant, soit en arrière; le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre, d'un beau rouge; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue et des ailes, blancs; le dessus du cou, le dos et les scapulaires, cendrés; le croupion blanc; les couvertures supérieures et les penes de la queue, d'un beau noir tirant sur le violet, et une tache blanchâtre sur la penne la plus extérieure; les penes des ailes d'un cendré noirâtre, d'autant plus foncé qu'elles sont plus voisines du corps; la dernière de toutes, rouge en dehors; les grandes couvertures des ailes, d'un beau noir changeant, terminées de gris clair rougeâtre; les moyennes cendrées; les petites d'un cendré noirâtre, bordé de rougeâtre; l'iris noisette, le bec noirâtre, et les pieds bruns.

Les côtés de la tête, les côtés et le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre, en un mot presque tout ce qui est rouge dans le mâle, est d'un cendré vineux dans la femelle, quelquefois même le bas-ventre; elle n'a pas non plus ce beau noir changeant et lustré que le mâle a sur la tête et ailleurs: mais j'ai vu de ces femelles qui avoient la

dernière des plumes de l'aile bordée de rouge, et qui n'avoient point de blanc sur la plus extérieure de celles de la queue. M. Linnæus ajoute qu'elle a le bout de la langue divisé en petits filets; cependant je l'ai toujours trouvée bien entière comme celle du mâle, ayant la forme d'un bec de cure-dent fort court.

Plusieurs jeunes bouvreuils que j'ai observés sur la fin de juin, avoient le front d'un roux clair; le devant du cou et la poitrine, d'un brun roussâtre; le ventre et les couvertures inférieures de la queue, d'un fauve qui alloit toujours se dégradant du côté de la queue; le dessus du corps plus ou moins rembruni; la raie blanche de l'aile chargée d'une forte teinte de roussâtre; le croupion d'un blanc plus ou moins pur. On sent bien que tout cela est sujet à beaucoup de petites variétés.

Longueur totale, six pouces; bec, cinq lignes, épais et crochu. Kramer a remarqué que ses deux pièces sont mobiles, comme dans les pinsons et les bruants. Vol, neuf pouces un quart; queue, deux pouces un tiers, un peu fourchue (mais pas toujours dans les femelles), composée de douze plumes; doigt extérieur,

uni par sa première phalange au doigt du milieu; ongle postérieur, plus fort et plus crochu que les autres.

Voici les dimensions intérieures d'une femelle que j'ai disséquée. Tube intestinal, dix-huit pouces; vestiges de cœcum; œsophage, deux pouces et demi, dilaté en forme de poche dans sa partie contiguë au gésier; cette poche distinguée de l'œsophage par un rebord saillant; le gésier musculeux, contenant beaucoup de petites pierres, et même deux ou trois petites graines jaunes bien entières, quoique cet oiseau fût resté deux jours et demi dans une cage sans rien manger; grappe de l'ovaire, d'un volume médiocre, garnie de petits œufs presque tous égaux entre eux; *oviductus* développé, trois pouces et plus; la trachée formoit une espèce de nœud assez gros à l'endroit de sa bifurcation.

V A R I É T É S
D U B O U V R E U I L.

ROGER SIBBALD n'a écrit qu'une seule ligne sur le bouvreuil, et dans cette ligne il dit qu'il y en a de diverses espèces en Écosse, sans en indiquer d'autres que l'espèce commune. Il est probable que ces espèces dont il parle, ne sont autre chose que les variétés dont nous allons bientôt faire mention.

Frisch nous dit que l'on distingue des bouvreuils de trois grandeurs différentes ; M. le marquis de Piolenc en connoît de deux grandeurs * ; enfin d'autres prétendent qu'ils sont plus petits en Nivernois qu'en Picardie. M. Lottinger assure que le bouvreuil de montagne est plus grand que celui de la plaine ; et cela explique assez naturellement l'origine

* Le plus petit, ajoute M. de Piolenc, est de la taille du pinson : il a le corps plus allongé, la poitrine d'un rouge plus vif, et paroît plus sauvage que le bouvreuil ordinaire.

de ces variétés de grandeur, qui dépendent en effet, du moins à plusieurs égards, de la différence de l'habitation, mais dont les limites ne sont point assez connues, et les caractères, c'est-à-dire, les mesures relatives aux circonstances locales, ne sont point assez déterminées pour que l'on puisse traiter de chacune dans un article séparé : je me contenterai donc d'indiquer ici les seules variétés de plumage.

I. *Le bouvreuil blanc*. Schwenckfeld parle d'un bouvreuil blanc que l'on avoit pris aux environs du village de Frischbach en Silésie, et qui avoit seulement quelques plumes noires sur le dos. Ce fait a été confirmé par M. de l'Isle. « Il y a dans ce canton (de Beresow en « Sibérie), dit cet habile astronome, des pivaines ou bouvreuils blancs, dont le dos « est un peu noirâtre, et grisonne vers l'été. « Ces oiseaux ont le chant agréable, fin, et « beaucoup plus beau que les pivaines d'Europe ». Il paroît vraisemblable que le climat du nord a beaucoup influé sur ce changement de couleur.

II. *Le bouvreuil noir* *. Je comprends sous

* *Atricilla*, rouge-queue noire, *the black bull-*

cette dénomination non seulement les bouvreuils entièrement ou presque entièrement noirs, mais encore ceux qui commencent sensiblement à le devenir : tel étoit celui que j'ai vu chez M. le baron de Goula ; il avoit la gorge noire, ainsi que le croupion, les couvertures inférieures de la queue et le bas-ventre, le haut de la poitrine varié de roux vineux et de noir, et il n'y avoit point de tache blanche sur la dernière penne de la queue. Ceux dont parlent And. Schænberg Anderson* et M. Salerne, étoient tout noirs, d'un noir de charbon comme les corbeaux, dit ce dernier. Celui de M. de Réaumur, dont parle M. Brisson, étoit exactement noir par tout le corps. J'en ai observé un qui étoit devenu noir, et d'un beau noir lustré, à la première mue, mais qui avoit conservé un peu de rouge de chaque côté du cou, et un peu de gris derrière le cou et sur les petites couvertures supérieures des ailes ; il avoit les pieds couleur de chair, et l'intérieur du bec

finch. (Ce nom de *rouge-queue noire* est appliqué mal-à-propos au bouvreuil.)

* Le bouvreuil d'Anderson étoit en cage depuis long-temps.

rouge. Celui d'Albin avoit quelques plumes rouges sous le ventre , les cinq premières pennes de l'aile bordées de blanc , l'iris blanc , et les pieds couleur de chair. Albin remarque que cet oiseau étoit d'une grande douceur , comme sont tous les bouvreuils. Il arrive souvent que cette couche de noir dis- paroît à la mue , et fait place aux couleurs naturelles ; mais quelquefois aussi elle se renouvelle à chaque mue , et se soutient pen- dant plusieurs années : tel étoit celui de M. de Réaumur. Cela feroit croire que ce changement de couleur n'est pas l'effet d'une maladie.

III. *Le grand bouvreuil noir d'Afrique.* Quoique cet oiseau soit d'un pays fort éloi- gné , et qu'il surpasse en grosseur notre bou- vreuil d'Europe , je ne puis m'empêcher de le regarder comme analogue à la variété que j'ai décrite sous le nom de *bouvreuil noir* , et de soupçonner que les grandes chaleurs de l'Afrique noircissent le plumage de ces oi- seaux , comme les grands froids de la Sibé- rie le blanchissent. Ce bouvreuil est tout noir , à l'exception d'une très-petite tache blanche sur les grandes couvertures de l'aile.

Il faut encore excepter le bec, qui est gris, et les pieds, qui sont cendrés. On l'a vu vivant à Paris, où il avoit été apporté des côtes d'Afrique.

Longueur totale, sept pouces un quart; bec, six lignes; vol, onze pouces un quart; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes; dépasse les ailes de dix-huit lignes.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU BOUVREUIL.

I.

LE BOUVERET *.

JE réunis sous ce nom deux oiseaux annoncés comme étant, l'un de l'île de Bourbon, et l'autre du cap de Bonne-Espérance. Ils se ressemblent trop en effet pour qu'on puisse ne pas les rapporter à la même espèce; d'ailleurs on sait combien il y a de communication entre le cap de Bonne-Espérance et l'île de Bourbon.

Le noir et l'orangé vif sont les couleurs dominantes de celui de ces oiseaux que je

* Voyez les planches enluminées, n^o. 204, fig. 1, le mâle, sous le nom de *bouvreuil de l'île de Bourbon*; et fig. 2, la femelle, sous le nom de *bouvreuil du cap de Bonne-Espérance*.

regarde comme le mâle : l'orangé règne sur la gorge, le cou, et sur tout le corps sans exception ; le noir règne sur la tête, la queue et les ailes ; mais les plumes sont bordées d'orangé, et quelques unes terminées de blanc.

La femelle a toute la tête, la gorge et le devant du cou, recouverts d'une espèce de capuchon noir ; le dessous du corps blanc ; le dessus, d'un orangé moins vif qu'il n'est dans le mâle, et dont la teinte se répand, en s'affoiblissant encore, sur les plumes de la queue : les plumes des ailes sont finement bordées de gris clair presque blanc ; l'un et l'autre ont le bec brun et les pieds rougâtres.

Longueur totale, environ quatre pouces et demi ; bec, un peu moins de quatre lignes ; vol, près de sept pouces ; queue, vingt lignes, composée de douze plumes ; dépasse les ailes d'environ quinze lignes.

I I.

LE BOUVREUIL A BEC BLANC.

C'EST ici le seul oiseau de la Guiane que M. de Sonini reconnoisse pour un véritable bouvreuil. Son bec est de couleur de corne dans l'oiseau desséché ; mais on assure qu'il est blanc dans le vivant : la gorge, le devant du cou et tout le dessus du corps, sans excepter les ailes et la queue, sont noirs ; il y a sur les ailes une petite tache blanche qui souvent est cachée sous les grandes couvertures ; la poitrine et le ventre sont d'un marron foncé.

Cet oiseau est de la grosseur de notre bouvreuil ; il a de longueur totale quatre pouces deux tiers, et sa queue dépasse ses ailes de presque toute sa longueur.

III.

LE BOUVERON *.

J'APPELLE ainsi cet oiseau , parce qu'il me paroît faire la nuance entre les bouvreuils d'Europe et les becs-ronds d'Amérique , dont je parlerai bientôt. Sa taille ne surpasse pas celle du cabaret : un beau noir changeant en verd règne sur les plumes de la tête , de la gorge et de toute la partie supérieure du corps , compris les pennes et les couvertures de la queue et des ailes , ou , pour parler plus juste , sur ce qui paroît de ces plumes ; car le côté intérieur est caché ou n'est pas noir , ou du moins n'est pas de ce beau noir changeant : il faut encore excepter une très-petite tache blanche sur chaque aile , et trois taches de même couleur , mais plus grandes , l'une sur le sommet de la tête , et les deux autres au-dessous des yeux. Toute la partie inférieure du corps est blanche ; les plumes

* Voyez les planches enluminées, n° 319, fig. I, *bouvreuil à plumes frisées du Bresil.*

du ventre et les couvertures inférieures de la queue sont frisées dans quelques individus : car on ne peut s'empêcher de regarder le bouvreuil à plumes frisées du Bresil , comme appartenant à l'espèce du bouveron , puisque ces deux oiseaux ne diffèrent entre eux que par la frisure des plumes ; différence trop superficielle et trop légère pour former un caractère spécifique , et d'autant moins que cette frisure n'est nullement permanente , et qu'elle tombe en certaines circonstances. Il est probable que les individus frisés sont les mâles , puisqu'en général , parmi les animaux , la Nature semble avoir choisi les mâles pour leur accorder exclusivement le don de la beauté , et tout le luxe des ornemens qui peuvent la faire valoir. Mais , dira-t-on , comment supposer que le mâle se trouve au Bresil , et la femelle en Afrique ? Je réponds , 1^o. que rien n'est moins connu que le pays natal des oiseaux qui viennent de loin , et passent par plusieurs mains. Je réponds en second lieu que si l'on a pu transporter à Paris ceux dont nous parlons , et les transporter vivans , on a pu les transporter de même de l'Amérique méridionale en

Afrique ¹. Quiconque aura jeté un regard de comparaison sur ces oiseaux, admettra sans hésiter l'une de ces deux suppositions, plutôt que de les rapporter à deux espèces différentes.

Longueur totale, quatre pouces un tiers; bec, quatre lignes; vol, sept pouces et demi; queue, vingt-une lignes, composée de douze pennes; dépasse les ailes d'environ un pouce.

I V.

³ LE BEC-ROND A VENTRE ROUX ⁵.

L'AMÉRIQUE a ses bouvreuils, et j'en ai fait connoître une espèce d'après M. de

¹ J'ai vu dans le beau cabinet de M. Mauduit, sous le nom de *bouvreuil de Cayenne*, un oiseau fort ressemblant au bouveron, excepté qu'il étoit un peu plus gros, et qu'il avoit un peu plus de blanc: peut-être étoit-ce un vieux. M. de Sonini m'a assuré avoir vu à la Guiane un bec-rond, lequel, à la frisure près, ressembloit exactement au bouvreuil à plumes frisées du Bresil. Il résulte de tout cela une assez forte probabilité que l'Amérique méridionale est la vraie patrie du bouveron.

² Voyez les planches enluminées, n^o 319, fig. 2.

³ Je dois avertir que ce bec-rond a du rapport

Sonini : elle a aussi ses becs-ronds, qui ont, à la vérité, du rapport avec les bouvreuils, mais qui en différent assez pour qu'on doive les désigner par une autre dénomination. Leur bec est beaucoup moins crochu et plus arrondi; d'où le nom de *bec-rond* leur a été donné.

Celui dont il s'agit dans cet article, demeure apparié toute l'année avec sa femelle. Ils sont très-vifs et peu farouches; ils vivent autour des lieux habités, dans les terrains qui étoient auparavant en culture, et qui ont été abandonnés depuis peu. Ils se nourrissent de fruits et de graines, et font entendre, en sautillant, un cri assez semblable à celui du moineau, mais plus aigu. Ils font, avec une certaine herbe rougeâtre, un petit nid rond de deux pouces de diamètre intérieur, et le posent sur les mêmes arbustes où ils trouvent leur nourriture; la femelle y pond trois ou quatre œufs.

avec le brunor (tome VII, p. 98), qui est le petit pinson rouge de M. Brisson; mais en y regardant de près, on trouve que ni les teintes, ni la distribution des couleurs, ni les proportions des ailes, ni la forme et la couleur du bec, ne sont absolument

Cet oiseau a le dessus de la tête, du cou et du dos, d'un gris brun; les couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, de la même couleur, à peu près, bordées de blanc ou de marron clair; la gorge, le devant du cou, le dessous du corps, les couvertures inférieures de la queue et le croupion, d'un marron foncé; le bec et les pieds bruns.

Dans quelques individus, la gorge est du même gris brun que le dessus de la tête.

V.

LE BEC-ROND, OU BOUVREUIL BLEU
D'AMÉRIQUE.

M. Brisson fait mention de deux bouvreuils bleus d'Amérique, dont il fait deux espèces séparées; mais comme ils sont tous deux d'Amérique, tous deux de même grosseur, tous deux proportionnés à peu près de même, tous deux du même bleu, et qu'ils ne diffèrent que par la couleur des ailes, de la queue et du bec, j'ai cru devoir les rapporter à une seule et même espèce, et regarder leurs différences comme produites par l'influence du climat.

Dans l'un et l'autre, le bleu foncé est la couleur dominante : celui de l'Amérique méridionale a une petite tache noire entre le bec et l'œil; les pennes de la queue, celles des ailes, et les grandes couvertures de celles-ci, noires, bordées de bleu; le bec noirâtre, et les pieds gris.

Celui de l'Amérique septentrionale a la base du bec entourée d'une zone noire, qui va rejoindre les yeux; les pennes de la queue, celles de l'aile, et leurs grandes couvertures, d'un brun teinté de verd; leurs moyennes couvertures rouges, formant une bande transversale de cette couleur; le bec brun, et les pieds noirs. Le plumage de la femelle est uniforme, et par-tout d'un brun foncé, mêlé d'un peu de bleu.

A l'égard des mœurs et des habitudes de ces oiseaux, on ne peut les comparer, parce qu'on ne sait rien de celles du premier. Voici ce que Catesby nous apprend de celui de la Caroline. C'est un oiseau fort solitaire et fort rare; il reste toujours apparié avec sa femelle, et ne se met point en troupes; on ne le voit jamais l'hiver à la Caroline; son chant est très-monotone, et ne roule que sur

une seule note. Je vois dans tout cela beaucoup de traits de conformité avec notre bouvreuil.

V I.

LE BOUVREUIL , ou BEC-ROND NOIR
ET BLANC.

IL faudroit avoir vu cet oiseau , ou du moins sa dépouille , pour savoir s'il est bouvreuil ou bec-rond : il a un peu de blanc sur le bord antérieur et sur la base des deux premières pennes de l'aile ; tout le reste du plumage est absolument noir , même le bec et les pieds ; le bec supérieur a une échancrure considérable de chaque côté.

Cet oiseau est du Mexique ; sa grosseur est à peu près celle du serin. Longueur totale , cinq pouces un quart ; bec , cinq lignes ; queue , deux pouces , dépasse les ailes d'un pouce.

V I I.

LE BOUVREUIL, ou BEC-ROND VIOLET
DE LA CAROLINE.

TOUT est violet dans cet oiseau, et d'un violet obscur, excepté le ventre, qui est blanc, les couvertures supérieures des ailes, où le violet est un peu mêlé de brun, et les pennes de la queue et des ailes, qui sont mi-parties de violet et de brun, les premières suivant leur largeur, et les dernières suivant leur longueur.

La femelle est brune par tout le corps, et elle a la poitrine tachetée comme notre mauvis.

Ces oiseaux paroissent au mois de novembre, et se retirent avant l'hiver par petites volées. Ils vivent de genièvre, et détruisent, comme nos bouvreuils, les bourgeons des arbres fruitiers. Leur grosseur est à peu près celle du pinson.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers; bec, cinq lignes; queue, deux pouces, un peu fourchue, composée de douze pennes; dépasse les ailes de sept à huit lignes.

VIII.

LE BOUVREUIL, ou BEC-ROND VIOLET
A GORGE ET SOURCILS ROUGES.

CET oiseau est encore plus violet que le précédent; car les plumes de la queue et des ailes sont aussi de cette couleur : mais ce qui relève son plumage, et donne du caractère et du jeu à sa physionomie, c'est sa gorge rouge; ce sont de beaux sourcils rouges, que la Nature s'est plu à dessiner sur ce fond violet. La couleur rouge reparoît encore sur les couvertures inférieures de la queue; le bec et les pieds sont gris.

La femelle a les mêmes marques rouges que le mâle; mais le fond de son plumage est brun, et non pas violet.

Ces oiseaux se trouvent dans les îles de Bahama. Ils sont à peu près de la grosseur de notre moineau-franc.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers; bec, cinq à six lignes; queue, deux pouces et demi, dépasse les ailes de treize à quatorze lignes.

I X.

LA HUPPE NOIRE.

LE plumage de cet oiseau est peint des plus riches couleurs; la tête noire, surmontée d'une huppe de même couleur; le bec blanc; tout le dessus du corps d'un rouge brillant; le dessous d'un beau bleu; une marque noire devant le cou. Voilà de quoi justifier ce que dit Seba de cet oiseau, qu'il ne le cède en beauté à aucun oiseau chanteur. On peut conclure de là, ce me semble, qu'il a quelque ramage. Il se trouve en Amérique.

M. Brisson le juge beaucoup plus gros que notre bouvreuil. Voici comment il détermine ses dimensions principales, autant qu'on peut le faire d'après une figure dont l'exactitude n'est pas trop bien garantie.

Longueur totale, six pouces; bec, six lignes; queue, dix-huit lignes et plus, dépasse les ailes d'environ six lignes.

VIII.

LE BOUVREUIL, ou BEC-ROND VIOLET
A GORGE ET SOURCILS ROUGES.

CET oiseau est encore plus violet que le précédent; car les penne de la queue et des ailes sont aussi de cette couleur : mais ce qui relève son plumage, et donne du caractère et du jeu à sa physionomie, c'est sa gorge rouge; ce sont de beaux sourcils rouges, que la Nature s'est pluë à dessiner sur ce fond violet. La couleur rouge reparoit encore sur les couvertures inférieures de la queue; le bec et les pieds sont gr̃is.

La femelle a les mêmes marques rouges que le mâle; mais le fond de son plumage est brun, et non pas violet.

Ces oiseaux se trouvent dans les îles de Bahama. Ils sont à peu près de la grosseur de notre moineau-franc.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers; bec, cinq à six lignes; queue, deux pouces et demi, dépasse les ailes de treize à quatorze lignes.

I X.

LA HUPPE NOIRE.

LE plumage de cet oiseau est peint des plus riches couleurs; la tête noire, surmontée d'une huppe de même couleur; le bec blanc; tout le dessus du corps d'un rouge brillant; le dessous d'un beau bleu; une marque noire devant le cou. Voilà de quoi justifier ce que dit Seba de cet oiseau, qu'il ne le cède en beauté à aucun oiseau chanteur. On peut conclure de là, ce me semble, qu'il a quelque ramage. Il se trouve en Amérique.

M. Brisson le juge beaucoup plus gros que notre bouvreuil. Voici comment il détermine ses dimensions principales, autant qu'on peut le faire d'après une figure dont l'exactitude n'est pas trop bien garantie.

Longueur totale, six pouces; bec, six lignes; queue, dix-huit lignes et plus, dépasse les ailes d'environ six lignes.

L'HAMBOUVREUX.

QUOIQUE ce prétendu bouvreuil habite notre Europe, je ne le place cependant qu'à près ceux d'Afrique et d'Amérique, parce que ce n'est point l'ordre géographique que je suis, et que son habitude de grimper, soit en montant, soit en descendant, le long des branches des arbres, comme les mésanges, celle de vivre de cerfs-volans et d'autres insectes, et sa queue étagée, semblent l'éloigner plus de nos bouvreuils qu'une distance de deux mille lieues entre le pays natal des uns et des autres.

Cet oiseau a le dessus de la tête et du cou d'un brun rougeâtre, teinté de pourpre; la gorge brune; un large collier de même couleur sur un fond blanc; la poitrine d'un brun jaunâtre, semé de taches noires un peu longuettes; le ventre et les couvertures inférieures de la queue blancs; le dos, les scapulaires, et tout le dessus du corps, comme la poitrine; deux taches blanches sur chaque

ailé ; les plumes des ailes d'un brun clair et jaunâtre ; celles de la queue d'un brun sombre dessus , mais blanches dessous ; l'iris jaune , et le bec noir.

L'hambouvreux est un peu plus grand que notre moineau-franc ; il se trouve aux environs de la ville de Hambourg.

Longueur totale , cinq pouces trois quarts ; bec , six lignes ; queue , vingt-une lignes , un peu étagée : elle dépasse les ailes de presque toute sa longueur.

LE COLIOU.

IL nous paroît que le genre de cet oiseau doit être placé entre celui des veuves et celui des bouvreils : il tient au premier par les deux longues plumes qu'il porte, comme les veuves, au milieu de la queue, et il s'approche du second par la forme du bec, qui seroit précisément la même que celle du bouvreil s'il étoit convexe en dessous comme en dessus; mais il est aplati dans la partie inférieure, et du reste tout semblable à celui du bouvreil, étant également un peu crochu, et proportionnellement de la même longueur. D'autre côté, nous devons observer que la queue du coliou diffère de celle des veuves en ce qu'elle est composée de plumes étagées, dont les deux dernières, ou celles qui recouvrent et excèdent les autres, ne les surpassent que de trois ou quatre pouces, au lieu que les veuves ont une queue proprement dite, et des appendices à cette queue. J'entends par la queue proprement dite un



LE COLIOU

J. Daquet. S.

amas de plumes attachées au croupion et d'égale longueur. Mais, outre cette queue qu'ont toutes les veuves, les unes, comme la veuve commune et la veuve dominicaine, ont deux plumes; les autres en ont quatre, comme la veuve à quatre brins; et les autres enfin ont six ou huit plumes, comme les veuves du cap de Bonne-Espérance. Toutes ces plumes excèdent celles de la queue proprement dite, et cet excédant dans certaines espèces n'est que de la longueur de la queue proprement dite; et dans les autres, cet excédant est du double et du triple de cette longueur. Les colious n'ont point cette queue proprement dite; car leur queue n'est composée que de plumes étagées. On doit encore observer que, dans les veuves, les plumes qui excèdent les autres plumes, ont des barbes assez longues et égales des deux côtés; que ces barbes vont insensiblement en diminuant de longueur de la base à la pointe de la plume, excepté dans la veuve dominicaine et la veuve à quatre brins: dans la première, les plumes excédantes n'ont que des barbes fort courtes, qui vont en diminuant sensiblement de la base à la pointe de

la plume; dans la veuve à quatre brins, au contraire, les quatre plumes excédantes n'ont, dans leur longueur, que des barbes très-courtes, qui s'allongent et forment un épanouissement au bout des plumes; et dans les colious, les plumes de la queue, soit celles qui excèdent, soit celles qui sont excédées, ont également des barbes, qui vont en diminuant de la base à la pointe des plumes. Ainsi le rapport réel entre la queue des veuves et celle des colious n'est que dans la longueur; et celle de toutes les veuves dont la queue ressemble le plus à la queue des colious, est la veuve dominicaine.

M. Mauduit a fait, à cette occasion, deux remarques intéressantes. La première est que les longues queues, et les autres appendices ou ornemens que portent certains oiseaux, ne sont pas des parties surabondantes et particulières à ces oiseaux, dont les autres soient dépourvus; ce ne sont, au contraire, que les mêmes parties communes à tous les autres oiseaux, mais seulement beaucoup plus étendues; de sorte qu'en général les longues queues ne consistent que dans le prolongement de toutes les plumes, ou seulement de

quelques plumes de la queue. De même les huppées ne sont que l'allongement des plumes de la tête. Il en est encore de même des plumes longues et étroites qui forment des moustaches à l'oiseau de paradis; elles ne paroissent être qu'une extension des plumes fines, étroites et oblongues, qui, dans tous les oiseaux, servent à couvrir le *méat auditif externe*. Les plumes longues et flottantes qui partent de dessous les ailes de l'oiseau de paradis commun, et celles qui représentent comme des doubles ailes dans le [roi des oiseaux de paradis, sont les mêmes plumes qui partent des aisselles dans tous les autres oiseaux. Lorsque ces plumes sont couchées, elles sont dirigées vers la queue; et lorsqu'elles sont relevées, elles sont transversales à l'axe du corps de l'oiseau. Ces plumes diffèrent, dans tous les oiseaux, des autres plumes, en ce qu'elles ont les barbes égales des deux côtés du tuyau; elles représentent, quand elles sont relevées, de véritables rames, et l'on peut croire qu'elles servent non seulement à soutenir les oiseaux, mais à prendre la direction du vent lorsqu'ils volent. Ainsi tous les ornemens du plumage des

oiseaux ne sont que des prolongemens ou des excroissances des mêmes plumes plus petites dans le commun des oiseaux.

La seconde remarque de M. Mauduit est, que ces ornemens des plumes prolongées sont assez rares dans les climats froids et tempérés de l'un et l'autre continent, tandis qu'ils sont assez communs dans les oiseaux des climats les plus chauds, sur-tout dans l'ancien continent. Il n'y a guère d'oiseaux à longue queue, en Europe, que les faisans, les coqs, qui sont en même temps souvent huppés, et qui ont de longues plumes flottantes sur les côtés, les pies, et la mésange à longue queue; et de même nous ne connoissons guère, en Europe, d'autres oiseaux huppés que le grand, le moyen et le petit duc, la huppe, le cochevis et la mésange huppée. Quelques oiseaux d'eau, tels que les canards et les hérons, ont souvent de longues queues, ou des ornemens composés de plumes, des aigrettes, et des plumes flottantes sur le croupion. Ce sont là tous les oiseaux des zones froides et tempérées auxquels on voit des ornemens de plumes : dans la zone torride, au contraire, et sur-tout dans l'ancien

continent, le plus grand nombre des oiseaux ont de ces ornemens; on peut citer, avec les colious, tous les oiseaux de paradis, toutes les veuves, les kacatoes, les pigeons couronnés, les huppés, les paons, qui sont originaires des climats chauds de l'Asie, etc.

Les colious appartiennent à l'ancien continent, et se trouvent dans les contrées les plus chaudes de l'Asie et de l'Afrique; mais jamais on n'en a trouvé en Amérique, non plus qu'en Europe.

Nous en connoissons assez imparfaitement quatre espèces ou variétés, dont nous ne pouvons donner ici que les descriptions, car nous ne savons rien de leurs habitudes naturelles.

1°. *Le coliou du cap de Bonne-Espérance*, que nous avons décrit d'après un individu qui est au Cabinet du roi, et qui est représenté dans la planche enluminée, n° 282, fig. 1. Nous ne savons si c'est le mâle ou si c'est la femelle: il a tout le corps d'une couleur cendrée pure sur le dos et le croupion, et mêlée sur la tête; la gorge et le cou d'une légère teinte de lilas, plus foncé sur la poitrine; le ventre est d'un blanc sale. Les

pennes de la queue sont cendrées, mais les deux latérales de chaque côté sont bordées extérieurement de blanc; les deux pennes intermédiaires sont longues de six pouces neuf lignes; celles des côtés vont toutes en diminuant de longueur par degrés, et la plus extérieure de chaque côté n'a plus que dix lignes de long. Les pieds sont gris, et les ongles noirâtres; le bec est gris à sa base, et noirâtre à son extrémité. Ce coliou a dix pouces trois lignes, y compris les longues plumes de la queue: ainsi le corps de l'oiseau n'a réellement que trois pouces et demi de grandeur. Il se trouve au cap de Bonne-Espérance.

2°. Le *coliou huppé du Sénégal*, que nous avons fait représenter, planches enluminées, n° 282, fig. 2, ressemble beaucoup au précédent, et l'on pourroit le regarder comme une variété de cette espèce, quoiqu'il en diffère par la grandeur; car il a deux pouces de longueur de plus que le coliou du Cap: il a de plus une espèce de huppe, formée par des plumes plus longues, sur le sommet de la tête; et cette huppe est du même ton de couleur que le reste du corps. On voit une

bande bien marquée d'un beau bleu céleste derrière la tête, à la naissance du cou : ce bleu est beaucoup plus vif et plus marqué qu'il n'est représenté dans la planche. La queue de ce coliou se rétrécit de la base à la pointe. Le bec n'est pas entièrement noir : la mandibule supérieure est blanche, depuis la base jusqu'aux deux tiers de sa longueur ; le bout de cette mandibule est noir. Ces différences, quoiqu'assez grandes, ne le sont cependant pas assez pour prononcer si ce coliou huppé du Sénégal est une espèce différente, ou une simple variété, de celui du cap de Bonne-Espérance.

3°. Une troisième espèce, ou variété, encore un peu plus grande que la précédente, est le *coliou rayé*, que nous avons vu dans le cabinet de M. Mauduit. Il a treize pouces de longueur, y compris les longues plumes de la queue, lesquelles ont elles seules huit pouces et demi, et dépassent les ailes de sept pouces et demi : le bec a neuf lignes ; il est noir en dessus, et blanchâtre en dessous.

On l'appelle *coliou rayé*, parce que tout le dessous de son corps est rayé, d'abord, sous la gorge, de bandes brunes, sur un fond

gris roussâtre, et, sous le ventre, de bandes également brunes sur un fond roux : le dessus du corps n'est point rayé; il est d'un gris terne, légèrement varié de couleur de lilas, qui devient plus rougeâtre sur le croupion et la queue, laquelle est verte, et tout-à-fait semblable à celle des autres colious.

M. Mauduit, à qui nous devons la connoissance de cet oiseau, croit qu'il est natif des contrées voisines du cap de Bonne-Espérance, parce qu'il lui a été apporté du cap avec plusieurs autres oiseaux que nous connoissons, et que nous savons appartenir à cette partie de l'Afrique.

4°. Le *coliou de l'île Panay*. Nous tirons du voyage de M. Sonnerat la notice que nous allons donner de cet oiseau.

« Il est, dit ce voyageur, de la taille du
 « gros-bec d'Europe; la tête, le cou, le dos,
 « les ailes et la queue, sont d'un gris cendré,
 « avec une teinte jaune; la poitrine est de la
 « même couleur, traversée de raies noires;
 « le bas du ventre et le dessus de la queue
 « sont roussâtres; les ailes s'étendent un peu
 « au-delà de l'origine de la queue, qui est
 « extrêmement longue, composée de douze

« plumes d'inégale longueur : les deux pre-
« mières sont très-courtes ; les deux suivantes,
« de chaque côté , sont plus longues , et ainsi
« de paires en paires jusqu'aux deux dernières
« plumes qui excèdent toutes les autres ; la
« quatrième et la cinquième paire diffèrent
« peu de longueur entre elles. Le bec est noir ;
« les pieds sont de couleur de chair pâle. Les
« plumes qui couvrent la tête, sont étroites et
« assez longues ; elles forment une huppe ,
« que l'oiseau baisse ou élève à volonté. »

LES MANAKINS.

CES oiseaux sont petits et fort jolis; les plus grands ne sont pas si gros qu'un moineau, et les autres sont aussi petits que le roitelet. Leurs caractères communs et généraux sont d'avoir le bec court, droit, comprimé par les côtés, vers le bout; la mandibule supérieure convexe en dessus, et légèrement échancrée sur les bords, un peu plus longue que la mandibule inférieure, qui est plane et droite sur sa longueur. Tous ces oiseaux ont aussi la queue courte et coupée quarrément, et la même disposition dans les doigts que les coqs de roche, les todiers et les calaos; c'est-à-dire, le doigt du milieu réuni étroitement au doigt extérieur, par une membrane, jusqu'à la troisième articulation, et le doigt intérieur jusqu'à la première articulation seulement; et autant ils ressemblent au coq de roche par cette disposition des doigts, autant ils diffèrent des cotingas par cette même disposition: néan-



1 LE MANAKIN .

2 LE MANAKIN HUPÉ .

J. P. P. S.

moins quelques auteurs ont mêlé les manakins avec les cotingas ; d'autres les ont réunis aux moineaux , aux mésanges , aux linottes , aux tangaras , au roitelet ; enfin les nomenclateurs ont encore eu plus de tort de les appeler *pipra*, ou de les réunir dans la même section avec le coq de roche , auquel ils ne ressemblent réellement que par cette disposition des doigts , et par la queue coupée quarément ; car ils en diffèrent constamment non seulement par la grandeur , puisqu'un coq de roche est aussi gros par rapport à un manakin qu'une de nos poules l'est en comparaison d'un moineau ; mais encore par plusieurs caractères évidens. Les manakins ne ressemblent en aucune façon au coq de roche par la conformation du corps : ils ont le bec à proportion beaucoup plus court ; ils n'ont communément point de huppe , et , dans les espèces qui sont huppées , ce n'est point une huppe double , comme dans le coq de roche , mais une huppe de plumes simples , un peu plus longues que les autres plumes de la tête. On doit donc séparer les manakins non seulement des cotingas , mais encore des coqs de roche , et en faire un genre particulier,

dont les espèces ne laissent pas d'être assez nombreuses.

Les habitudes naturelles qui leur sont communes à tous, n'étoient pas connues, et ne sont pas encore aujourd'hui autant observées qu'il seroit nécessaire pour en donner un détail exact. Nous ne rapporterons ici que ce que nous en a dit M. de Manoncourt, qui a vu un grand nombre de ces oiseaux dans leur état de nature. Ils habitent les grands bois des climats chauds de l'Amérique, et n'en sortent jamais pour aller dans les lieux découverts, ni dans les campagnes voisines des habitations. Leur vol, quoiqu'assez rapide, est toujours court et peu élevé : ils ne se perchent pas au faite des arbres, mais sur les branches, à une moyenne hauteur ; ils se nourrissent de petits fruits sauvages, et ils ne laissent pas de manger aussi des insectes. On les trouve ordinairement en petites troupes de huit ou dix de la même espèce, et quelquefois ces petites troupes se confondent avec d'autres troupes d'espèces différentes de leur même genre, et même avec des compagnies d'autres petits oiseaux de genre différent, tels que les *pitpits*, etc.

C'est ordinairement le matin qu'on les trouve ainsi réunis en nombre : ce qui semble les rendre joyeux ; car ils font alors entendre un petit gazouillement fin et agréable. La fraîcheur du matin leur donne cette expression de plaisir ; car ils sont en silence pendant le jour, et cherchent à éviter la grande chaleur en se séparant de la compagnie, et se retirant seuls dans les endroits les plus ombragés et les plus fourrés des forêts. Quoique cette habitude soit commune à plusieurs espèces d'oiseaux, même dans nos forêts de France, où ils se réunissent pour gazouiller le matin et le soir, les manakins ne se rassemblent jamais le soir, et ne demeurent ensemble que depuis le lever du soleil jusqu'à neuf ou dix heures du matin ; après quoi ils se séparent pour tout le reste de la journée et pour la nuit suivante. En général, ils préfèrent les terrains humides et frais aux endroits plus secs et plus chauds ; cependant ils ne fréquentent ni les marais ni le bord des eaux.

Le nom *manakin* a été donné à ces oiseaux par les Hollandois de Surinam. Nous en connoissons six espèces bien distinctes :

mais nous ne pourrons désigner que la première par le nom qu'elle porte dans son pays natal; nous indiquerons les autres par des dénominations relatives à leurs caractères les plus apparens.

LE TIJÉ *,
OU
GRAND MANAKIN.

Première espèce.

CETTE espèce a été bien indiquée par Marcgrave, car elle est en effet la plus grande de toutes. La longueur de l'oiseau est de quatre pouces et demi, et il est à peu près de la grosseur d'un moineau : le dessus de la tête est couvert de plumes d'un beau rouge, qui sont plus longues que les autres, et que l'oiseau relève à volonté, ce qui lui donne alors l'air d'avoir une huppe; le dos et les petites couvertures supérieures des ailes sont d'un beau bleu; le reste du plumage est noir velouté; l'iris des yeux est d'une belle cou-

* Voyez les planches enluminées, n° 687, fig. 2, sous le nom de *manakin noir huppé de Cayenne*.

leur de saphir; le bec est noir, et les pieds sont rouges.

M. l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, a dans son cabinet, sous le nom de *tijé-guacu de Cuba*, un oiseau qui est une variété peut-être de sexe ou d'âge de celui-ci; car il n'en diffère que par la couleur des grandes plumes du dessus de la tête, qui sont d'un rouge foible et même un peu jaunâtre. Cette dénomination sembleroit indiquer que l'espèce de tijé ou grand manakin se trouve dans l'île de Cuba, et peut-être dans d'autres climats de l'Amérique, aussi-bien que dans celui du Bresil: néanmoins il est fort rare à Cayenne; et comme ce n'est point un oiseau de long vol, il n'est guère probable qu'il ait traversé la mer pour arriver à l'île de Cuba.

Le manakin verd à huppe rouge, représenté dans nos planches enluminées, n° 305, fig. 2, est le tijé jeune. On a vu plusieurs manakins verts déjà mêlés de plumes bleues, et il faut observer qu'ils ne sont jamais, dans l'état de nature, d'un verd décidé, comme il l'est dans la planche enluminée: leur verd est plus sombre. Il faut que les

tijés jeunes et adultes soient assez communs dans les climats chauds de l'Amérique, puisqu'on les envoie souvent avec les autres oiseaux de ces mêmes climats.

LE CASSE-NOISETTE *.

Seconde espèce.

Nous donnons le nom de *casse-noisette* à cet oiseau, parce que son cri représente exactement le bruit du petit outil avec lequel nous cassons des noisettes. Il n'a nul autre chant ni ramage. On le trouve assez communément à la Guiane, sur-tout dans les lisières des grands bois; car il ne fréquente pas plus que les autres manakins les savanes et les lieux découverts. Les casse-noisettes vivent en petites troupes, comme les autres manakins, mais sans se mêler avec eux; ils se tiennent plus ordinairement à terre, se posent rarement sur les branches, et toujours sur les plus basses. Il semble aussi qu'ils mangent plus d'insectes que de fruits. On les trouve souvent à la suite des

* Voyez les planches enluminées, n° 302, fig. 1, et n° 303, fig. 1, sous le nom de *manakin noir et blanc*.

colonnes de fourmis, qui les piquent aux pieds, et les font sauter et faire leur cri de casse-noisette, qu'ils répètent très-souvent. Ils sont fort vifs et très-agiles; on ne les voit presque jamais en repos, quoiqu'ils ne fassent que sautiller sans pouvoir voler au loin.

Le plumage de cet oiseau est noir sur la tête, le dos, les ailes et la queue, et blanc sur tout le reste du corps; le bec est noir, et les pieds sont jaunes. La planche enluminée, n° 302, fig. 1, présente une variété de cette espèce, sous le nom de *manakin du Bresil*: mais c'est certainement un casse-noisette, car il a le même cri, et nous présumons que ce n'est qu'une différence de sexe ou d'âge. Il ne diffère en effet du premier que par la couleur des petites couvertures supérieures des ailes, qui sont blanches, au lieu qu'elles sont noires dans l'autre.

LE MANAKIN ROUGE *.

Troisième espèce.

LE mâle, dans cette espèce, est d'un beau rouge vif sur la tête, le cou, le dessus du dos et la poitrine; orangé sur le front, les côtés de la tête et la gorge; noir sur le ventre, avec quelques plumes rouges et orangées sur cette même partie; noir aussi sur le reste du dessus du corps, les ailes et la queue: toutes les pennes des ailes, excepté la première, ont, sur la face intérieure et vers le milieu de leur longueur, une tache blanche, qui forme une bande de cette même couleur, lorsque l'aile est déployée; le haut des ailes est d'un jaune très-foncé, et leurs couvertures inférieures sont jaunâtres: le bec et les pieds sont noirâtres.

La femelle a le dessus du corps olivâtre, avec un vestige d'une couronne rouge sur la

* Voyez les planches enluminées, n° 34, fig. 3.

tête ; et le dessous de son corps est d'un jaune olivâtre : elle est, au reste, de la même figure et de la même grandeur que le mâle.

L'oiseau jeune a tout le corps olivâtre, avec des taches rouges sur le front, la tête, la gorge, la poitrine et le ventre.

Cette espèce est à la Guiane la plus commune de toutes celles des manakins.

LE MANAKIN ORANGÉ*.

Quatrième espèce.

EDWARDS est le premier auteur qui ait donné la figure de cet oiseau ; mais il a cru mal-à-propos qu'il étoit la femelle du précédent. Nous venons de décrire cette femelle du manakin rouge ; et il est très-certain que celui-ci est d'une autre espèce, car il est extrêmement rare à la Guiane, tandis que le manakin rouge y est très-commun. Linnæus est tombé dans la même erreur, parce qu'il n'a fait que copier Edwards.

Ce manakin a la tête, le cou, la gorge, la poitrine et le ventre, d'une belle couleur orangée ; tout le reste de son plumage est noir : seulement on remarque sur les ailes les mêmes taches blanches que porte le manakin rouge ; il a aussi comme lui les pieds noirâtres, mais son bec est blanc ; en sorte

* Voyez les planches enluminées, n° 302, fig. 2.

que, malgré ces rapports de la bande des ailes, de la couleur des pieds, de la grandeur et de la forme du corps, on ne peut pas le regarder comme une simple variété d'âge ou de sexe dans l'espèce du manakin rouge.

Cinquième espèce.

I. L E M A N A K I N
A T Ê T E D ' O R ¹.

II. L E M A N A K I N
A T Ê T E R O U G E.

III. L E M A N A K I N
A T Ê T E B L A N C H E ².

Nous présumons que ces trois oiseaux ne sont que trois variétés de cette cinquième espèce; car ils sont tous trois exactement de la même grandeur, n'ayant que trois pouces huit lignes de longueur, tandis que toutes

¹ Voyez les planches enluminées, n^o 34, fig. 1.

² *Ibidem*, fig. 2.

les espèces précédentes, que nous avons données par ordre de grandeur, ont quatre pouces et demi, quatre pouces trois quarts, etc. D'ailleurs tous trois sont de la même forme de corps, et se ressemblent même par les couleurs, à l'exception de celles de la tête, qui, dans le premier, est d'un beau jaune, dans le second d'un rouge vif, et dans le troisième d'un beau bleu. On ne trouve aucune autre différence sensible dans tout le reste de leur plumage, qui est en tout et par-tout d'un beau noir luisant. Tous trois ont aussi les plumes qui couvrent les jambes, d'un jaune pâle, avec une tache oblongue d'un rouge vif sur la face extérieure de ces plumes. Seulement le premier de ces manakins a le bec blanchâtre et les pieds noirs; le second, le bec noir et les pieds cendrés; et le troisième, le bec gris brun, et les pieds rougeâtres: mais ces légères différences ne nous ont pas paru des caractères assez tranchés pour faire trois espèces distinctes, et il se pourroit même que, de ces trois oiseaux, l'un fût la femelle d'un autre. Cependant M. Mauduit, auquel j'ai communiqué cet article, m'a assuré qu'il n'avoit jamais vu au manakin à tête blanche

les plumes rouges qui recouvrent le genou dans le manakin à tête d'or. Si cette différence étoit constante, on pourroit croire que ces deux manakins forment deux espèces différentes ; mais M. de Manoncourt nous a assuré qu'il avoit vu des manakins à tête blanche avec ces plumes rouges aux genoux, et il y a quelque apparence que les individus observés par M. Mauduit étoient défectueux.

Ces manakins se trouvent dans les mêmes endroits, et sont assez communs à la Guiane ; il paroît même que l'espèce en est répandue dans plusieurs autres climats chauds, comme au Brésil et au Mexique. Néanmoins l'on ne nous a rien appris de particulier sur leurs habitudes naturelles ; nous pouvons seulement assurer qu'ils se tiennent, comme tous les autres manakins, constamment dans les bois, et qu'ils ont le gazouillement qui leur est commun à tous, à l'exception de celui que nous avons appelé *le casse-noisette*, lequel n'a d'autre voix, ou plutôt d'autre cri, que celui d'une noisette qu'on casse en la serrant.

LE MANAKIN
A GORGE BLANCHE :

VARIÉTÉ.

UNE troisième variété dans cette même espèce, est le manakin à gorge blanche, qui ne diffère des précédens que par la couleur de la tête, laquelle est d'un noir luisant comme tout le reste du plumage, à l'exception d'une sorte de cravate blanche qui prend depuis la gorge et finit en pointe sur la poitrine. Il est exactement de la même grandeur que les trois précédens, n'ayant comme eux que trois pouces huit lignes de longueur. Nous ignorons de quel climat il est, ne l'ayant vu que dans des cabinets particuliers ², où il étoit indiqué par ce nom, mais sans aucune autre notice. M. de Manoncourt ne l'a pas rencontré à la Guiane; cependant il y a toute apparence qu'il est, comme les trois autres, originaire des climats chauds de l'Amérique.

¹ Voyez les planches enluminées, n^o 324, fig. 1.

² Chez madame de Bandeville et chez M. Mauduit.

LE MANAKIN VARIÉ *.

Sixième espèce.

Nous donnons la dénomination de *manakin varié* à cet oiseau, parce que son plumage est en effet varié de plaques de différentes couleurs, toutes très-belles et très-tranchées. Il a le front d'un beau blanc mat, le sommet de la tête d'une belle couleur d'aigue-marine, le croupion d'un bleu éclatant, le ventre d'une couleur brillante orangée; et tout le reste du plumage d'un beau noir velouté: le bec et les pieds sont noirs. C'est le plus joli et le plus petit de tous les manakins, n'ayant que trois pouces et demi de longueur, et n'étant pas plus gros qu'un roitelet. Il se trouve à la Guiane, d'où il nous a été envoyé; mais il y est très-rare, et nous ne savons rien de ses habitudes naturelles.

Indépendamment de six espèces et de leurs variétés que nous venons de décrire, les

* Voyez les planches enluminées, n° 324, fig. 2, sous le nom de *manakin à front blanc*.

nomenclateurs modernes ont appelé *manakins* quatre oiseaux indiqués par Seba, dont nous ne faisons ici mention que pour faire remarquer les méprises où l'on pourroit tomber en suivant cette nomenclature.

Le premier de ces oiseaux a été indiqué par Seba, dans les termes suivans :

*Oiseau nommé par les Brasiiliens ,
maizi de miacatototl.*

« SON corps est orné de plumes noirâtres ,
« et ses ailes , de plumes d'un bleu turquin ;
« sa tête , qui est d'un rouge de sang , porte
« un collier d'un jaune doré autour du cou
« et du jabot ; le bec et les pieds sont d'un
« jaune pâle ».

M. Brisson , sans avoir vu cet oiseau , ne laisse pas d'ajouter à cette indication des dimensions et des détails de couleurs qui ne sont point rapportées par Seba ni par aucun autre auteur. On doit aussi être étonné de ce que Seba a donné le surnom de *miacatototl* à cet oiseau , qu'il dit venir du Bresil ; car ce nom n'est pas de la langue du Bresil , mais de celle du Mexique , dans

laquelle il signifie *oiseau de maïs*. La preuve évidente que ce nom a été mal appliqué par Seba , c'est que Fernandès a indiqué sous ce même nom un oiseau du Mexique fort différent de celui-ci , et qu'il décrit dans les termes suivans :

*De miacatototl , seu ave germinis
maizi.*

*Avicula est satîs parva , ita nuncupata
quòd germinibus maizi insidere soleat ; ven-
tre pallente ac reliquo corpore nigro ; plumis
tamen candentibus intersertis alæ caudaque
infernè cineræ sunt. Frigidis degit locis ,
ac bono constat alimento.*

Il est aisé de voir , en comparant ce que dit ici Fernandès avec ce qu'a dit Seba , que ce sont deux oiseaux différens , mal-à-propos indiqués sous ce même nom ; mais comme la description de Fernandès est à peu près aussi imparfaite que celle de Seba , et que la figure que ce dernier a donnée est encore plus imparfaite que sa description , il n'est pas possible de rapporter cet oiseau qui se repose

sur les maïs , au genre du manakin plutôt qu'à tout autre genre.

Il en sera de même d'un autre oiseau donné par Seba , sous le nom de

Rubetra , ou oiseau d'Amérique huppé.

« Il n'est pas un des moindres oiseaux de
« chant, dit cet auteur. Il a la crête jaune, le
« bec jaune aussi, excepté dessous qu'il est
« brun ; son plumage est , autour du cou et
« sur le corps , d'un roux jaune ; la queue et
« les grosses plumes des ailes sont d'un bleu
« éclatant , tandis que les petites plumes sont
« d'un jaune pâle ».

M. Brisson , d'après cette description de Seba , a cru pouvoir prononcer que cet oiseau étoit un manakin. Cependant , s'il eût consulté la figure donnée par cet auteur , quelque imparfaite qu'elle soit , il auroit reconnu que la queue est très-longue , et le bec mince , courbe et alongé ; caractères très-différens de ceux des manakins. Il me paroît donc évident que cet oiseau est encore plus éloigné que le précédent du genre des manakins.

Un troisième oiseau que nos nomenclateurs

ont appelé *manakin* , est celui que Seba indique sous le nom de

Picicilli , ou oiseau du Bresil très-petit et huppé.

« Il a , dit cet auteur , le corps et les ailes
« d'un pourpre qui est par-ci par-là plus ou
« moins haut ; la crête est d'un jaune des
« plus beaux , et forme comme un petit fais-
« ceau de plumes ; son bec pointu et sa queue
« sont rouges. En un mot , ce petit oiseau est
« tout-à-fait joli , de quelque côté qu'on le
« voie. »

M. Brisson , d'après une description aussi mal faite , a néanmoins jugé que cet oiseau devoit être un *manakin* , quoique Seba dise qu'il a le bec pointu , et il y ajoute des dimensions et d'autres détails , sans dire d'où il les a tirés ; car la figure donnée par Seba ne présente rien d'exact. D'ailleurs cet auteur s'est encore trompé en disant que cet oiseau est du Bresil ; car son nom *picicilli* est mexicain ; et Fernandès a indiqué par ce même nom un autre oiseau qui est vrai-

ment du Mexique, et duquel il fait mention dans les termes suivans :

Tetzcoquensis etiam avis picicitli, parvula totaque cinereo corpore, si caput excipias et collum quæ atra sunt, sed candente maculâ oculos (qui magni sunt) ambiente, cujus acumen in pectus usque procedit: apparent post imbres, educatæque domi brevi moriuntur; carent cantu, bonum præstant alimentum: sed nesciunt Indi referre ubi producant sobolem.

En comparant ces deux descriptions, il est aisé de voir que l'oiseau donné par Seba n'a d'autre rapport que le nom avec celui de Fernandès, et que c'est fort mal-à-propos que ce premier auteur a été chercher ce nom pour l'appliquer à un oiseau du Bresil, fort différent du vrai picicitli du Mexique.

Il en est encore de même d'un quatrième oiseau indiqué par Seba, sous le nom de

Coquantototl, ou petit oiseau huppé, de la figure du moineau.

« Il a, dit cet auteur, le bec jaune, court, « recourbé et se jetant en arrière. On observe

« au-dessus des yeux une tache jaune; son
 « estomac et son ventre tirent sur un jaune
 « blafard; ses ailes sont de la même couleur,
 « et mélangées de quelques plumes grêles
 « incarnates, tandis que les maîtresses plumes
 « sont cendré gris; le reste du corps est
 « gris: il porte sur le derrière de la tête une
 « petite crête».

Sur cette indication, M. Brisson a encore jugé que cet oiseau étoit un manakin. Cependant la seule forme du bec suffit pour démontrer le contraire; et d'ailleurs, puisqu'il est de la figure du moineau, il n'est pas de celle des manakins. Il paroît donc bien certain que cet oiseau, dont le nom est encore de la langue du Mexique, est très-éloigné du genre des manakins. Nous invitons les voyageurs, curieux des productions de la Nature, à nous donner quelques renseignemens sur ces quatre espèces d'oiseaux, que nous ne pouvons jusqu'à présent rapporter à aucun genre connu, mais qu'en même temps nous nous croyons fondés à exclure de celui des manakins.

ESPÈCES VOISINES DU MANAKIN.

LE PLUMET BLANC *.

CETTE espèce est nouvelle, et se trouve à la Guiane, où néanmoins elle est assez rare. M. de Manoncourt nous a rapporté l'individu qui est au Cabinet, et dont la planche enluminée représente très-bien la forme et les couleurs. Cet oiseau est remarquable par sa très-longue huppe blanche, composée de plumes d'un pouce de longueur, et qu'il relève à volonté. Il diffère des manakins, d'abord par la grandeur, ayant six pouces de longueur, tandis que les plus grands manakins n'ont que quatre pouces et demi; il en

* Voyez les planches enluminées, n° 707, fig. 1, sous le nom de *manicup de Cayenne*, nom que l'on avoit donné à cet oiseau par contraction de *manakin huppé*, parce qu'on imaginoit que c'étoit en effet un manakin; mais, mieux observé, il s'est trouvé qu'il n'est pas de ce genre, quoiqu'il en soit très-voisin.

diffère encore par la forme et la grandeur de la queue, qui est longue et étagée, au lieu que celle des manakins est courte et coupée quarrément; son bec est aussi beaucoup plus long à proportion et plus crochu que celui des manakins, et il n'y a guère que par la disposition des doigts qu'il leur ressemble; si même il n'avoit pas cette disposition dans les doigts, il seroit du genre des fourmilliers: nous pouvons donc le regarder comme formant la nuance entre l'un et l'autre de ces genres, et nous n'avons rien à dire au sujet de ses habitudes naturelles.

L'OISEAU CENDRÉ

DE LA GUIANE *.

CETTE espèce est nouvelle, et la planche enluminée représente l'oiseau assez exactement pour que nous puissions nous dispenser d'en faire la description. Nous observerons seulement qu'on ne doit pas le regarder comme un vrai manakin ; car il en diffère par sa queue, qui est beaucoup plus longue et étagée : il en diffère encore par son bec, qui est considérablement plus long. Mais comme il ressemble aux manakins par la conformation des doigts et par la figure du bec, on doit le mettre à la suite de ce genre.

Cet oiseau cendré se trouve à la Guiane, où il est assez rare, et il a été apporté pour le Cabinet du roi par M. de Manoncourt.

* Voyez les planches enluminées, n° 687, fig. 1, sous la dénomination de *manakin cendré de Cayenne*.

LE MANIKOR*.

Nous avons donné à cet oiseau le nom de *manikor*, par contraction de *manakin orangé*, croyant d'abord que c'étoit une espèce de manakin; mais nous avons reconnu depuis que nous nous étions trompés: c'est une espèce nouvelle qui a été apportée de la nouvelle Guinée au Cabinet par M. Sonnerat, et qui diffère des manakins par les deux pennes du milieu de la queue, qui sont plus courtes que les pennes latérales, et par le défaut de l'échancrure qui se trouve dans la mandibule supérieure du bec de tous les manakins; en sorte qu'on doit l'exclure de ce genre, d'autant qu'il n'est pas vraisemblable que les manakins, qui tous sont d'Amérique, se trouvent à la nouvelle Guinée.

Le manikor a tout le dessus du corps noir, avec des reflets verdâtres; le dessous du corps d'un blanc sale: il porte sur la poitrine une

* Voyez les planches enluminées, n^o 707, fig. 2.

tache orangée de figure oblongue, qui s'étend jusqu'auprès du ventre ; son bec et ses pieds sont noirs : mais M. Sonnerat ne nous a rien appris sur ses habitudes naturelles.

LE COQ DE ROCHE.²

CET oiseau, quoique d'une couleur uniforme, est l'un des plus beaux de l'Amérique méridionale, parce que cette couleur est très-belle, et que son plumage est parfaitement étagé. Il se nourrit de fruits, peut-être faute de grains; car il seroit du genre des gallinacés s'il n'en différoit pas par la forme des doigts, qui sont joints par une membrane, le premier et le second jusqu'à la troisième articulation, et le second au troisième jusqu'à la première seulement. Il a le bec comprimé par les côtés vers l'extrémité, la queue très-courte et coupée quarrément, ainsi que quelques plumes des couvertures

¹ Voyez les planches enluminées, nos 39 et 747.

² Les François qui habitent l'Amérique, appellent cet oiseau *coq de roche*; et, plus souvent, *coq de bois*; mais le premier nom lui convient mieux, parce qu'il se tient presque toujours dans les fentes des rochers, et même dans des cavernes assez profondes.



LE COQ DE ROCHE.

J. Piquet. S.

d
e
n
c
b
p
q
e
ti
o
p
s
p
n
fi
d
u
tr
à
en
m
p
di
es
de
pe

des ailes ; quelques unes des plumes ont une espèce de frange de chaque côté, et la première grande plume de chaque aile est échan-crée du tiers de sa longueur de la pointe à la base. Mais ce qui le distingue et le caractérise plus particulièrement, c'est la belle huppe qu'il porte sur la tête : elle est longitudinale en forme de demi-cercle. Dans les descrip-tions détaillées que MM. Brisson et Vosmaër ont données de cet oiseau, la huppe n'est pas bien indiquée ; car cette huppe n'est pas simple, mais double, étant formée de deux plans inclinés qui se rejoignent au som-met. Du reste, leurs descriptions sont assez fidèles ; seulement ils n'ont donné que celle du mâle. Nous nous dispenserons d'en faire une nouvelle ici, parce que cet oiseau est très-différent de tous les autres, et fort aisé à reconnoître. Les figures de nos planches enluminées, nos 39 et 747, représentent le mâle et la femelle ; un coup d'œil sur la planche suffira pour faire remarquer qu'elle diffère du mâle en ce que le plumage de celui-ci est d'une belle couleur rouge, au lieu que celui de la femelle est entièrement brun ; on ap-perçoit seulement quelques teintes de roux

sur le croupion, la queue, et les penes des ailes. Sa huppe double, comme celle du mâle, est moins fournie, moins élevée, moins arrondie, et plus avancée sur le bec, que celle du mâle. Tous deux sont ordinairement plus gros et plus grands qu'un pigeon ramier : mais il y a apparence que les dimensions varient dans les différens individus, puisque M. Brisson donne à cet oiseau la grosseur d'un gros pigeon romain, et que M. Vosmaër assure qu'il est un peu plus petit que le pigeon commun ; différence qui peut aussi venir de la manière de les empailler : mais, dans l'état de nature, la femelle, quoiqu'un peu plus petite que le mâle, est certainement bien plus grosse qu'un pigeon commun.

Le mâle ne prend qu'avec l'âge sa belle couleur rouge ; dans la première année, il n'est que brun comme la femelle : mais à mesure qu'il grandit, son plumage prend des pointes et des taches de couleur rousse, qui deviennent tout-à-fait rouges lorsqu'il est adulte, et peut-être même âgé ; car il est assez rare d'en trouver qui soient peints partout et uniformément d'un beau rouge.

Quoique cet oiseau ait dû frapper les yeux de tous ceux qui l'ont rencontré, aucun voyageur n'a fait mention de ses habitudes naturelles. M. de Manoncourt est le premier qui l'ait observé. Il habite non seulement les fentes profondes des rochers, mais même les grandes cavernes obscures, où la lumière du jour ne peut pénétrer; ce qui a fait croire à plusieurs personnes que le coq de roche étoit un oiseau de nuit: mais c'est une erreur; car il vole et voit très-bien pendant le jour. Cependant il paroît que l'inclination naturelle de ces oiseaux les rappelle plus souvent à leur habitation obscure qu'aux endroits éclairés, puisqu'on les trouve en grand nombre dans les cavernes où l'on ne peut entrer qu'avec des flambeaux. Néanmoins, comme on en trouve aussi pendant le jour en assez grand nombre aux environs de ces mêmes cavernes, on doit présumer qu'ils ont les yeux comme les chats, qui voient très-bien pendant le jour, et très-bien aussi pendant la nuit. Le mâle et la femelle sont également vifs et très-farouches; on ne peut les tirer qu'en se cachant derrière quelque rocher, où il faut les attendre souvent pen-

dant plusieurs heures avant qu'ils se présentent à la portée du coup, parce que, dès qu'ils vous apperçoivent, ils fuient assez loin par un vol rapide, mais court et peu élevé. Ils se nourrissent de petits fruits sauvages, et ils ont l'habitude de gratter la terre, de battre des ailes et de se secouer comme les poules : mais ils n'ont ni le chant du coq, ni la voix de la poule ; leur cri pourroit s'exprimer par la syllabe *ké*, prononcée d'un ton aigu et traînant. C'est dans un trou de rocher qu'ils construisent grossièrement leur nid, avec de petits morceaux de bois sec : ils ne pondent communément que deux œufs sphériques et blancs, de la grosseur de l'œuf des plus gros pigeons.

Les mâles sortent plus souvent des cavernes que les femelles, qui ne se montrent que rarement, et qui probablement sortent pendant la nuit. On peut les apprivoiser aisément, et M. de Manoncourt en a vu un dans le poste hollandois du fleuve Maroni, qu'on laissoit en liberté vivre et courir avec les poules.

On les trouve en assez grande quantité dans la montagne Luca, près d'Oyapock, et dans

la montagne Courouaye, près de la rivière d'Arouak. Ce sont les seuls endroits de cette partie de l'Amérique où l'on puisse espérer de se procurer quelques uns de ces oiseaux. On les recherche à cause de leur beau plumage, et ils sont fort rares et très-chers, parce que les sauvages et les nègres, soit par superstition ou par timidité, ne veulent point entrer dans les cavernes obscures qui leur servent de retraite.

LE COQ DE ROCHE -

DU PÉROU*.

IL y a une autre espèce, ou plutôt une variété du coq de roche dans les provinces du Pérou, qui diffère de celui-ci, en ce qu'il a la queue beaucoup plus longue, et que les plumes ne sont pas coupées quarrément: celles des ailes ne sont pas frangées comme dans le précédent. Au lieu d'être d'un rouge uniforme par-tout, il a les ailes et la queue noires, et le croupion d'une couleur cendrée. La huppe est aussi différente, moins élevée, et composée de plumes séparées. Mais pour tout le reste des caractères, cet oiseau du Pérou ressemble si fort au coq de roche de la Guiane, qu'on ne doit le regarder que comme une variété de cette même espèce.

On pourroit croire que ces oiseaux sont les représentans de nos coqs et de nos poules

* Voyez les planches enluminées, n^o 745.

dans le nouveau continent : mais j'ai été informé qu'il existe dans l'intérieur des terres de la Guiane et au Mexique, des poules sauvages, qui ressemblent beaucoup plus que les coqs de roche à nos poules ; on peut même les regarder comme très-approchantes du genre de nos poules et de nos coqs d'Europe : elles sont, à la vérité, bien plus petites, n'étant guère que de la grosseur d'un pigeon commun ; elles sont ordinairement brunes et rousses ; elles ont la même figure de corps, la même petite crête charnue sur la tête et la même démarche que nos poules ; elles ont aussi la queue semblable, et la portent de même : le cri des mâles est aussi le même que celui de nos coqs ; seulement il est plus foible. Les sauvages de l'intérieur des terres connoissent parfaitement ces oiseaux : cependant ils ne les ont pas réduits en domesticité ; et cela n'est pas étonnant, parce qu'ils n'ont rendu domestique aucun des animaux, qui néanmoins auroient pu leur être très-utiles, sur-tout les hoccos, les marails, les agamis, parmi les oiseaux ; les tapirs, les pécaris et les pacas, parmi les quadrupèdes. Les anciens Mexicains, qui, comme l'on sait, étoient

civilisés , avoient au contraire réduit en domesticité quelques animaux, et particulièrement ces petites poules brunes. Gemelli Carreri rapporte qu'ils les appeloient *chialacca* , et il ajoute qu'elles ressemblent en tout à nos poules domestiques, à l'exception qu'elles ont les plumes brunâtres, et qu'elles sont un peu plus petites.

LES COTINGAS.

IL est peu d'oiseaux d'un aussi beau plumage que les cotingas ; tous ceux qui ont eu occasion de les voir , naturalistes ou voyageurs , en ont été comme éblouis , et n'en parlent qu'avec admiration. Il semble que la Nature ait pris plaisir à ne rassembler sur sa palette que des couleurs choisies , pour les répandre , avec autant de goût que de profusion , sur l'habit de fête qu'elle leur avoit destiné. On y voit briller toutes les nuances de bleu , de violet , de rouge , d'orangé , de pourpre , de blanc pur , de noir velouté , tantôt assorties et rapprochées par les gradations les plus suaves , tantôt opposées et contrastées avec une entente admirable , mais presque toujours multipliées par des reflets sans nombre qui donnent du mouvement , du jeu , de l'intérêt , en un mot tout le charme de la peinture la plus expressive , à des tableaux muets , immobiles en apparence , et qui n'en sont que plus étonnans ,

puisque leur mérite est de plaire par leur beauté propre, sans rien imiter, et d'être eux-mêmes inimitables.

Toutes les espèces, ou, si l'on veut, toutes les races qui composent la brillante famille des colingas, appartiennent au nouveau continent, et c'est sans fondement que quelques uns ont cru qu'il y en avoit dans le Sénégal. Il paroît qu'ils se plaisent dans les pays chauds : on ne les trouve guère au-delà du Bresil du côté du sud, ni au-delà du Mexique du côté du nord ; et par conséquent il leur seroit difficile de traverser les vastes mers qui séparent les deux continens à ces hauteurs.

Tout ce qu'on sait de leurs habitudes, c'est qu'ils ne font point de voyages de long cours, mais seulement des tournées périodiques, qui se renferment dans un cercle assez étroit. Ils reparoissent deux fois l'année aux environs des habitations ; et quoiqu'ils arrivent tous à peu près dans le même temps, on ne les voit jamais en troupes. Ils se tiennent le plus souvent au bord des criques *, dans les

* M. Edwards, qui ne connoissoit point les

lieux marécageux ; ce qui leur a fait donner par quelques uns le nom de *poules d'eau*. Ils trouvent en abondance sur les palétuviers qui croissent dans ces sortes d'endroits, les insectes dont ils se nourrissent, et sur-tout ceux qu'on nomme *karias* en Amérique, et qui sont des poux de bois suivant les uns, et des espèces de fourmis selon les autres. Les créoles ont, dit-on, plus d'un motif de leur faire la guerre : la beauté de leur plumage, qui charme les yeux, et, selon quelques uns, la bonté de leur chair, qui flatte le goût. Mais il est difficile de concilier tous les avantages, et l'une des intentions fait souvent tort à l'autre ; car, en dépouillant un oiseau pour manger sa chair, il est rare qu'on le dépouille comme il faut pour avoir son plumage bien conservé. Cela explique assez naturellement pourquoi tous les jours il nous arrive d'Amérique tant de cotingas imparfaits. On ajoute que ces oiseaux se jettent aussi sur les rizières, et y causent un dégât considérable. Si cela est vrai, les créoles allures des cotingas, a jugé, par la structure de leurs pieds, qu'ils fréquentoient les marécages (planche 39).

ont une raison de plus pour leur donner la chasse *.

La grandeur des différentes espèces varie depuis celle d'un petit pigeon à celle du mauvis, et même au-dessous. Toutes ces espèces ont le bec large à la base; les bords du bec supérieur, et très-souvent ceux du bec inférieur, échanrés vers la pointe; et la première phalange du doigt extérieur unie à celle du doigt du milieu: enfin la plupart ont la queue un peu fourchue ou rentrante, et composée de douze pennes.

* Le pen que j'ai dit ici des mœurs des cotingas, je le dois à M. Aublet; mais je dois aussi ajouter que M. de Manoncourt n'a pas ouï dire que la chair des cotingas fût un mets recherché à Cayenne. Peut-être cela n'est-il vrai que de quelques espèces.



LE COTINGA CORDON BLEU.

J. P. Naquet. Sc.

LE CORDON BLEU *.

UN bleu éclatant règne sur le dessus du corps, de la tête et du cou, sur le croupion, les couvertures supérieures de la queue et les petites couvertures des ailes : cette même couleur reparoit encore sur les couvertures inférieures de la queue, le bas-ventre et les jambes. Un beau pourpre violet règne sur la gorge, le cou, la poitrine et une partie du ventre jusqu'aux jambes : sur ce fond on voit se dessiner, à l'endroit de la poitrine, une ceinture du même bleu que celui du dos, et qui a valu à cette espèce le nom de *cordon bleu*. Au-dessous de cette première ceinture, quelques individus en ont une autre d'un beau rouge, outre plusieurs taches de feu répandues sur le cou et sur le ventre : ces taches ne sont pas disposées tout-à-fait aussi régulièrement que dans la

* Voyez les planches enluminées, n° 188, le mâle, sous le nom de *cotinga du Bresil*; et n° 186, la femelle, sous le nom de *cotinga*.

planche 188 ; mais elles sont jetées avec cette liberté qui semble plaire par-dessus tout à la Nature , et que l'art imite si difficilement.

Toutes les plumes de la queue et des ailes sont noires ; mais celles de la queue et les moyennes des ailes ont le côté extérieur bordé de bleu.

L'individu que j'ai observé venoit du Brésil : sa longueur totale étoit de huit pouces ; bec , dix lignes ; vol , treize pouces ; queue , deux pouces deux tiers , composée de douze plumes , dépassoit les ailes de dix-huit lignes. L'individu décrit par M. Brisson avoit toutes ses dimensions un peu plus fortes , et il étoit de la grosseur d'une grive.

La femelle n'a ni l'une ni l'autre ceinture , ni les marques de feu sur le ventre et la poitrine ; pour tout le reste elle ressemble au mâle : l'un et l'autre ont le bec et les pieds noirs , et dans tous deux le fond des plumes bleu et noirâtre ; celui des plumes couleur de pourpre est blanc , et le tarse est garni par-derrrière d'une sorte de duvet.

LE QUEREIVA².

SI l'on vouloit avoir égard à la couleur dont chaque plume est teinte dans toute son étendue, il est certain que la couleur dominante du quereiva seroit le noir; car la plus grande partie de chaque plume, à compter depuis son origine, est noire: mais comme en fait de plumage il s'agit de ce qui se voit et non de ce qui est caché, et qu'en cette occasion l'apparent est le réel, on peut et on doit dire que la couleur dominante de cet oiseau est un bleu d'aigue-marine, parce que cette couleur, qui termine les plumes de presque tout le corps, est celle qui paroît le plus lorsque ces plumes sont couchées les unes sur les autres. A la vérité, le noir perce

¹ Voyez cet oiseau représenté dans les planches enluminées, n^o 624, sous le nom de *cotinga de Cayenne*.

² J'ai conservé à cet oiseau le nom qu'on lui donne dans son pays natal, suivant de Laët, qui se récrie sur la singulière beauté de son plumage.

en quelques endroits sur la partie supérieure du corps; mais il n'y forme que de petites mouchetures, et il ne perce point du tout à travers le bleu qui règne sous le corps : on voit seulement dans quelques individus, près du croupion et des jambes, quelques petites plumes qui sont en partie noires, et en partie d'un rouge pourpré.

La gorge et une partie du cou sont recouvertes par une espèce de plaque d'un pourpre violet très-éclatant; cette plaque est sujette à varier de grandeur, et à s'étendre plus ou moins dans les différens individus. Les couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, sont presque toutes noires, bordées ou terminées d'un bleu d'aigue-marine; le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau se trouve à Cayenne; il est de la grosseur du mauvis, et modelé sur les mêmes proportions que le précédent, excepté que ses ailes, dans leur repos, ne vont qu'à la moitié de la queue, qu'il a un peu plus longue.

LA TERSINE.

M. Linnæus est le premier, et même le seul jusqu'à présent, qui ait décrit cet oiseau. Il a la tête, le haut du dos, les pennes des ailes et de la queue, noirs; la gorge, la poitrine, le bas du dos, le bord extérieur des pennes des ailes, d'un bleu clair; une bande transversale de cette dernière couleur sur les couvertures supérieures de ces mêmes pennes; le ventre blanc jaunâtre, et les flancs d'une teinte plus foncée. M. Linnæus ne dit point de quel pays est cet oiseau; mais il est plus que probable qu'il est d'Amérique, ainsi que les autres cotingas: je serois même fort tenté de le regarder comme une variété du quereiva, attendu que le bleu et le noir sont les couleurs dominantes de la partie supérieure du corps, et que celles de la partie inférieure sont des couleurs affoiblies, comme elles ont coutume de l'être dans les femelles, les jeunes, etc. Mais pour décider cette question, il faudroit avoir vu l'oiseau.

LE COTINGA
A PLUMES SOYEUSES *.

PRESQUE toutes les plumes du dessus et du dessous du corps, et même les couvertures des ailes et de la queue, sont effilées, décomposées dans cet oiseau, et ressemblent plus à des poils soyeux qu'à de véritables plumes; ce qui doit le distinguer de toutes les autres espèces de cotingas. La couleur générale du plumage est un bleu éclatant, changeant en un beau bleu d'aigue-marine, comme dans l'espèce précédente: il faut seulement excepter la gorge, qui est d'un violet foncé, et les pennes de la queue et des ailes, dont la couleur est noirâtre; encore la plupart sont-elles bordées extérieurement de bleu. Les plumes de la tête, et du dessus du cou sont longues et étroites, et le fond en est brun: le fond des plumes du dessus et du

* Voyez les planches enluminées, n° 229, *cotinga des Maynas*.

dessous du corps, de la poitrine, etc. est de deux couleurs; il est d'abord blanc à l'origine de ces plumes, puis d'un violet pourpre; cette dernière couleur perce en quelques endroits à travers le bleu des plumes supérieures. Le bec est brun, et les pieds sont noirs.

Longueur totale, sept pouces un tiers; bec, neuf à dix lignes; tarse de même; vol, treize pouces un tiers; queue, trois pouces environ, composée de douze pennes, dépasse les ailes d'un pouce.

462

LE PACAPAC*,

OU

POMPADOUR.

TOUT le plumage de ce bel oiseau est d'un pourpre éclatant et lustré, à l'exception des plumes des ailes, qui sont blanches, terminées de brun, et des couvertures inférieures des ailes, qui sont totalement blanches : ajoutez encore que le dessous de la queue est d'un pourpre plus clair ; que le fond des plumes est blanc sur tout le corps, les pieds noirâtres, le bec gris brun ; et que de chaque côté de sa base sort un petit trait blanchâtre qui, passant au-dessous des yeux, forme et dessine le contour de la physionomie.

Cet oiseau a les grandes couvertures des ailes singulièrement conformées ; elles sont

* Voyez cet oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 279, sous le nom de *cotinga pourpre de Cayenne*.

longues, étroites, roides, pointues, et faisant la gouttière; leurs barbes sont détachées les unes des autres: leur côte est blanche, et n'a point de barbes à son extrémité; ce qui a quelque rapport avec ces appendices qui terminent les plumes moyennes de l'aile du jaseur, et ne sont autre chose qu'un prolongement du bout de la côte au-delà des barbes. Ce trait de conformité n'est pas le seul qui soit entre ces deux espèces; elles se ressemblent encore par la forme du bec, par la taille, par les dimensions relatives de la queue, des pieds, etc.: mais il faut avouer qu'elles diffèrent notablement par l'instinct, puisque celle du jaseur se plaît sur les montagnes, et toutes les espèces de cotingas dans les lieux bas et aquatiques.

Longueur totale, sept pouces et demi; bec, dix à onze lignes; tarse, neuf à dix lignes; vol, quatorze pouces et plus; queue, deux pouces et demi, composée de douze plumes, dépasse les ailes de sept à huit lignes.

Le pompadour est un oiseau voyageur; il paroît dans la Guiane, aux environs des lieux habités, vers les mois de mars et de septembre, temps de la maturité des fruits.

qui lui servent de nourriture. Il se tient sur les grands arbres au bord des rivières ; il niche sur les plus hautes branches , et jamais ne s'enfonce dans les grands bois. L'individu qui a servi de sujet à cette description , venoit de Cayenne.

VARIÉTÉS DU PACAPAC.

I. **L**E *pacapac gris pourpre*. Il est un peu plus petit que le précédent, mais ses proportions sont exactement les mêmes ; il a les mêmes singularités dans la conformation des grandes couvertures des ailes, et il est du même pays. Tant de choses communes ne permettent pas de douter que ces deux oiseaux, quoique de plumage différent, n'appartiennent à la même espèce ; et comme celui-ci est un peu plus petit, je serois porté à le regarder comme une variété d'âge, c'est-à-dire, comme un jeune oiseau qui n'a pas encore pris son entier accroissement, ni ses couleurs décidées. Tout ce qui est pourpre dans le précédent, est varié dans celui-ci de pourpre et de cendré ; le dessous de la queue est couleur de rose ; les pennes de la queue sont brunes ; ce qui paroît de celles des ailes est brun aussi ; leur côté intérieur et caché est blanc depuis l'origine de chaque penne jusqu'aux deux tiers de sa longueur ; et de

plus, les moyennes ont le bord extérieur blanc.

II. Nous avons vu, M. Daubenton le jeune et moi, chez M. Mauduit, un cotinga gris, qui nous a paru appartenir à l'espèce du papacac, et n'être qu'un oiseau encore plus jeune que le précédent, mais qu'il ne faut pas confondre avec un autre oiseau auquel on a aussi donné le nom de *cotinga gris*, et dont je parlerai plus bas sous le nom de *guirarou* *.

Il est probable que ce ne sont pas là les seules variétés qui existent dans cette espèce, et qu'on en découvrira d'autres parmi les femelles de différens âges.

* M. de Manoncourt a vérifié nos conjectures sur les lieux et il s'est assuré, dans son dernier voyage de Cayenne, que le cotinga gris pourpre est l'oiseau encore jeune, et qu'il est au moins dix-huit mois à acquérir sa couleur pourpre décidée.

L' O U E T T E ¹,

O U

COTINGA ROUGE DE CAYENNE ².

LE rouge domine en effet dans le plumage de cet oiseau ; mais ce rouge se diversifie par les différentes teintes qu'il prend en différents endroits : la teinte la plus vive, et qui est d'un rouge écarlate, est répandue sur la partie supérieure de la tête, et forme une espèce de couronne ou de calotte, dont les plumes sont assez longues, et peuvent se relever en manière de huppe, suivant la

¹ Voyez les planches enluminées, n° 378, où cet oiseau est représenté sous le nom de *cotinga rouge de Cayenne*.

² *Arara* ou *apira* en langue gariponne de la Guiane.

Ouette, par les créoles, d'après son cri ; raison pourquoi j'ai préféré ce nom à tout autre.

Cardinal, par les François de Cayenne.

conjecture de M. Edwards. Cette même couleur écarlate règne sous le ventre, sur les jambes, sur la partie inférieure du dos, et presque jusqu'au bout des pennes de la queue, lesquelles sont terminées de noir; les côtés de la tête, le cou, le dos et les ailes, ont des teintes plus ou moins rembrunies, qui changent le rouge en un beau mordoré velouté : mais la plus sombre de toutes ces teintes est celle d'une espèce de bordure qui environne la calotte écarlate; cette teinte s'éclaircit un tant soit peu derrière le cou et sur le dos, et encore plus sur la gorge et la poitrine. Les couvertures des ailes sont bordées de brun, et les grandes pennes vont toujours s'obscurcissant de plus en plus de la base à la pointe, où elles sont presque noires; le bec est d'un rouge terne; les pieds d'un jaune sale, et l'on y remarque une singularité, c'est que le tarse est garni par derrière d'une sorte de duvet jusqu'à l'origine des doigts.

L'ouette voyage ou plutôt circule comme le pacapac; mais elle est plus commune dans l'intérieur de la Guiane.

Longueur totale, sept pouces environ;

bec, neuf lignes; pieds, sept lignes; queue, deux pouces et demi, dépasse les ailes d'environ vingt lignes; d'où il suit que ce cotinga a moins d'envergure que les précédens.

LE GUIRA PANGA¹,

O U

COTINGA BLANC².

LAËT est le seul qui ait parlé de cet oiseau, et tout ce qu'il nous en apprend se réduit à ceci; qu'il a le plumage blanc et la voix très-forte. Depuis ce temps l'espèce s'en étoit en quelque sorte perdue, même à Cayenne; et c'est par les soins de M. de Manoncourt qu'elle vient de se retrouver.

Le mâle est représenté dans les planches enluminées, n^o 793; et la femelle, n^o 794: tous deux étoient perchés sur des arbres à portée d'un marécage lorsqu'ils furent tués;

¹ Voyez les planches enluminées, nos 793 et 794.

² Le nom brésilien de *guira panga* a beaucoup de rapport avec celui de *guira punga*, que les mêmes sauvages donnent à l'*averano*, dont nous allons bientôt parler.

ils furent découverts par leur cri , et ce cri étoit très-fort, comme le dit Laët*. Ceux qui les avoient tués, l'exprimèrent par ces deux syllabes , *in* , *an* , prononcées d'une voix fort trainante.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces oiseaux, c'est une espèce de caroncule qu'ils ont sur le bec, comme les dindons, mais qui a une organisation et par conséquent un jeu tout différent: elle est flasque et tombante dans son état de repos, et lorsque l'animal est tranquille; mais, au contraire, lorsqu'il est animé de quelque passion, elle se gonfle, se relève, s'allonge, et, dans cet état de tension et d'effort, elle a deux pouces et plus de longueur, sur trois ou quatre lignes de circonférence à sa base: cet effet est produit par l'air que l'oiseau sait faire passer par l'ouverture du palais dans la cavité de la caroncule, et qu'il sait y retenir.

Cette caroncule diffère encore de celle du dindon, en ce qu'elle est couverte de petites

* Les voyageurs disent que le son de sa voix est comme celui d'une cloche, et qu'il se fait entendre d'une demi-lieue.

plumes blanches. Au reste, elle n'appartient point exclusivement au mâle; la femelle en est aussi pourvue, mais elle a le plumage tout-à-fait différent. Dans le mâle, le bec et les pieds sont noirs; tout le reste est d'un blanc pur et sans mélange, si vous en exceptez quelques teintes de jaune que l'on voit sur le croupion et sur quelques pennes de la queue et des ailes. Le plumage de la femelle n'est pas, à beaucoup près, aussi uniforme: elle a le dessus de la tête et du corps, les couvertures supérieures des ailes, et la plus grande partie des pennes des ailes et de la queue, de couleur olivâtre, mêlée de gris; les pennes latérales de la queue grises, bordées de jaune; les joues et le front blancs; les plumes de la gorge grises, bordées d'olivâtre; celles de la poitrine et de la partie antérieure du ventre, grises, bordées d'olivâtre, terminées de jaune; le bas-ventre et les couvertures du dessous de la queue, d'un jaune citron; les couvertures inférieures des ailes blanches, bordées du même jaune.

Le mâle et la femelle sont à peu près de même grosseur. Voici leurs dimensions principales: longueur totale, douze pouces; lon-

gueur du bec, dix-huit lignes; sa largeur à la base, sept lignes; longueur de la queue, trois pouces neuf lignes; elle est composée de douze pennes égales, et dépasse les ailes repliées de vingt-une lignes.

L' A V E R A N O *.

SA tête est d'un brun foncé; les pennes de ses ailes sont noirâtres; leurs petites couvertures noires; les grandes couvertures noirâtres, avec quelque mélange de verd brun; tout le reste du plumage cendré, mêlé de noirâtre, principalement sur le dos, et de verdâtre sur le croupion et sur la queue. Cet oiseau a le bec large à sa base comme les cotingas, la langue courte, les narines découvertes, l'iris des yeux d'un noir bleuâtre, le bec noir, les pieds noirâtres: mais ce qui le rapproche un peu du cotinga blanc, et le distingue de tous les autres cotingas, ce sont plusieurs appendices noires et charnues qu'il a sous le cou, et dont la forme est à peu près celle d'un fer de lance.

L'averano est presque aussi gros qu'un pigeon; la longueur de son bec, qui est d'un

* En portugais, *ave de verano*. J'en dirai la raison.

pouce, est aussi la mesure de sa plus grande largeur; ses pieds ont douze à treize lignes; sa queue a trois pouces, et dépasse les ailes repliées de presque toute sa longueur.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et n'a point d'appendices charnues sous le cou: elle ressemble à la litorne par sa forme et par sa grosseur. Son plumage est un mélange de noirâtre, de brun et de verd clair; mais ces couleurs sont distribuées de façon que le brun domine sur le dos, et le verd clair sur la gorge, la poitrine et le dessous du corps.

Ces oiseaux prennent beaucoup de chair, et une chair succulente. Le mâle a la voix très-forte, et la modifie de deux manières différentes: tantôt c'est un bruit semblable à celui qu'on feroit en frappant sur un coin de fer avec un instrument tranchant (*kock, kikk*); tantôt c'est un son pareil à celui d'une cloche fêlée (*kur, kur, kur*). Au reste, dans toute l'année il ne se fait entendre que pendant environ six semaines du grand été, c'est-à-dire, en décembre et janvier, d'où lui vient son nom portugais *ave de verano*, oiseau d'été. On a observé que sa poitrine

est marquée extérieurement d'un sillon qui en parcourt toute la longueur, et que de plus il a la trachée artère fort ample; ce qui peut avoir quelque influence sur la force de sa voix.

LE GUIRAROU.

SI la beauté du plumage étoit un attribut caractéristique de la famille des cotingas, l'oiseau dont il s'agit ici, et celui de l'article précédent, ne pourroient passer, tout au plus, que pour des cotingas dégénérés. Le guirarou n'a rien de remarquable ni dans ses couleurs ni dans leurs distributions, si ce n'est peut-être une bande noire qui passe par ses yeux, dont l'iris est couleur de saphir, et qui donne un peu de physionomie à cet oiseau. Au reste, un gris clair uniforme règne sur la tête, le cou, la poitrine, et tout le dessous du corps; les jambes, et le dessus du corps, sont cendrés; les pennes et les couvertures de l'aile noirâtres; les pennes de la queue noires, terminées de blanc, et ses couvertures supérieures blanches; enfin le bec et les pieds sont noirs.

La forme un peu aplatie et le peu de longueur du bec du guirarou, la force de sa voix, assez semblable à celle du merle, mais

plus aiguë, et son séjour de préférence sur le bord des eaux, sont les rapports les plus marqués que cet oiseau ait avec les cotingas : il est aussi de la même taille à peu près, et il habite les mêmes climats. Mais tout cela n'a pas empêché Willughby de le rapporter à la famille des motteux, ni d'autres ornithologistes fort habiles d'en faire un gobe-mouche. Pour moi, je n'en fais ni un motteux, ni un gobe-mouche, ni même un cotinga ; mais je lui conserve le nom qu'il porte dans son pays natal, en attendant que des observations plus détaillées, faites sur un plus grand nombre d'individus, et d'individus vivans, me mettent en état de lui fixer sa véritable place. Les guirarous sont assez communs dans l'intérieur de la Guiane, mais non pas à Cayenne. Ils voyagent peu ; on en trouve ordinairement plusieurs dans le même canton. Ils se perchent sur les branches les plus basses de certains grands arbres, où ils trouvent des graines et des insectes, qui leur servent de nourriture. De temps en temps ils crient tous à la fois, mettant un intervalle entre chaque cri : ce cri, peu agréable en lui-même, est un renseignement

précieux pour les voyageurs égarés , perdus dans les immenses forêts de la Guiane, qui sont sûrs de trouver une rivière en allant à la voix des guirarous.

L'individu observé par M. de Manoncourt avoit neuf pouces et demi de longueur totale : son bec , douze lignes de long , sept de large , cinq d'épaisseur à la base ; il étoit entouré de barbes : la queue étoit quarrée ; elle avoit quatre pouces de long , et dépassoit les ailes de deux pouces et demi : le tarse avoit un pouce , comme le bec *.

* Je dois tous ces détails à M. de Manoncourt.

VARIÉTÉ DU GUIRAROU.

JE n'en connois qu'une seule ; c'est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n^o 699, sous le nom de *cotinga gris*; et nous soupçonnons, M. Daubenton et moi, que c'est une variété d'âge, parce qu'il est plus petit, n'ayant que sept pouces et demi de longueur totale, et que sa queue est un peu plus courte, ne dépassant les ailes que de la moitié de sa longueur. D'ailleurs je remarque que toutes ses autres différences sont en moins ou par défaut ; il n'a ni la bande noire sur les yeux, ni la queue bordée de blanc, ni ses couvertures supérieures blanches : les pennes des ailes sont bordées de blanc ; mais elles sont moins noires, et celles de la queue moins noires que dans le guirarou.

LES FOURMILIERS.

DANS les terres basses, humides et mal peuplées du continent de l'Amérique méridionale, les reptiles et les insectes semblent dominer par le nombre sur toutes les autres espèces vivantes. Il y a dans la Guiane et au Bresil* des fourmis en si grand nombre, que, pour en avoir une idée, il faut se figurer des aires de quelques toises de largeur sur plusieurs pieds de hauteur; et ces monceaux

* C'est la même chose dans plusieurs autres endroits de l'Amérique méridionale. Pison rapporte qu'au Bresil, et même dans les terres humides du Pérou, la quantité de fourmis étoit si grande, qu'elles détruisoient tous les grains que l'on confioit à la terre, et que, quoiqu'on employât pour les détruire le feu et l'eau, on ne pouvoit en venir à bout. Il ajoute qu'il seroit fort à desirer que la Nature eût placé dans ces contrées beaucoup d'espèces d'animaux sem blables au tamanoir et au tamandua, qui fouillent profondément, avec leurs griffes, les énormes fourmilières dont elles sont couvertes, et qui, par le moyen de leur longue langue, en avalent

immenses , accumulés par les fourmis , sont aussi remplis , aussi peuplés , que nos petites fourmilières , dont les plus grandes n'ont que deux ou trois pieds de diamètre , en sorte qu'une seule de ces fourmilières d'Amérique peut équivaloir à deux ou trois cents de nos fourmilières d'Europe ; et non seulement ces magasins , ces nids formés par ces insectes en Amérique , excèdent prodigieusement ceux de l'Europe par la grandeur , mais ils les excèdent encore de beaucoup par le nombre. Il y a cent fois plus de fourmilières dans les terres désertes de la Guiane que dans aucune contrée de notre continent ; et comme il est dans l'ordre de la Nature que les unes de ses

une prodigieuse quantité. Les unes de ces fourmis ne sont pas plus grandes que celles d'Europe ; les autres sont du double et du triple plus grosses : elles forment des monceaux aussi élevés que des meules de foin ; et leur nombre est si prodigieux , qu'elles tracent des chemins , de quelques pieds de largeur , dans les champs et dans les bois , souvent dans une étendue de plusieurs lieues. — Fernandès dit aussi que ces fourmis sont plus grosses et assez semblables à nos fourmis ailées , et que leurs fourmilières sont d'une hauteur et d'une largeur incroyables.

productions servent à la subsistance des autres, on trouve dans ce même climat des quadrupèdes et des oiseaux qui semblent être faits exprès pour se nourrir de fourmis. Nous avons donné l'histoire du tamanoir, du tamandua, et des autres fourmiliers quadrupèdes; nous allons donner ici celle des oiseaux fourmiliers, qui ne nous étoient pas connus avant que M. de Manoncour les eût apportés pour le Cabinet du roi.

Les fourmiliers sont des oiseaux de la Guiane qui ne ressemblent à aucun de ceux de l'Europe, mais qui, pour la figure du corps, du bec, des pattes et de la queue, ont beaucoup de ressemblance avec ceux que nous avons appelés *brèves*, et que les nomenclateurs avoient mal-à-propos confondus avec les merles; mais comme les brèves se trouvent aux Philippines, aux Moluques, à l'île de Ceylan, au Bengale et à Madagascar, il est plus que probable qu'ils ne sont pas de la même famille que les fourmiliers d'Amérique. Ces derniers me paroissent former un nouveau genre, qui est entièrement dû aux recherches de M. de Manoncour, que j'ai déjà cité plusieurs fois, parce qu'il a fait une

étude approfondie sur les oiseaux étrangers , dont il a donné au Cabinet du roi plus de cent soixante espèces. Il a bien voulu me communiquer aussi toutes les observations qu'il a faites dans ses voyages au Sénégal et en Amérique : c'est de ces mêmes observations que j'ai tiré l'histoire et la description de plusieurs oiseaux , et en particulier celle des fourmiliers.

Dans la Guiane françoise , ainsi que dans tous les pays où l'on n'est pas instruit en histoire naturelle , il suffit d'appercevoir dans un animal un caractère ou une habitude qui ait de la conformité avec les caractères et les habitudes d'un genre connu , pour lui imposer le nom de ce genre ; c'est ce qui est arrivé au sujet des fourmiliers. L'on a remarqué qu'ils ne se perchoient point ou très-peu , et qu'ils couroient à terre comme les perdrix : il n'en a pas fallu davantage pour ne plus les distinguer que par la taille ; et , sans faire attention aux traits nombreux de dissemblance , on les a nommés à Cayenne *petites perdrix* *.

* Les naturels de la Guiane donnent à quelques espèces de fourmiliers le nom de *palikours*.

Mais ces oiseaux ne sont ni des perdrix ni des merles, ni même des brèves : ils ont seulement, comme ces derniers, pour principaux caractères extérieurs, les jambes longues, la queue et les ailes courtes, l'ongle du doigt postérieur plus arqué et plus long que les antérieurs, le bec droit et alongé, la mandibule supérieure échancrée à son extrémité, qui se courbe à sa jonction avec la mandibule inférieure, qu'elle déborde d'environ une ligne ; mais ils ont de plus ou de moins que les brèves (car nous ne connoissons pas la forme de la langue de ces oiseaux) la langue courte et garnie de petits filets cartilagineux et charnus vers sa pointe : les couleurs sont aussi très-différentes, comme on le verra par leurs descriptions particulières ; et il y a toute apparence que les fourmiliers diffèrent encore des brèves par leurs habitudes naturelles, puisqu'ils sont de climats très-éloignés, et dont les productions étant différentes, les nourritures ne peuvent guère être les mêmes. Lorsque nous avons parlé des brèves, nous n'avons rien pu dire de leurs habitudes naturelles, parce qu'aucun voyageur n'en a fait mention : ainsi nous

ne pouvons pas leur comparer à cet égard les fourmiliers d'Amérique.

En général, les fourmiliers se tiennent en troupes et se nourrissent de petits insectes, et principalement de fourmis, lesquelles, pour la plupart, sont assez semblables à celles d'Europe. On rencontre presque toujours ces oiseaux à terre, c'est-à-dire, sur les grandes fourmilières, qui communément, dans l'intérieur de la Guiane, ont plus de vingt pieds de diamètre. Ces insectes, par leur multitude presque infinie, sont très-nuisibles aux progrès de la culture, et même à la conservation des denrées dans cette partie de l'Amérique méridionale.

L'on distingue plusieurs espèces dans ces oiseaux mangeurs de fourmis; et, quoique différentes entre elles, on les trouve assez souvent réunies dans le même lieu: on voit ensemble ceux des grandes et ceux des petites espèces, et aussi ceux qui ont la queue un peu longue et ceux qui l'ont très-courte. Au reste, il est rare, si l'on en excepte les espèces principales, qui se réduisent à un petit nombre; il est rare, dis-je, de trouver dans aucune des autres deux individus qui se

ressemblent parfaitement , et l'on peut présumer que ces variétés si multipliées proviennent de la facilité que les petites espèces ont de se mêler et de produire ensemble; de sorte qu'on ne doit les regarder , pour la plupart , que comme de simples variétés , et non pas comme des espèces distinctes et séparées.

Tous ces oiseaux ont les ailes et la queue fort courtes , ce qui les rend peu propres pour le vol ; elles ne leur servent que pour courir et sauter légèrement sur quelques branches peu élevées. On ne les voit jamais voler en plein air : ce n'est pas faute d'agilité , car ils sont très-vifs et presque toujours en mouvement ; mais c'est faute des organes ou plutôt des instrumens nécessaires à l'exécution du vol , leurs ailes et leur queue étant trop courtes pour pouvoir les soutenir et les diriger dans un vol élevé et continu.

La voix des fourmiliers est aussi très-singulière ; ils font entendre un cri qui varie dans les différentes espèces , mais qui , dans plusieurs , a quelque chose de fort extraordinaire , comme on le verra dans la description de chaque espèce particulière.

Les environs des lieux habités ne leur conviennent pas ; les insectes dont ils font leur principale nourriture , détruits ou éloignés par les soins de l'homme , s'y trouvent avec moins d'abondance : aussi ces oiseaux se tiennent-ils dans les bois épais et éloignés , et jamais dans les savanes ni dans les autres lieux découverts , et encore moins dans ceux qui sont voisins des habitations. Ils construisent avec des herbes sèches assez grossièrement entrelacées , des nids hémisphériques , de deux , trois et quatre pouces de diamètre , selon leur propre grandeur ; ils attachent ces nids ou les suspendent par les deux côtés sur des arbrisseaux , à deux ou trois pieds au-dessus de terre : les femelles y déposent trois à quatre œufs presque ronds.

La chair de la plupart de ces oiseaux n'est pas bonne à manger ; elle a un goût bilieux et désagréable , et le mélange digéré des fourmis et des autres insectes qu'ils avalent , exhale une odeur infecte lorsqu'on les ouvre.

LE ROI DES FOURMILIERS *.

Première espèce.

Celui-ci est le plus grand et le plus rare de tous les oiseaux de ce genre : on ne les voit jamais en troupes, et très-rarement par paires ; et comme il est presque toujours seul parmi les autres qui sont en nombre, et qu'il est plus grand qu'eux, on lui a donné le nom de *roi des fourmiliers*. Nous avons d'autant plus de raison d'en faire une espèce particulière et différente de toutes les autres, que cette affectation avec laquelle il semble fuir tous les autres oiseaux, et même ceux de son espèce, est assez extraordinaire : et si un observateur aussi exact que M. de Manoncourt ne nous avoit pas fait connoître les mœurs de cet oiseau, il ne seroit guère possible de le reconnoître, à la simple inspection, pour un fourmilier ; car il a le bec d'une

* Voyez les planches enluminées, n° 702.

grosseur et d'une forme différente de celle du bec de tous les autres fourmiliers : mais comme il a plusieurs habitudes communes avec ces mêmes oiseaux, nous sommes fondés à présumer qu'il est du même genre. Ce roi des fourmiliers se tient presque toujours à terre, et il est beaucoup moins vif que les autres qui l'environnent en sautillant ; il fréquente les mêmes lieux, et se nourrit de même d'insectes, et sur-tout de fourmis : sa femelle est, comme dans toutes les autres espèces de ce genre, plus grosse que le mâle.

Cet oiseau, mesuré du bout du bec à l'extrémité de la queue, a sept pouces et demi de longueur. Son bec est brun, un peu crochu, long de quatorze lignes, et épais de cinq lignes à sa base, qui est garnie de petites moustaches ; les ailes pliées aboutissent à l'extrémité de la queue, qui n'a que quatorze lignes de longueur ; les pieds sont bruns, et longs de deux pouces.

Le dessous du corps est varié de roux brun, de noirâtre et de blanc, et c'est la première de ces couleurs qui domine jusqu'au ventre, où elle devient moins foncée, et où le blanchâtre est la couleur dominante ; deux bandes

blanches descendent des coins du bec , et accompagnent la plaque de couleur sombre de la gorge et du cou ; l'on remarque sur la poitrine une tache blanche à peu près triangulaire : le roux brun est la couleur du dessus du corps ; il est nuancé de noirâtre et de blanc , excepté le croupion et la queue , où il est sans mélange. Au reste , les dimensions en grandeur et les teintes des couleurs sont sujettes à varier dans les différens individus ; car il y en a de plus ou moins colorés , comme aussi de moins grands et de plus grands , quoiqu'adultes , et nous en avons présenté ici le terme moyen.

L'AZURIN.

Seconde espèce.

Nous avons donné à la suite des merles la description de cet oiseau *, à laquelle nous n'avons rien à ajouter. Nous avons déjà observé qu'il n'étoit certainement pas un merle ; par sa forme extérieure il doit se rapporter au genre des fourmiliers : nous ne connoissons cependant pas ses habitudes naturelles. Il est assez rare à la Guiane, d'où néanmoins il a été envoyé à M. Mauduit.

* *Histoire naturelle des oiseaux*, tome VI, page 115 ; et planches enluminées, n° 355:



LE GRAND BÉFROI.

Paquet S.

LE GRAND BÉFROI¹.

Troisième espèce.

Ce n'est que par comparaison avec un autre plus petit que nous donnons à cet oiseau l'épithète de *grand* ; car sa longueur totale n'est que de six pouces et demi. Sa queue ; longue de seize lignes, dépasse de six lignes les ailes pliées ; le bec , long de onze lignes , est noir en dessus et blanc en dessous , large à sa base de trois lignes et demie ; les pieds ont dix-huit lignes de longueur , et sont , ainsi que les doigts , d'une couleur plombée claire.

La planche enluminée , n^o 706 , représente les couleurs du plumage ; mais les teintes en varient presque dans chaque individu : les dimensions varient de même² , et nous venons d'en présenter le terme moyen.

¹ Voyez les planches enluminées , n^o 706 , fig. 1.

² Dans quelques individus , la partie supérieure du bec , quoiqu'échaucrée et un peu crochue , ne passe pas l'inférieure.

Dans cette espèce, les femelles sont beaucoup plus grosses que les mâles, et plus à proportion que dans la première espèce; c'est un rapport que tous les fourmiliers ont avec les oiseaux de proie, dont les femelles sont plus grosses que les mâles.

Ce qui distingue plus particulièrement cet oiseau, auquel nous avons donné le nom de *béfroï*, c'est le son singulier qu'il fait entendre le matin et le soir; il est semblable à celui d'une cloche qui sonne l'alarme. Sa voix est si forte, qu'on peut l'entendre à une grande distance, et l'on a peine à s'imaginer qu'elle soit produite par un oiseau de si petite taille. Ces sons aussi précipités que ceux d'une cloche sur laquelle on frappe rapidement, se font entendre pendant une heure environ: il semble que ce soit une espèce de rappel comme celui des perdrix, quoique ce bruit singulier se fasse entendre en toutes saisons et tous les jours les matins au lever du soleil, et les soirs avant son coucher; mais on doit observer que comme la saison des amours n'est pas fixée dans ces climats, les perdrix, ainsi que nos fourmi-

liers, se rappellent dans tous les temps de l'année.

Au reste, le roi des fourmiliers et le béfroï sont les seuls oiseaux de ce genre dont la chair ne soit pas mauvaise à manger.

LE PETIT BÉFROI*.

VARIÉTÉ.

IL y a dans cette espèce une différence sensible pour la grandeur, et c'est par cette raison que nous l'appellerons *le petit bэфroi*.

Sa longueur est de cinq pouces et demi; le dessus du corps est d'une couleur olivâtre, qui devient moins foncée sur le croupion; la queue, dont les plumes sont brunes, ainsi que celles des ailes, dépasse celle-ci de dix lignes; le dessous de la gorge est blanc; ensuite les plumes deviennent grises et tachetées de brun roussâtre jusqu'au ventre, qui est de cette dernière couleur.

Par cette description, il est facile d'appercevoir les rapports frappans des couleurs de cet oiseau avec celles du grand bэфroi; et du reste la conformation est la même.

* Voyez les planches enluminées, n° 823, fig. 1, sous la dénomination de *fourmilier grivolé de Cayenne*.

LE PALIKOUR * ,

O U

FOURMILIER PROPREMENT DIT.

Quatrième espèce.

Il a près de six pouces de longueur, le corps moins gros et le bec plus alongé que le petit békroï ; les yeux, dont l'iris est rougeâtre, sont entourés d'une peau d'un bleu céleste ; les pieds et la partie inférieure du bec sont de la même couleur.

La gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine, sont couverts d'une plaque noire en forme d'une cravate, avec une bordure noire et blanche qui s'étend derrière le cou, et y forme un demi-collier ; le reste du dessous du corps est cendré.

Les oiseaux de cette espèce sont très-vifs ;

* Voyez les planches enluminées, n° 700, fig. 1, sous la dénomination de *fourmilier de Cayenne*.

mais ils ne volent pas plus que les autres en plein air : ils grimpent sur les arbrisseaux à la manière des pies, et en étendant les plumes de leur queue.

Ils font entendre une espèce de fredonnement, coupé par un petit cri bref et aigu.

Les œufs sont bruns, gros à peu près comme des œufs de moineau ; le gros bout est semé de taches d'une couleur brune foncée : le nid est plus épais et mieux tissu que celui des autres fourmiliers, et a de plus une couche de mousse qui le revêt à l'extérieur.

Nous avons mis à la suite des merles plusieurs fourmiliers ; mais maintenant que M. de Manoncourt nous a fait connoître pleinement ce nouveau genre, il faut rapporter à l'espèce du *palikour*, ou *fourmilier proprement dit*, le *merle à cravate de Cayenne* (tome VI de notre *Histoire naturelle des oiseaux*, page 88, et planches enluminées, n° 560, figure 2*), le *merle roux de Cayenne* (ibid. p. 102, et planches enluminées, n° 644,

* Dans cette planche, la queue de l'oiseau est trop longue, et la couleur rousse du ventre plus foncée que dans le naturel.

figure 1), et le *petit merle brun à gorge rousse de Cayenne* (ibid. page 105, et planches enluminées, n° 644, figure 2). On peut les regarder comme des variétés de cette quatrième espèce de fourmilier. Au reste, la description en est bonne, et n'exige aucun changement; nous observerons seulement que les dimensions du merle à cravate (page 88), et du merle roux (page 102), ont été prises sur de grands individus; ce qui pourroit les faire juger plus grands que le grand béfroï, dont nous n'avons donné que la grandeur moyenne, et qui est réellement plus gros que ceux-ci.

LE COLMA*.

LE colma peut encore être regardé comme une variété ou comme une espèce très-voisine du palikour ou fourmilier proprement dit : tout son plumage est brun sur le corps, gris brun en dessous, et cendré sur le ventre ; il a seulement au bas de la tête, derrière le cou, une espèce de demi-collier roux, et la gorge blanche, piquetée de gris brun. C'est de ce dernier caractère que nous lui avons donné le nom de *colma*. Quelques individus n'ont pas ce demi-collier roux.

* Voyez les planches enluminées, n° 703, fig. 1.

LE TÉTÉMA*.

LE tétéma est un oiseau de Cayenne, qui nous paroît avoir beaucoup de rapport avec le colma, non seulement par sa grandeur, qui est la même, et sa forme, qui est assez semblable, mais encore par la disposition des couleurs, qui sont à peu près les mêmes sur presque tout le dessus du corps. La plus grande différence dans les couleurs de ces oiseaux se trouve sur la gorge, la poitrine et le ventre, qui sont d'un brun noirâtre, au lieu que, dans le colma, le commencement du cou et la gorge sont d'un blanc varié de petites taches brunes, et la poitrine et le ventre sont d'un gris cendré; ce qui pourroit faire présumer que ces différences ne viennent que du sexe. Je serois donc porté à regarder le tétéma comme le mâle, et le colma comme la femelle, parce que celui-ci a généralement les couleurs plus claires.

* Voyez les planches enluminées, n° 821.

LE FOURMILIER HUPPÉ,

Cinquième espèce.

LA longueur moyenne de cette espèce de fourmilier est de près de six pouces ; le dessus de la tête est orné de longues plumes noires, que l'oiseau redresse à sa volonté en forme de huppe ; il a l'iris des yeux noir, le dessous de la gorge couvert de plumes noires et blanches, la poitrine et le dessous du cou noirs : tout le reste du corps est gris cendré.

La queue a deux pouces quatre lignes de long ; elle est composée de douze plumes étagées *, bordées et terminées de blanc : elle passe d'un pouce les ailes pliées, dont les couvertures supérieures noires sont terminées de blanc. Ces mêmes couvertures supérieures des ailes sont, dans quelques individus, de

* Dans toutes les espèces de fourmiliers, la queue est plus ou moins étagée : ceux qui l'ont plus longue que les autres, l'ont aussi moins fournie, et les pennes en sont plus foibles.

la couleur générale du corps , c'est-à-dire , gris cendré.

La femelle a aussi une huppe , ou plutôt les mêmes longues plumes sur la tête ; mais elles sont rousses , et son plumage ne diffère de celui du mâle que par une légère teinte de roussâtre sur le gris.

Ces fourmiliers ont le cri semblable à celui d'un petit poulet ; ils pondent trois œufs¹ , et plusieurs fois l'année.

Nous avons donné , sous le nom de *grisin de Cayenne* , une variété de ce fourmilier huppé ; nous n'avons rien à ajouter à sa description².

¹ M. de Manoncourt a trouvé , dans le mois de décembre , plusieurs petits de cette espèce , qui étoient prêts à prendre leur essor : il essaya vainement d'en élever quelques uns ; ils périrent tous au bout de quatre jours , quoiqu'ils mangeassent fort bien de la mie de pain.

² Voyez le tome VI de cette *Histoire naturelle des oiseaux* , page 111 ; et les planches enluminées , n° 643.

LE FOURMILIER
A OREILLES BLANCHES *.

Sixième espèce.

IL est long de quatre pouces neuf lignes ; le dessus de la tête est brun , et les bas côtés du devant de la tête et la gorge noirs : depuis l'angle postérieur de l'œil jusqu'au bas de la tête , descend une petite bande d'un beau blanc luisant , dont les plumes sont plus larges et plus longues que celles de la tête.

Le reste du plumage n'a rien de remarquable : la couleur du dessus du corps est un mélange peu agréable d'olive et de roussâtre ; la partie supérieure du dessous du corps est rousse , et le reste gris.

La queue est longue de quinze lignes ; les ailes pliées aboutissent à son extrémité ; les pieds sont bruns. Au reste , les habitudes naturelles de cet oiseau sont les mêmes que celles des précédens.

* Voyez les planches enluminées, n° 822, fig. 1, le mâle ; et fig. 2 , la femelle.

LE CARILLONNEUR *.

Septième espèce.

LA longueur totale de cet oiseau est de quatre pouces et demi, et sa queue dépasse les ailes pliées de neuf lignes. Nous renvoyons pour les couleurs à la planche enluminée, qui les représente assez fidèlement.

Outre les habitudes communes à tous les fourmiliers, le carillonneur en a qui lui sont particulières; car, quoiqu'il se nourrisse de fourmis, et qu'il habite, comme les autres fourmiliers, les terrains où ces insectes sont les plus abondans, cependant il ne se mêle pas avec les autres espèces, et il fait bande à part. On trouve ordinairement ces oiseaux en petites compagnies de quatre ou six. Le cri qu'ils font entendre en sautillant est très-singulier; ils forment parfaitement entre eux un carillon pareil à celui de trois cloches d'un ton différent: leur voix est très-

* Voyez les planches enluminées, n° 700, fig. 2.

forte , si on la compare à leur petite taille. Il semble qu'ils chantent en partie , quoiqu'il y ait à présumer que chacun d'eux fait successivement les trois tons : cependant on n'en est pas assuré , parce que , jusqu'à ce jour , l'on n'a pas pris le soin d'élever ces oiseaux en domesticité. Leur voix n'est pas , à beaucoup près , aussi forte que celle du bécroï , qui ressemble vraiment au son d'une assez grosse cloche ; on n'entend distinctement que de cinquante pas la voix de ces carillonneurs , au lieu que l'on entend celle du bécroï de plus d'une demi-lieue. Ces oiseaux continuent leur singulier carillon pendant des heures entières , sans la moindre interruption ,

Au reste , cette espèce est assez rare , et ne se trouve que dans les forêts tranquilles de l'intérieur de la Guiane.

LE BAMB LA *.

Huitième espèce.

NOUS l'avons ainsi nommé, parce qu'il a une bande blanche transversale sur chaque aile. La planche enluminée donne une idée exacte de la taille et des couleurs de ce petit oiseau, qui est très-rare, et dont les habitudes naturelles ne nous sont pas connues; mais, par sa ressemblance avec les autres fourmiliers, il nous paroît être du même genre, en faisant néanmoins une espèce particulière.

Outre ces huit espèces de fourmiliers, nous en avons encore vu trois autres espèces que nous avons fait graver, planches 821 et 823, figures 1 et 2; mais nous ne connoissons que la figure de ces oiseaux, qui tous trois nous sont venus de Cayenne, sans la moindre notice sur leurs habitudes naturelles.

* Voyez les planches enluminées, n° 703, fig. 2.

L'ARADA*.

ON a représenté cet oiseau, planches enluminées, n° 706, figure 2, sous la dénomination de *musicien de Cayenne*, nom que lui avoit d'abord donné M. de Manoncourt; mais comme ce même nom de *musicien* a été imposé à d'autres oiseaux de genres différens, je conserve à celui-ci le nom d'*arada*, qu'il porte dans son pays natal.

Ce n'est pas précisément un fourmilier; mais nous avons cru devoir le placer à la suite de ces oiseaux, parce qu'il a tous les caractères extérieurs communs avec eux. Il en diffère néanmoins par les habitudes naturelles; car il est solitaire. Il se perche sur les arbres, et ne descend à terre que pour y prendre les fourmis et autres insectes, dont il fait aussi sa nourriture. Il en diffère encore par un grand caractère: tous les fourmiliers ne forment que des cris ou des sons sans

* Voyez les planches enluminées, n° 706, fig. 2.

modulation , au lieu que l'arada a le ramage le plus brillant : il répète souvent les sept notes de l'octave , par lesquelles il prélude ; il siffle ensuite différens airs , modulés sur un grand nombre de tons et d'accens différens , toujours mélodieux , plus graves que ceux du rossignol , et plus ressemblans aux sons d'une flûte douce : l'on peut même assurer que le chant de l'arada est en quelque façon supérieur à celui du rossignol ; il est plus touchant , plus tendre et plus flûté. D'ailleurs l'arada chante presque dans toutes les saisons , et il a , de plus que son chant , une espèce de sifflet par lequel il imite parfaitement celui d'un homme qui en appelle un autre. Les voyageurs y sont souvent trompés : si l'on suit le sifflet de cet oiseau , c'est un sûr moyen de s'égarer ; car , à mesure qu'on s'approche , il s'éloigne peu à peu en sifflant de temps en temps.

L'arada fuit les environs des lieux habités ; il vit seul dans l'épaisseur des bois éloignés des habitations , et l'on est agréablement surpris de rencontrer dans ces vastes forêts un oiseau dont le chant mélodieux semble diminuer la solitude de ces déserts : mais on

ne le rencontre pas aussi souvent qu'on le desireroit ; l'espèce n'en paroît pas nombreuse, et l'on fait souvent beaucoup de chemin sans en entendre un seul.

Je dois avouer, à l'occasion de cet oiseau dont le chant est si agréable, que je n'étois pas informé de ce fait lorsque j'ai dit dans mon Discours sur la nature des oiseaux*, qu'en général dans le nouveau monde, et sur-tout dans les terres désertes de ce continent, presque tous les oiseaux n'avoient que des cris désagréables ; celui-ci, comme l'on voit, fait une grande exception à cette espèce de règle, qui néanmoins est très-vraie pour le plus grand nombre. D'ailleurs on doit considérer que, proportion gardée, il y a peut-être dix fois plus d'oiseaux dans ces climats chauds que dans les nôtres, et qu'il n'est pas surprenant que, dans un aussi grand nombre, il s'en trouve quelques uns dont le chant est agréable : sur près de trois cents espèces que nos observateurs connoissent en Amérique, on n'en peut guère citer que cinq ou six ; savoir, l'arada, le tangara-cardinal ou scarlat,

* *Histoire naturelle des oiseaux*, tome I^{er}, premier Discours.

celui que l'on appelle *l'organiste de Saint-Domingue*, le cassique jaune, le merle des savanes de la Guiane, et le roitelet de Cayenne, presque tous les autres n'ayant, au lieu de chant, qu'un cri désagréable. En France, au contraire, sur cent ou cent-vingt espèces d'oiseaux, nous pourrions compter aisément vingt ou vingt-cinq espèces chantantes avec agrément pour notre oreille.

Les couleurs du plumage de l'arada ne répondent pas à la beauté de son chant; elles sont ternes et sombres (voyez la planche enluminée, n^o 706, figure 2); car il faut observer que, dans cette planche, les couleurs y sont trop vives et trop tranchées: elles sont plus sombres et plus vagues dans l'oiseau même.

Au reste, la longueur totale de l'arada n'est que de quatre pouces, et la queue, rayée transversalement de roux brun et de noirâtre, dépasse les ailes de sept lignes.

On peut rapporter à l'arada un oiseau que M. Mauduit nous a fait voir, et qui ne peut être d'aucun autre genre que de celui des fourmiliers: néanmoins il diffère de toutes les espèces de fourmiliers, et se rapproche

davantage de celle de l'arada, dont il se pourroit même qu'il ne fût qu'une variété; car il ressemble à l'arada par la longueur et la forme du bec, par celle de la queue, par la longueur des pieds, et par quelques plumes blanches mêlées dans les plumes brunes sur les côtés du cou; il a aussi la même grandeur à très-peu près et la même forme de corps: mais il en diffère en ce qu'il a l'extrémité du bec plus crochue, la gorge blanche avec un demi collier noir au-dessous, et que son plumage est d'une couleur uniforme, et non rayé de lignes brunes comme celui de l'arada, dont la gorge et le dessous du cou sont rouges. Ces différences sont assez grandes pour qu'on puisse regarder cet oiseau de M. Mauduit comme une race très-distincte dans celle de l'arada, ou peut-être comme une espèce voisine; car il se trouve de même à Cayenne: mais comme nous ne connoissons rien de ses habitudes naturelles, et que nous ne sommes pas informés s'il a le chant de l'arada, nous ne pouvons décider quant à présent de l'identité ou de la diversité de l'espèce de ces deux oiseaux.

LES FOURMILIERS

ROSSIGNOLS.

CES oiseaux , par leur conformation extérieure , forment un genre moyen entre les fourmiliers et les rossignols ; ils ont le bec et les pieds des fourmiliers , et , par leur longue queue , ils se rapprochent des rossignols. Ils vivent en troupes dans les grands bois de la Guiane , courent à terre et sautent sur les branches peu élevées , sans voler en plein air ; ils se nourrissent de fourmis et d'autres petits insectes. Ils sont très-agiles , et font entendre en sautillant une espèce de fredonnement , suivi d'un petit cri aigu , qu'ils répètent plusieurs fois de suite lorsqu'ils se rappellent.

Nous n'en connoissons que de deux espèces.

LE CORAYA *.

Première espèce.

Nous l'avons ainsi nommé, parce qu'il a la queue rayée transversalement de noirâtre. La longueur de cet oiseau est de cinq pouces et demi, mesuré depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue; la gorge et le devant du cou sont blancs; la poitrine est moins blanche, et prend une teinte de cendré; il y a un peu de roussâtre sous le ventre et sur les jambes; la tête est noire, et le dessus du corps d'un brun roux: la queue, étagée, est longue de deux pouces; elle dépasse les ailes de dix-huit lignes au moins: l'ongle postérieur est, comme dans les fourmiliers, le plus long et le plus fort de tous.

* Voyez les planches enluminées, n° 701, fig. 1.

L'ALAPI*.

Seconde espèce.

CETTE seconde espèce de fourmilier-rossignol est un peu plus grande que la première. Cet oiseau a près de six pouces de longueur ; la gorge , le devant du cou et la poitrine sont noirs ; le reste du dessous du corps est cendré ; une couleur brune olivâtre couvre le dessus de la tête , du cou et du dos ; le reste du dessus du corps est d'un cendré plus foncé que celui du ventre ; l'on remarque une tache blanche sur le milieu du dos ; la queue , noirâtre et un peu étagée , dépasse d'un pouce et demi les ailes , dont les plumes sont brunes en dessus et noirâtres en dessous ; et les couvertures supérieures sont d'un brun très-foncé , piqueté de blanc , ce qui a fait donner à cet oiseau le nom d'*alapi*.

La femelle n'a pas la tache blanche sur le dos ; sa gorge est blanche , et le reste du des-

* Voyez les planches enluminées, n° 701, fig. 2.

sous du corps roussâtre, avec des plumes gris cendré sur les côtés du bas-ventre et sur celles qui forment les couvertures inférieures de la queue; les points des couvertures des ailes sont aussi roussâtres, et la couleur du dessus du corps est moins foncée que dans le mâle.

Au reste, ces teintes de couleurs et les couleurs elles-mêmes sont sujettes à varier dans les différens individus de cette espèce, comme nous l'avons observé dans celle des fourmiliers.



L'AGAMI .

J. P. Dauguet Sc.

L'AGAMI*.

Nous rendons à cet oiseau le nom d'*agami*, qu'il a toujours porté dans son pays natal, afin d'éviter les équivoques dans lesquelles l'on ne tombe que trop souvent par la confusion des noms ; nous-mêmes avons déjà parlé de cet oiseau sous le nom de *caracara*, sans savoir que ce fût l'agami : mais tout ce que nous en avons dit d'après le P. du Tertre, doit néanmoins se rapporter à cet oiseau, qui n'est point un faisan, comme le dit cet auteur, et qui est encore plus éloigné du caracara de Marcgrave, lequel est un oiseau de proie, et dont le P. du Tertre avoit mal-à-propos emprunté le nom.

L'agami n'est donc ni le caracara ni un faisan ; mais ce n'est pas non plus une poule sauvage, comme l'a écrit Barrère, ni une grue, comme il est dénommé dans l'ouvrage de M. Pallas, ni même un grand oiseau

* Voyez les planches enluminées, n° 169.

d'eau de la famille des vanneaux , comme M. Adanson paroît l'insinuer en disant qu'il est de cette famille , à cause de ses genouillères relevées et du doigt postérieur situé un peu plus haut que les trois antérieurs , et qu'il forme un genre intermédiaire entre le jacana et le kamichi.

Il est vrai que l'agami a quelque rapport avec les oiseaux d'eau par ce caractère très-bien saisi par M. Adanson , et encore par la couleur verdâtre de ses pieds ; mais il en diffère par tout le reste de sa nature , puisqu'il habite les montagnes sèches et les forêts sur les hauteurs , et qu'on ne le voit jamais ni dans les marécages ni sur le bord des eaux. Nous n'avions pas besoin de ce nouvel exemple pour démontrer l'insuffisance de toutes les méthodes , qui , ne portant jamais que sur quelques caractères particuliers , se trouvent très-souvent en défaut lorsqu'on vient à les appliquer ; car tout méthodiste rangera , comme M. Adanson , l'agami dans la classe des oiseaux d'eau , et se trompera autant qu'il est possible de se tromper , puisqu'il ne fréquente pas les eaux , et qu'il vit dans les bois comme les perdrix et les faisans.

Cependant ce n'est point un faisan ni un hocco ; car il diffère de ce genre non seulement par les pieds et les jambes , mais encore par les doigts et les ongles , qui sont beaucoup plus courts : il diffère encore plus de la poule , et l'on ne doit pas non plus le placer avec les grues , parce qu'il a le bec , le cou et les jambes beaucoup plus courts que la grue , qu'on doit mettre avec les oiseaux d'eau , au lieu que l'agami doit être rangé dans les gallinacés.

L'agami a vingt-deux pouces de longueur ; le bec , qui ressemble parfaitement à celui des gallinacés , a vingt-deux lignes : la queue est très-courte , n'ayant que trois pouces un quart ; de plus , elle est couverte et un peu dépassée par les couvertures supérieures , et elle n'excède pas les ailes lorsqu'elles sont pliées : les pieds ont cinq pouces de hauteur , et sont revêtus tout autour de petites écailles , comme dans les autres gallinacés ; et ces écailles s'étendent jusqu'à deux pouces au-dessus des genouillères , où il n'y a point de plumes.

La tête en entier ; ainsi que la gorge et la moitié supérieure du cou , en dessus et en

que c'est par un faux préjugé qu'on est porté à croire que tous les sons qu'un animal fait entendre, passent par la gorge ou par l'extrémité opposée ; car, quoique le son en général ait besoin de l'air pour véhicule, cependant on entend tous les jours dans le grouillement des intestins, des sons qui ne passent ni par la bouche ni par l'anus, et qui sont cependant très-sensibles à l'oreille. Il n'est donc pas nécessaire même de supposer que l'agami ouvre un peu le bec, comme le dit M. Vosmaër, pour que ce son se fasse entendre ; il suffit qu'il soit produit dans l'intérieur du corps de l'animal pour être entendu au dehors, parce que le son perce à travers les membranes et les chairs, et qu'étant une fois excité au dedans, il est nécessaire qu'il se fasse entendre plus ou moins au dehors. D'ailleurs ce son sourd que l'agami fait entendre, ne lui est pas particulier : le hocco rend souvent un son de même nature, et qui même est plus articulé que celui de l'agami ; il prononce son nom et le fait entendre par syllabes, *co, hocco, co, co, co*, d'un ton grave profond, et bien plus fort que celui de l'agami. Il n'ouvre pas le bec, en

sorte qu'on peut les comparer parfaitement à cet égard ; et comme , dans leur conformation intérieure , il n'y a rien d'assez sensiblement différent de celle des autres oiseaux , nous croyons qu'on ne doit regarder ce son que comme une habitude naturelle , commune à un grand nombre d'oiseaux , mais seulement plus sensible dans l'agami et le hocco. Le son grave que font entendre les coqs-d'Inde avant leur cri , le roucoulement des pigeons qui s'exécute sans qu'ils ouvrent le bec , sont des sons de même nature ; seulement ils se produisent dans une partie plus voisine de la gorge : l'on voit celle du pigeon s'enfler et se distendre , au lieu que le son du hocco , et sur-tout celui de l'agami , sont produits dans une partie plus basse , si éloignée de la gorge , qu'on est tenté de rapporter leur issue à l'ouverture opposée , par le préjugé dont je viens de parler , tandis que ce son intérieur , semblable aux autres sons qui se forment au dedans du corps des animaux , et sur-tout dans le grouillement des intestins , n'a point d'autre issue que la perméabilité des chairs et de la peau , qui laisse passer le son au dehors du corps. Ces sons doivent moins

étonner dans les oiseaux que dans les animaux quadrupèdes ; car les oiseaux ont plus de facilité de produire ces sons sourds , parce qu'ils ont des poumons et des réservoirs d'air bien plus grands à proportion que les autres animaux : et comme le corps entier des oiseaux est plus perméable à l'air , ces sons peuvent aussi sortir et se faire entendre d'une manière plus sensible ; en sorte que cette faculté , au lieu d'être particulière à l'agami , doit être regardée comme une propriété générale que les oiseaux exercent plus ou moins , et qui n'a frappé dans l'agami et le hocco que par la profondeur du lieu où se produit ce son , au lieu qu'on n'y a point fait attention dans les coqs-d'Inde , les pigeons , et dans d'autres où il se produit plus à l'extérieur , c'est-à-dire , dans la poitrine ou dans le voisinage de la gorge.

A l'égard des habitudes de l'agami dans l'état de domesticité , voici ce qu'en dit M. Vosmaër : « Quand ces oiseaux sont entretenus avec propreté , ils se tiennent aussi « fort nets , et font souvent passer par leur « bec les plumes du corps et des ailes , lorsqu'ils jôitent quelquefois entre eux ; cela

« se fait tout en sautant et avec d'assez forts
« mouvemens et battemens d'ailes. La diffé-
« rence du climat et des alimens amortit cer-
« tainement ici (en Hollande) leur ardeur na-
« turelle pour la propagation, dont ils ne don-
« nent que de très-foibles marques. Leur nour-
« riture ordinaire est du grain, tel que le blé-
« sarrasin, etc.; mais ils mangent aussi fort
« volontiers de petits poissons, de la viande
« et du pain. Leur goût pour le poisson, et
« leurs jambes passablement longues, font
« assez voir qu'en ceci ils tiennent encore de
« la nature des hérons et des grues, qu'ils
« sont amis des eaux, et qu'ils appartiennent
« à la classe des oiseaux aquatiques ». Nous
devons remarquer ici que ce goût pour le
poisson n'est pas une preuve, puisque les
poules en sont aussi friandes que de toute
autre nourriture. « Ce que Pistorius nous
« raconte, continue M. Vosmaër, de la re-
« connoissance de cet oiseau, peut faire honte
« à bien des gens. Cet oiseau, dit-il, est
« reconnoissant quand on l'a apprivoisé, et
« distingue son maître ou bienfaiteur par-
« dessus tout autre; je l'ai expérimenté moi-
« même, en ayant élevé un tout jeune. Lors-

« que le matin j'ouvris sa cage , cette caressante bête me sautoit autour du corps , les deux ailes étendues , trompetant (c'est ainsi que plusieurs croient devoir exprimer ce son) du bec et du derrière , comme si , de cette manière , il vouloit me souhaiter le bon jour. Il ne me faisoit pas un accueil moins affectueux quand j'étois sorti et que je revenois au logis : à peine m'appercevoit-il de loin , qu'il couroit à moi , bien que je fusse même dans un bateau , et , en mettant pied à terre , il me félicitoit de mon arrivée par les mêmes complimens ; ce qu'il ne faisoit qu'à moi seul en particulier , et jamais à d'autres. »

Nous pouvons ajouter à ces observations beaucoup d'autres faits qui nous ont été communiqués par M. de Manoncourt.

Dans l'état de nature , l'agami habite les grandes forêts des climats chauds de l'Amérique , et ne s'approche pas des endroits découverts , et encore moins des lieux habités. Il se tient en troupes assez nombreuses , et ne fréquente pas de préférence les marais ni le bord des eaux ; car il se trouve souvent sur les montagnes et autres terres élevées. Il

marche et court plutôt qu'il ne vole , et sa course est aussi rapide que son vol est pesant ; car il ne s'élève jamais que de quelques pieds , pour se reposer à une petite distance sur terre ou sur quelques branches peu élevées. Il se nourrit de fruits sauvages comme les hoccas , les marails et autres oiseaux gallinacés. Lorsqu'on le surprend , il fuit et court plus souvent qu'il ne vole , et il jette en même temps un cri aigu semblable à celui du dindon.

Ces oiseaux grattent la terre au pied des grands arbres , pour y creuser la place du dépôt de leurs œufs ; car ils ne ramassent rien pour le garnir , et ne font point de nid. Ils pondent des œufs en grand nombre , de dix jusqu'à seize , et ce nombre est proportionné , comme dans tous les oiseaux , à l'âge de la femelle. Ces œufs sont presque sphériques , plus gros que ceux de nos poules , et peints d'une couleur de verd clair. Les jeunes agamis conservent leur duvet , ou plutôt leurs premières plumes effilées , bien plus long-temps que nos poussins ou nos perdreaux : on en trouve qui les ont longues de près de deux pouces , en sorte qu'on les

prendroit pour des animaux couverts de poil ou de soie jusqu'à cet âge; et ce duvet ou ces soies sont très-serrées, très-fournies et très-douces au toucher : les vraies plumes ne viennent que quand ils ont pris plus du quart de leur accroissement.

Non seulement les agamis s'apprivoisent très-aisément, mais ils s'attachent même à celui qui les soigne, avec autant d'empressement et de fidélité que le chien : ils en donnent des marques les moins équivoques; car si l'on garde un agami dans la maison, il vient au-devant de son maître, lui fait des caresses, le suit ou le précède, et lui témoigne la joie qu'il a de l'accompagner ou de le revoir : mais aussi lorsqu'il prend quelqu'un en guignon, il le chasse à coups de bec dans les jambes, et le reconduit quelquefois fort loin, toujours avec les mêmes démonstrations d'humeur ou de colère, qui souvent ne provient pas de mauvais traitemens ou d'offenses, et qu'on ne peut guère attribuer qu'au caprice de l'oiseau, déterminé peut-être par la figure déplaisante ou par l'odeur désagréable de certaines personnes. Il ne manque pas aussi d'obéir à la

voix de son maître ; il vient même auprès de tous ceux qu'il ne hait pas , dès qu'il est appelé. Il aime à recevoir des caresses , et présente sur-tout la tête et le cou pour les faire gratter ; et lorsqu'il est une fois accoutumé à ces complaisances , il en devient importun , et semble exiger qu'on les renouvelle à chaque instant. Il arrive aussi , sans être appelé , toutes les fois qu'on est à table , et il commence par chasser les chats et les chiens , et se rendre maître de la chambre avant de demander à manger ; car il est si confiant et si courageux , qu'il ne fuit jamais , et les chiens de taille ordinaire sont obligés de lui céder , souvent après un combat long , et dans lequel il sait éviter la dent du chien en s'élevant en l'air , et retombant ensuite sur son ennemi , auquel il cherche à crever les yeux , et qu'il meurtrit à coups de bec et d'ongles ; et lorsqu'une fois il s'est rendu vainqueur , il poursuit son ennemi avec un acharnement singulier , et finiroit par le faire périr si on ne les séparoit. Enfin il prend dans le commerce de l'homme presque autant d'instinct relatif que le chien , et l'on nous a même assuré qu'on pouvoit apprendre

à l'agami à garder et conduire un troupeau de moutons. Il paroît encore qu'il est jaloux contre tous ceux qui peuvent partager les caresses de son maître; car souvent, lorsqu'il vient autour de la table, il donne de violens coups de bec contre les jambes nues des nègres ou des autres domestiques, quand ils approchent de la personne de son maître.

La chair de ces oiseaux, sur-tout celle des jeunes, n'est pas de mauvais goût; mais elle est sèche et ordinairement dure. On découpe, dans leurs dépouilles, la partie brillante de leur plumage; c'est cette plaque de couleur changeante et vivé que l'on a soin de préparer pour faire des parures.

M. de la Borde nous a aussi communiqué les notices suivantes au sujet de ces oiseaux.
 « Les agamis sauvages, dit-il, sont écartés
 « dans l'intérieur des terres, de manière qu'il
 « n'y en a plus aux environs de Cayenne.....
 « et ils sont très-communs dans les terres
 « éloignées ou inhabitées..... On les trouve
 « toujours dans les grands bois, en nom-
 « breuses troupes de dix à douze, jusqu'à
 « quarante..... Ils se lèvent de terre pour
 « voler à des arbres peu élevés, sur lesquels

« ils restent tranquilles ; les chasseurs en
« tuent quelquefois plusieurs sans que les
« autres fuient. . . . Il y a des hommes qui
« imitent leur bourdonnement ou son sourd
« si parfaitement, qu'ils les font venir à
« leurs pieds. Quand les chasseurs ont
« trouvé une compagnie d'agamis, ils ne
« quittent pas prise qu'ils n'en aient tué
« plusieurs. Ces oiseaux ne volent presque
« pas, et leur chair n'est pas bien bonne ;
« elle est noire, toujours dure : mais celle
« des jeunes est moins mauvaise. . . . Il n'y
« a pas d'oiseau qui s'apprivoise plus aisé-
« ment que celui-ci : il y en a toujours plu-
« sieurs dans les rues de Cayenne. Ils
« vont aussi hors de la ville, et reviennent
« exactement se retirer chez leur maître. . . .
« On les approche et les manie tant qu'on
« veut ; ils ne craignent ni les chiens, ni les
« oiseaux de proie dans les basses-cours : ils
« se reudent maîtres des poules, et ils s'en
« font craindre. Ils se nourrissent comme
« les poules, les marails, les paraguas ; ce-
« pendant les agamis très-jeunes préfèrent
« les petits vers et la viande à toute autre
« nourriture.

« Presque tous ces oiseaux prennent à tic

« de suivre quelqu'un dans les rues ou hors de
 « la ville, des personnes même qu'ils n'auront
 « jamais vues : vous avez beau vous cacher,
 « entrer dans les maisons; ils vous attendent,
 « reviennent toujours à vous, quelquefois
 « pendant plus de trois heures. Je me suis
 « mis à courir quelquefois, ajoute M. de la
 « Borde; ils couroient plus que moi, et me
 « gagnoient toujours le devant : quand je
 « m'arrêtois, ils s'arrêtoient aussi fort près
 « de moi. J'en connois un qui ne manque
 « pas de suivre tous les étrangers qui entrent
 « dans la maison de son maître, et de les
 « suivre dans le jardin, où il fait, dans les
 « allées, autant de tours de promenade qu'eux,
 « jusqu'à ce qu'ils se retirent. »

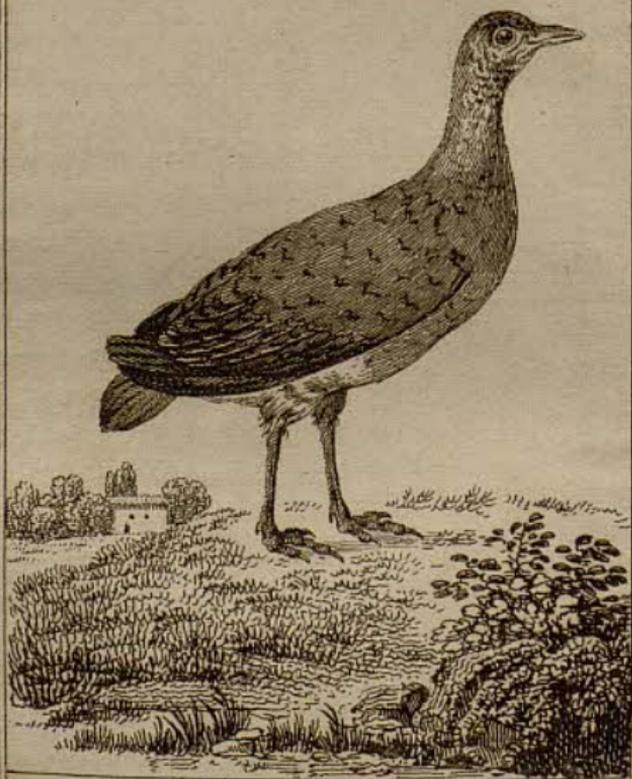
Comme les habitudes naturelles de cet oiseau étoient très-peu connues, j'ai cru devoir rapporter mot à mot les différentes notices que l'on m'en a données. Il en résulte que de tous les oiseaux l'agami est celui qui a le plus d'instinct et le moins d'éloignement pour la société de l'homme. Il paroît à cet égard être aussi supérieur aux autres oiseaux que le chien l'est aux autres animaux. Il a même l'avantage d'être le seul qui ait cet instinct social, cette connoissance,

cet attachement bien décidé pour son maître; au lieu que, dans les animaux quadrupèdes, le chien, quoique le premier, n'est pas le seul qui soit susceptible de ces sentimens relatifs. Et puisque l'on connoît ces qualités dans l'agami, ne devoit-on pas tâcher de multiplier l'espèce? Dès que ces oiseaux aiment la domesticité, pourquoi ne les pas élever, s'en servir, et chercher à perfectionner encore leur instinct et leurs facultés? Rien ne démontre mieux la distance immense qui se trouve entre l'homme sauvage et l'homme policé, que les conquêtes de celui-ci sur les animaux : il s'est aidé du chien, s'est servi du cheval, de l'âne, du bœuf, du chameau, de l'éléphant, du renne, etc.; il a réuni autour de lui les poules, les oies, les dindons, les canards, et logé les pigeons : le sauvage a tout négligé, ou plutôt n'a rien entrepris, même pour son utilité ni pour ses besoins : tant il est vrai que le sentiment du bien-être, et même l'instinct de la conservation de soi-même, tient plus à la société qu'à la Nature, plus aux idées morales qu'aux sensations physiques.

LES TINAMOUS *.

CES oiseaux, qui sont propres et particuliers aux climats chauds de l'Amérique, doivent être regardés comme faisant partie des oiseaux gallinacés; car ils tiennent de l'outarde et de la perdrix, quoiqu'ils en diffèrent par plusieurs caractères: mais on se tromperoit si l'on prenoit pour caractères constans certaines habitudes naturelles, qui ne dépendent souvent que du climat ou d'autres circonstances: par exemple, la plupart des oiseaux qui ne se perchent point en Europe, et qui demeurent toujours à terre comme les perdrix, se perchent en Amérique, et même les oiseaux d'eau à pieds palmés, que nous n'avons jamais vus dans nos climats se percher sur les arbres, s'y posent communément; ils vont sur l'eau pendant le jour, et retournent la nuit sur

* *Tinamous*, nom que les naturels de la Guiane donnent à ces oiseaux.



LE TINAMOUS MAGOUA.

J. P. August 8.

les arbres, au lieu de se tenir à terre. Il paroît que ce qui détermine cette habitude, qu'on auroit d'abord jugée contraire à leur nature, c'est la nécessité où ils se trouvent d'éviter non seulement les jaguars et autres animaux de proie, mais encore les serpens et les nombreux insectes dont la terre fourmille dans ces climats chauds, et qui ne leur laisseroient ni tranquillité ni repos; les fourmis seules, arrivant toujours en colonnes pressées et en nombre immense, feroient bientôt autant de squelettes des jeunes oiseaux qu'elles pourroient envelopper pendant leur sommeil, et l'on a reconnu que les serpens avalent souvent des cailles, qui sont les seuls oiseaux qui se tiennent à terre dans ces contrées. Ceci semble d'abord faire une exception à ce que nous venons de dire; tous les oiseaux ne se perchent donc pas, puisque les cailles restent à terre dans ce climat, comme dans ceux de l'Europe: mais il y a toute apparence que ces cailles, qui sont les seuls oiseaux qui se tiennent à terre en Amérique, n'en sont pas originaires; il est de fait que l'on y en a porté d'Europe en assez grand nombre, et il est probable qu'elles n'ont pas

eu encore le temps de conformer leurs habitudes aux nécessités et aux convenances de leur nouveau domicile, et qu'elles prendront peut-être à la longue, et à force d'être incommodées, le parti de se percher, comme le font tous les autres oiseaux.

Nous aurions dû placer le genre des tinamous après celui de l'outarde; mais ces oiseaux du nouveau continent ne nous étoient pas alors assez connus, et c'est à M. de Manoncourt que nous devons la plus grande partie des faits qui ont rapport à leur histoire, ainsi que les descriptions exactes qu'il nous a mis en état de faire, d'après les individus qu'il nous a donnés pour le Cabinet du roi.

Les Espagnols de l'Amérique et les François de Cayenne ont également donné aux tinamous le nom de *perdrix*; et ce nom, quoique très-impropre, a été adopté par quelques nomenclateurs: mais le tinamon diffère de la perdrix en ce qu'il a le bec grêle, alongé et mousse à son extrémité, noir par-dessus et blanchâtre en dessous, avec les narines oblongues et posées vers le milieu de la longueur du bec; il a aussi le doigt postérieur très-court, et qui ne pose point

à terre; les ongles sont fort courts, assez larges, et creusés en gouttière par-dessous: les pieds diffèrent encore de ceux de la perdrix; car ils sont chargés par-derrrière, comme ceux des poules, et sur toute leur longueur, d'écaillés qui ont la forme de petites coquilles, mais dont la partie supérieure se relève et forme autant d'inégalités, ce qui n'est pas si sensible sur le pied des poules. Tous les tinamous ont aussi la gorge et le jabot assez dégarnis de plumes, qui sont très-écartées et clair-semées sur ces parties; les penes de la queue sont si courtes, que, dans quelques individus, elles sont entièrement cachées par les couvertures supérieures. Ainsi ces oiseaux ont été très-mal-à-propos appelés *perdrix*, puisqu'ils en diffèrent par tant de caractères essentiels.

Mais ils diffèrent aussi de l'outarde par quelques uns de leurs principaux caractères, et particulièrement par ce quatrième doigt qu'ils ont en arrière, et qui manque à l'outarde; en sorte que nous avons cru devoir en faire un genre particulier, sous le nom qu'ils portent dans leur pays natal.

Les habitudes communes à toutes les

espèces de tinamous sont, comme nous l'avons dit, de se percher sur les arbres pour y passer la nuit, et de s'y tenir aussi quelquefois pendant le jour, mais de ne jamais se placer au faite des grands arbres, et de ne se poser que sur les branches les moins élevées. Il semble donc que ces oiseaux, ainsi que beaucoup d'autres, ne se perchent que malgré eux, et parce qu'ils y sont contraints par la nécessité : on en a un exemple évident par les perdrix de cette contrée, qui ne diffèrent pas beaucoup de celles de l'Europe, et qui ne quittent la terre que le plus tard qu'elles peuvent chaque jour ; elles ne se perchent même que sur les branches les plus basses, à deux ou trois pieds de hauteur de terre. Ces perdrix de la Guiane ne nous étoient pas bien connues lorsque nous avons écrit l'histoire de ce genre d'oiseaux ; mais nous en donnerons la description à la suite de cet article.

En général, les tinamous sont tous bons à manger ; leur chair est blanche, ferme, cassante et succulente, sur-tout celle des ailes, dont le goût a beaucoup de rapport à celui de la perdrix rouge. Les cuisses et le croupion

ont d'ordinaire une amertume qui les rend désagréables ; cette amertume vient des fruits de balisier dont ces oiseaux se nourrissent, et l'on trouve la même amertume dans les pigeons ramiers qui mangent de ces fruits : mais lorsque les tinamous se nourrissent d'autres fruits, comme de cerises sauvages, etc., alors toute leur chair est bonne, sans cependant avoir de fumet. Au reste, on doit observer que comme l'on ne peut garder aucun gibier plus de vingt-quatre heures à la Guiane sans qu'il soit corrompu par la grande chaleur et l'humidité du climat, il n'est pas possible que les viandes prennent le degré de maturité nécessaire à l'excellence du goût, et c'est par cette raison qu'aucun gibier de ce climat ne peut acquérir de fumet. Ces oiseaux, comme tous ceux qui ont un jabot, avalent souvent les fruits sans les broyer, ni même sans les casser ; ils aiment de préférence, non seulement les cerises sauvages, mais encore les fruits du palmier *commun*, et même ceux de l'arbre de café, lorsqu'ils se trouvent à portée d'en manger. Ce n'est pas sur les arbres mêmes qu'ils cueillent ces fruits ; ils se contentent de les ramasser

à terre; ils les cherchent. Ils grattent aussi la terre et la creusent pour y faire leur nid, qui n'est composé pour l'ordinaire que d'une couche d'herbes sèches. Ils font communément deux pontes par an, et toutes deux très-nombreuses; ce qui prouve encore que ces oiseaux, ainsi que l'agami, sont de la classe des gallinacés, lesquels pondent tous en beaucoup plus grand nombre que les autres oiseaux. Leur vol est aussi, comme celui des gallinacés, pesant et assez court; mais ils courent à terre avec une grande vitesse. Ils vont en petites troupes, et il est assez rare de les trouver seuls ou par paires; ils se rappellent en tout temps, matin et soir, et quelquefois aussi pendant le jour: ce rappel est un sifflement lent, tremblant et plaintif, que les chasseurs imitent pour les attirer à leur portée; car c'est l'un des meilleurs gibiers et le plus commun qui soit dans ce pays.

Au reste, nous observerons, comme une chose assez singulière, que dans ce genre d'oiseaux, ainsi que dans celui des fourmi-liers, la femelle est néanmoins plus grosse que le mâle; ce qui n'appartient guère, dans

nos climats , qu'à la classe des oiseaux de proie : mais du reste les femelles tinamous sont presque entièrement semblables aux mâles par la forme du corps , ainsi que par l'ordre et la distribution des couleurs.

LE MAGOUA¹.

Première espèce.

Nous donnons au plus grand des tinamous le nom de *magoua*, par contraction de *macoucagua*, nom qu'il porte au Bresil². Cet oiseau est au moins de la grandeur d'un faisan; son corps est si charnu, qu'il a, selon

¹ Voyez les planches enluminées, n^o 476, *tinamou de Cayenne*.

² MM. Brisson et Barrère ont confondu mal-à-propos le *magoua* avec l'*yambu* du Bresil, qui, selon Marcgrave, est une vraie perdrix de la taille et de la forme des nôtres; et ils ont aussi tous deux réuni l'*agami* et le *macucagua* de Marcgrave, qui est le même oiseau que le *magoua*. M. Brisson a donc indiqué cette espèce de tinamou sous deux noms différens, et sa quatrième et sa cinquième perdrix désignent le même oiseau, c'est-à-dire, le *magoua*, si cependant l'on séparé de leur nomenclature l'*yambu*, qui en diffère, et l'*agami*, qui n'y a aucun rapport.

Marcgrave¹, le double de la chair d'une bonne poule. Il a la gorge et le bas du ventre blancs; le dessus de la tête d'un roux foncé; le reste du corps d'un gris brun, varié de blanc sur le haut du ventre, les côtés et les couvertures des jambes; un peu de verdâtre sur le cou, la poitrine, le haut du dos, et les couvertures supérieures des ailes et de la queue, sur lesquelles on remarque quelques taches transversales noirâtres, qui sont moins nombreuses aux couvertures de la queue; le gris brun est plus foncé sur le reste du corps, et il est varié de taches transversales noires, qui deviennent moins nombreuses vers le croupion; l'on voit aussi quelques petites taches noires sur les pennes latérales de la queue: les pennes moyennes des ailes sont variées de roux et de gris brun, et terminées par un bord roussâtre; les grandes pennes sont cendrées, sans taches et sans bordures: les pieds sont noirâtres, et les yeux noirs²,

¹ Cet oiseau mange, suivant l'auteur, des fèves sauvages, et les fruits que porte l'arbre appelé au Bresil *araeicu*.

² Voyez la planche enluminée, n° 476, sur laquelle on doit observer que la peau qui, dans cette

derrière lesquels, à une petite distance, l'on voit les oreilles comme dans les poules. Pison a observé que toutes les parties intérieures de cet oiseau étoient semblables à celles de la poule.

La grandeur n'est pas la même dans tous les individus de cette espèce. Voici à peu près le terme moyen de leurs dimensions. La longueur totale est de quinze pouces, le bec de vingt lignes, la queue de trois pouces et demi, et les pieds de deux pouces trois quarts : la queue dépasse les ailes pliées d'un pouce deux lignes.

Le sifflement par lequel ces oiseaux se rappellent, est un son grave qui se fait entendre de loin, et régulièrement à six heures du soir, c'est-à-dire, au moment même du coucher du soleil dans ce climat; de sorte que quand le ciel est couvert, et qu'on entend le magoua, on est aussi sûr de l'heure que si l'on consultoit une pendule. Il ne siffle jamais la nuit, à moins que quelque chose ne l'effraie.

planche, entoure les yeux, n'est pas nue dans la Nature, mais couverte de petites plumes brunes, variées de gris.

La femelle pond de douze à seize œufs presque ronds, un peu plus gros que des œufs de poule, d'un beau bleu verdâtre, et très-bons à manger.

LE TINAMOU CENDRÉ *.

Seconde espèce.

Nous avons adopté cette dénomination, parce qu'elle fait, pour ainsi dire, la description de l'oiseau, qui n'étoit connu d'aucun naturaliste, et que nous devons à M. de Manoncourt. C'est de tous les tinamous le moins commun à la Guiane. Il est en effet d'un brun cendré uniforme sur tout le corps, et cette couleur ne varie que sur la tête et le haut du cou, où elle prend une teinte de roux. Nous n'en donnons pas la représentation, parce qu'on peut aisément se faire une idée de cet oiseau, en jetant les yeux sur le grand tinamou, planche 476, et le supposant plus petit, avec une couleur uniforme et cendrée.

Sa longueur est d'un pied; son bec de seize lignes; sa queue de deux pouces et demi, et ses pieds d'autant.

* Par les François de Cayenne, *perdrix cendrée.*

LE TINAMOU VARIÉ *.

Troisième espèce.

CETTE espèce, qui est la troisième dans l'ordre de grandeur, diffère des deux premières par la variété du plumage. C'est par cette raison que nous lui avons donné le nom de *tinamou varié*. Les créoles de Cayenne l'appellent *perdrix peintade*, quoique cette dénomination ne lui convienne point; car il ne ressemble en rien à la peintade, et son plumage n'est pas piqueté, mais rayé. Il a la gorge et le milieu du ventre blancs; le cou, la poitrine et le haut du ventre, roux; les côtés et les jambes rayés obliquement de blanc, de brun et de roux; le dessus de la tête et du haut du cou noirs; tout le dessus du corps, les couvertures supérieures de la queue et des ailes, et les plumes moyennes des ailes, rayés transversalement de noir et de brun olivâtre, plus foncé sur le dos, et

* Voyez les planches enluminées, n° 828.

plus clair sur le croupion et les côtés ; les grandes plumes des ailes sont brunes , uniformément sans aucune tache ; les pieds sont noirâtres.

Sa longueur totale est de onze pouces ; son bec de quinze lignes ; sa queue de deux pouces : elle dépasse les ailes pliées de six lignes.

Il est assez commun dans les terres de la Guiane, quoiqu'en moindre nombre que le magoua, qui de tous est celui que l'on trouve le plus fréquemment dans les bois ; car aucune des trois espèces que nous venons de décrire, ne fréquente les lieux découverts. Dans celle-ci, la femelle pond dix ou douze œufs, un peu moins gros que ceux de la poule faisane, et qui sont très-remarquables par la belle couleur de lilas dont ils sont peints par-tout et assez uniformément.

LE SOÛ².

Quatrième espèce.

C'EST le nom que cet oiseau porte à la Guiane, et qui lui a été donné par les naturels du pays. Nous l'avons fait représenter, planches enluminées, n^o 829. Il est le plus petit des oiseaux de ce genre, n'ayant que huit à neuf pouces de longueur, et n'étant pas plus gros qu'une perdrix. Sa chair est aussi bonne à manger que celle des autres espèces; mais il ne pond que cinq ou six œufs, et quelquefois trois ou quatre, un peu plus gros que des œufs de pigeon : ils sont presque sphériques et blancs, comme ceux des poules. Les souïs ne font pas, comme les magouas, leur nid en creusant la terre;

¹ Voyez les planches enluminées, n^o 829.

² Par les naturels de la Guiane, *souï*; par les créoles de Cayenne, *perdrix cul-rond*, à cause de sa queue très-courte, qui est recouverte par les grandes couvertures.

ils le construisent sur les branches les plus basses des arbrisseaux, avec des feuilles étroites et longues : ce nid, de figure hémisphérique, est d'environ six pouces de diamètre, et cinq pouces de hauteur. C'est la seule des quatre espèces de tinamous qui ne reste pas constamment dans les bois ; car ceux-ci fréquentent souvent les halliers, c'est-à-dire, les lieux anciennement défrichés, et qui ne sont couverts que de petites broussailles ; ils s'approchent même des habitations.

Le souï a la gorge variée de blanc et de roux ; tout le dessous du corps et les couvertures des jambes d'un roux clair ; le dessus de la tête et le haut du cou noirs ; le bas du cou, le dos et tout le dessus du corps, d'un brun varié de noirâtre peu apparent ; les couvertures supérieures et les penes moyennes des ailes sont brunes, bordées de roux ; les grandes penes des ailes sont brunes, sans aucune tache ni bordure ; la queue dépasse les ailes pliées de dix lignes, et elle est dépassée elle-même par ses couvertures.

LE TOCRO,

o v

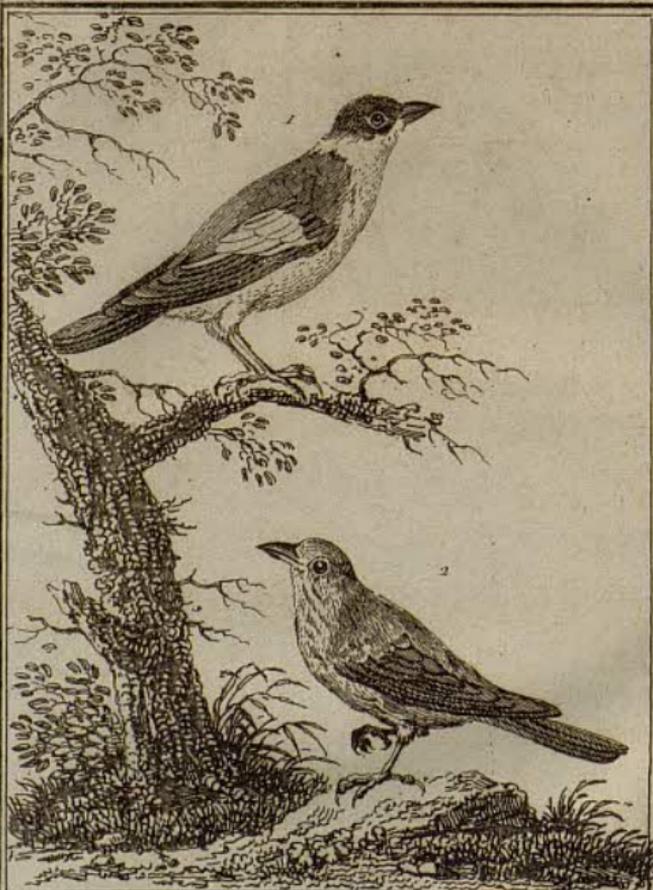
PERDRIX DE LA GUIANE.

LE tocro est un peu plus gros que notre perdrix grise, et son plumage est d'un brun plus foncé ; du reste, il lui ressemble en entier, tant par la figure et la proportion du corps que par la brièveté de la queue, la forme du bec et des pieds. Les naturels de la Guiane l'appellent *tocro*, mot qui exprime assez bien son cri.

Ces perdrix du nouveau continent ont à peu près les mêmes habitudes naturelles que nos perdrix d'Europe ; seulement elles ont conservé l'habitude de se tenir dans les bois, parce qu'il n'y avoit point de lieux découverts avant les défrichemens. Elles se perchent sur les plus basses branches des arbrisseaux, et seulement pour y passer la nuit ; ce qu'elles ne font que pour éviter l'humidité de la

terre, et peut-être les insectes dont elle fourmille. Elles produisent ordinairement douze ou quinze œufs, qui sont tous blancs. La chair des jeunes est excellente, cependant sans fumet; on mange aussi les vieilles perdrix, dont la chair est même plus délicate que celle des nôtres: mais comme on ne peut pas les garder plus de vingt-quatre heures avant de les faire cuire, ce gibier ne peut acquérir le bon goût qu'il prendroit s'il étoit possible de le conserver plus long-temps.

Comme nos perdrix grises ne se mêlent point avec nos perdrix rouges, il y a toute apparence que ces perdrix brunes de l'Amérique ne produiroient ni avec l'une ni avec l'autre, et que par conséquent elles forment une espèce particulière dans le genre des perdrix.



1. LE GOBE-MOUCHE *de Lorraine*

2. LE GOBE-MOUCHE *Commun*

L'Anquet S.

LES GOBE-MOUCHES,
MOUCHEROLLES,
ET TYRANS.

AU-DESSOUS du dernier ordre de la grande classe des oiseaux carnassiers, la Nature a établi un petit genre d'oiseaux chasseurs plus innocens et plus utiles, et qu'elle a rendus très-nombreux. Ce sont tous ces oiseaux qui ne vivent pas de chair, mais qui se nourrissent de mouches, de moucherons et d'autres insectes volans, sans toucher ni aux fruits ni aux graines.

On les a nommés *gobe-mouches*, *mouche-rolles* et *tyrans*. C'est un des genres d'oiseaux le plus nombreux en espèces : les unes sont plus petites que le rossignol, et les plus grandes approchent de la pie-grièche, ou l'égalent; d'autres espèces moyennes remplissent tous les degrés intermédiaires de ces deux termes de grandeur.

Cependant des rapports de ressemblance et des formes communes caractérisent toutes ces espèces : un bec comprimé , large à sa base , et presque triangulaire , environné de poils ou de soies hérissées , courbant sa pointe en un petit crochet dans plusieurs des moyennes espèces , et plus fortement courbé dans toutes les grandes , une queue assez longue et dont l'aile pliée ne recouvre pas la moitié , sont des caractères que portent tous les gobe-mouches , moucherolles et tyrans. Ils ont aussi le bec échancré vers la pointe ; caractère qu'ils partagent avec le genre du merle , de la grive , et de quelques autres oiseaux.

Leur naturel paroît, en général, sauvage et solitaire , et leur voix n'a rien de gai ni de mélodieux. Trouvant à vivre dans les airs , ils quittent peu le sommet des grands arbres ; on les voit rarement à terre : il semble que l'habitude et le besoin de serrer les branches sur lesquelles ils se tiennent constamment , leur ait agrandi le doigt postérieur , qui , dans la plupart des espèces de ce genre , est presque aussi long que le grand doigt antérieur.

Les terres du Midi, où jamais les insectes ne cessent d'éclorre et de voler, sont la véritable patrie de ces oiseaux : aussi contre deux espèces de gobe-mouches que nous trouvons en Europe, en comptons - nous plus de huit dans l'Afrique et les régions chaudes de l'Asie, et près de trente en Amérique, où se trouvent aussi les plus grandes espèces ; comme si la Nature, en multipliant et agrandissant les insectes dans ce nouveau continent, avoit voulu y multiplier et fortifier les oiseaux qui devoient s'en nourrir. Mais l'ordre de grandeur étant le seul suivant lequel on puisse bien distribuer un aussi grand nombre d'espèces que les ressemblances dans tout le reste réunissent, nous ferons trois classes de ces oiseaux muscivores : la première, de ceux qui sont au-dessous de la grandeur du rossignol, et ce sont les gobe-mouches proprement dits ; la seconde, sous le nom de *moucherolles*, de ceux qui égalent ou surpassent de peu la taille de ce même oiseau ; dans la troisième, qui est celle des tyrans, ils sont tous à peu près, si même ils ne l'excèdent, de la grandeur de l'écorcheur ou pie-grièche rousse, du genre de

laquelle ils se rapprochent par l'instinct, les facultés et la figure : ils terminent ainsi ce genre nombreux d'oiseaux chasseurs aux mouches, en le rejoignant à la dernière espèce des oiseaux carnassiers.

LE GOBE-MOUCHE *.

Première espèce.

NOUS conserverons le nom générique de *gobe-mouche* à celui d'Europe, comme étant généralement connu sous ce seul et même nom; d'ailleurs ce gobe-mouche nous servira de terme de comparaison pour toutes les autres espèces. Celui-ci a cinq pouces huit lignes de longueur, huit pouces et demi de vol; l'aile pliée s'étend jusqu'au milieu de la queue, qui a deux pouces de longueur; le bec est applati, large à sa base, long de huit lignes, environné de poils; tout le plumage n'est que de trois couleurs, le gris, le blanc et le cendré noirâtre; la gorge est blanche; la poitrine et le cou, sur les côtés, sont tachetés d'un brun foible et mal terminé; le reste du dessous du corps est blanchâtre; le dessus de la tête paroît varié de gris et de brun; toute la partie supérieure du corps, la queue

* Voyez les planches enluminées, n° 565, fig. 1.

et l'aile, sont brunes; les pennes et leurs couvertures sont légèrement frangées de blanchâtre.

Les gobe-mouches arrivent en avril, et partent en septembre. Ils se tiennent communément dans les forêts, où ils cherchent la solitude et les lieux couverts et fourrés; on en rencontre aussi, quelquefois dans les vergers épais. Ils ont l'air triste, le naturel sauvage, peu animé, et même assez stupide. Ils placent leur nid tout à découvert, soit sur les arbres, soit sur les buissons: aucun oiseau foible ne se cache aussi mal, aucun n'a l'instinct si peu décidé. Ils travaillent leurs nids différemment: les uns le font entièrement de mousse, et les autres y mêlent de la laine. Ils emploient beaucoup de temps et de peine pour faire un mauvais ouvrage; et l'on voit quelquefois ce nid entrelacé de si grosses racines, qu'on n'imagineroit pas qu'un ouvrier aussi petit pût employer de tels matériaux. Il pond trois ou quatre œufs, et quelquefois cinq, couverts de taches rousses.

Ces oiseaux prennent le plus souvent leur nourriture en volant, et ne se posent que

rarement et par instans à terre, sur laquelle ils ne courent pas. Le mâle ne diffère de la femelle qu'en ce qu'il a le front plus varié de brun, et le ventre moins blanc. Ils arrivent en France au printemps; mais les froids qui surviennent quelquefois vers le milieu de cette saison, leur sont funestes. M. Lottinger remarque qu'ils périrent presque tous dans les neiges qui tombèrent en Lorraine, en avril 1767 et 1772, et qu'on les prenoit à la main. Tout degré de froid qui abat les insectes volans dont cet oiseau fait son unique nourriture, devient mortel pour lui: aussi abandonne-t-il nos contrées avant les premiers froids de l'automne, et on n'en voit plus dès la fin de septembre. Aldrovande dit qu'il ne quitte point le pays; mais cela doit s'entendre de l'Italie, ou des pays encore plus chauds.

LE GOBE-MOUCHE NOIR

A COLLIER ¹,

O U

GOBE-MOUCHE DE LORRAINE ².

Seconde espèce.

LE gobe-mouche noir à collier est la seconde des deux espèces de gobe-mouches d'Europe. On l'a nommé aussi *gobe-mouche de Lorraine*, et cette dénomination peut avec raison s'ajouter à la première, puisque c'est dans cette province qu'il a été, pour la première fois, bien vu et bien décrit, et où il est plus connu

¹ Voyez les planches enluminées, n° 565.

² Une notice envoyée des Vosges alsaciennes nous parle d'un petit gobe-mouche, appelé dans ces cantons *mochren-kocpflein*, que nous jugeons n'être pas différent du gobe-mouche noir à collier de Lorraine.

et apparemment plus commun. Il est un peu moins grand que le précédent, n'ayant guère que cinq pouces de longueur. Il n'a d'autres couleurs que du blanc et du noir, par plaques et taches bien marquées; néanmoins son plumage varie plus singulièrement que celui d'aucun autre oiseau.

Suivant les différentes saisons, l'oiseau mâle paroît porter quatre habits différens: l'un, qui est celui d'automne ou d'hiver, n'est guère ou point différent de celui de sa femelle, laquelle n'est pas sujette à ces changemens de couleur; leur plumage ressemble alors à celui du mûrier, vulgairement *petit pinson des bois*: dans le second état, lorsque ces oiseaux arrivent en Provence ou en Italie, le plumage du mâle est tout pareil à celui du bec-figue: le troisième état est celui qu'il prend quelque temps après son arrivée dans notre pays, et qu'on peut appeler son *habit de printemps*: c'est comme la nuance par laquelle il passe au quatrième, qui est celui d'été, et qu'on peut nommer avec raison, dit M. Lottinger, son *habit de noces*, puisqu'il ne le prend que lorsqu'il s'apparie, et qu'il le quitte aussitôt après les nichées.

L'oiseau est alors dans toute sa beauté : un collier blanc de trois lignes de hauteur environne son cou , qui est du plus beau noir , ainsi que la tête , à l'exception du front et de la face , qui sont d'un très-beau blanc ; le dos et la queue sont du noir de la tête ; le croupion est varié de noir et de blanc ; un trait blanc , large d'une ligne , borde , sur quelque longueur , la plume la plus extérieure de la queue près de son origine ; les ailes , composées de dix-sept plumes , sont d'un marron foncé ; la troisième plume et les quatre suivantes sont terminées par un brun beaucoup plus clair , ce qui , l'aile étant pliée , fait un très-bel effet ; toutes les plumes , excepté les deux premières , ont sur le côté extérieur une tache blanche qui augmente à mesure qu'elle approche du corps , en sorte que le côté extérieur de la dernière plume est entièrement de cette couleur ; la gorge , la poitrine et le ventre sont blancs ; le bec et les pieds noirs. Un lustre et une fraîcheur singulière relèvent tout ce plumage ; mais ces beautés disparaissent dès le commencement de juillet : les couleurs deviennent foibles et brunissent ; le collier s'évanouit le premier ,

et tout le reste bientôt se ternit et se confond : alors l'oiseau mâle est tout-à-fait méconnoissable ; il perd son beau plumage dans les premiers jours de juillet. « J'ai été trouver plusieurs fois , dit M. Lottinger , des oiseaux qui avoient des *tendues* sur des fontaines dans des lieux où nichent ces oiseaux ; et quoique ce ne fût qu'en juillet, ils me dirent qu'ils prenoient fréquemment des femelles , mais pas un seul mâle ». Tant les mâles étoient devenus semblables aux femelles. C'est aussi sous leur livrée qu'ils reviennent avec elles , dans leur retour au printemps : mais M. Lottinger ne nous décrit pas avec le même détail l'habit que ce gobe-mouche prend dans son passage aux provinces méridionales ; je veux dire le quatrième changement qui lui donne l'apparence de bec-figue. Aldrovande paroît indiquer le changement de ce gobe-mouche, qu'il a bien désigné ailleurs *, lorsque , le rappelant de nouveau parmi les bec-figures , il dit

* Il décrit le collier : *In collo macula alba est velut torquis* et la tache blanche de l'aile : *Item alia in medio alarum* Il parle de la beauté de ce petit oiseau : *In summa pulchra*

l'avoir surpris dans l'instant même de sa métamorphose, et où il n'étoit ni bec-figue ni tête noire. Il avoit déjà cependant, ajoute-t-il, le collier blanc, la tache blanche au front, du blanc dans la queue et sur l'aile, le dessous du corps blanc, et le reste noir. A ces traits, le gobe-mouche à collier est pleinement reconnoissable.

Cet oiseau arrive en Lorraine vers le milieu d'avril. Il se tient dans les forêts, surtout dans celles de haute-futaie; il y niche dans des trous d'arbre quelquefois assez profonds, et à une distance de terre assez considérable. Son nid est composé de petits brins d'herbe et d'un peu de mousse qui couvre le fond du trou où il s'est établi. Il pond jusqu'à six œufs. Lorsque les petits sont éclos, le père et la mère ne cessent d'entrer et de sortir pour leur porter à manger; et, par cette sollicitude, ils décèlent eux-mêmes leur nichée, que, sans cela, il ne seroit pas facile de découvrir.

avicula est..... et la grandeur qu'il lui donne convient à notre gobe-mouche noir: « Il est connu, « ajoute-t-il, des oiseleurs bolonois, qui l'ont « nommé *peglia-mosche*. »

Ils ne se nourrissent que de mouches et autres insectes volans ; on ne les voit pas à terre , et presque toujours ils se tiennent fort élevés , voltigeant d'arbre en arbre . Leur voix n'est pas un chant , mais un accent plaintif très-aigu , roulant sur une consonne aigre , *crrí* , *crrí* . Ils paroissent sombres et tristes ; mais l'amour de leurs petits leur donne de l'activité et même du courage .

La Lorraine n'est pas la seule province de France où l'on trouve ce gobe-mouche à collier . M. Hebert nous a dit en avoir vu un dans la Brie , où néanmoins il est peu connu , parce qu'il est sauvage et passager . Nous avons trouvé un de ces gobe-mouches , le 10 mai 1773 , dans un petit parc près de Montbard en Bourgogne ; il étoit dans le même état de plumage que celui qu'a décrit M. Brisson (tome II , page 381) . Les grandes couvertures des ailes , qu'il représente terminées de blanc , ne l'étoient que sur les plus voisines du corps ; les plus éloignées n'étoient que brunes : les seules couvertures du dessous de la queue étoient blanches , celles du dessus d'un brun noirâtre ; le croupion étoit d'un gris de perle terne , et le derrière du cou , dans l'endroit

du collier , moins foncé que la tête et le dos ; les plumes moyennes de l'aile étoient , vers le bout , du même brun que les grandes plumes ; la langue nous parut effrangée par le bout , large pour la grosseur de l'oiseau , mais proportionnée à la largeur de la base du bec ; le tube intestinal étoit de huit à neuf pouces de longueur ; le gésier musculéux , précédé d'une dilatation dans l'œsophage ; quelques vestiges de cœcum ; point de vésicule de fiel. Cet oiseau étoit mâle , et les testicules paroisoient d'environ une ligne de diamètre : il pesoit trois gros.

Dans cette espèce de gobe-mouche , le bout des ailes se rejoint et s'étend au-delà du milieu de la queue ; ce qui fait une exception dans ce genre , où l'aile pliée n'atteint pas le milieu de la queue. L'oiseau ne la tient pas élevée , comme elle est représentée dans la planche enluminée , n° 565 , figures 2 et 3. Le blanc du devant de la tête est aussi beaucoup plus étendu que dans cette figure , et M. Lottinger juge qu'au n° 3 on a donné un mâle commençant à changer d'habit , pour une femelle : il observe de plus que le collier du mâle , n° 2 , devrait environner tout le

cou, sans être coupé de noir. L'on doit avoir égard aux remarques de cet observateur exact, qui, le premier, nous a fait connoître les habitudes et les changemens de couleur de ces oiseaux.

Au reste, ce petit oiseau, triste et sauvage, mène pourtant une vie tranquille, sans danger, sans combats, protégée par la solitude. Il n'arrive qu'à la fin du printemps, lorsque les insectes dont il fait sa proie ont repris leurs ailes, et part dans l'arrière-saison pour retrouver aux contrées du Midi sa pâture, sa solitude et ses amours.

Il pénètre assez avant dans le Nord, puisqu'on le trouve en Suède : mais il paroît s'être porté beaucoup plus loin vers le Midi, qui est véritablement son climat natal ; car nous ne croyons pas devoir faire deux espèces du gobe-mouche du cap de Bonne-Espérance, représenté planche 572, figure 2, sous le nom de *gobe-mouche à collier du Cap*, et de notre gobe-mouche de Lorraine, la ressemblance étant frappante, à une tache rousse près que le premier a sur la poitrine ; différence, comme l'on voit, très-légère, vu l'intervalle des climats, et sur-tout dans un

plumage qui nous a paru si susceptible de diverses teintes , et sujet à des changemens si rapides et si singuliers. La figure 1 de la même planche , qui représente un second *gobe-mouche du Cap*, qu'on auroit pu aussi nommer à *collier* (puisque si l'autre en a un qui lui ceint le cou par-derrière , celui-ci en porte un par-devant) , ne nous paroissant que la femelle , dont la figure 2 est le mâle , doit se rapporter encore à notre *gobe-mouche à collier* , dont on retrouve dans ces deux variétés le même port , la même figure , et plus de ressemblances que l'on n'a droit d'en attendre à cette distance de climat.

LE GOBE-MOUCHE

DE L'ILE DE FRANCE.

Troisième espèce.

Nous avons au Cabinet deux gobemouches envoyés de l'île de France; l'un plutôt noir que brun, et l'autre simplement brun : tous deux ont le corps un peu moins gros et sur-tout plus court que nos gobemouches d'Europe. Le premier a la tête d'un brun noirâtre, et les ailes d'un brun rousâtre; le reste du plumage est un mélange de blanchâtre et de brun pareil à celui de la tête et des ailes, disposé par petites ondes ou petites taches, sans beaucoup de régularité.

Le second paroît n'être que la femelle du premier. En effet, leurs différences sont trop légères pour en faire deux espèces, sur-tout n'ayant que deux individus, dont la grandeur, le port, et même le fond de couleur, aux nuances près, sont semblables. Ce dernier

a plus de blanc, mêlé de roussâtre, sur la poitrine et sur le ventre; le gris brun de la tête et du corps est moins foncé. Ces différences en moins dans le ton de couleur sont presque générales, de la femelle au mâle, dans toutes les espèces des oiseaux. Nous ne donnons pas la figure de ces gobe-mouches, qui n'ont rien de remarquable.

LE GOBE-MOUCHE
A BANDEAU BLANC
DU SÉNÉGAL *.

Quatrième espèce.

NOUS comprendrons sous cette dénomination les deux oiseaux désignés dans nos planches enluminées, sous les noms de *gobe-mouche à poitrine rousse du Sénégal*, et *gobe-mouche à poitrine noire du Sénégal*. Ces deux jolis oiseaux peuvent être décrits ensemble; ils sont de la même grandeur et du même climat: ils se ressemblent aussi par l'ordre et la distribution de leurs couleurs; il y a même toute apparence que l'un est le mâle, et l'autre la femelle d'une même espèce: la ligne blanche qui passe sur l'œil, et ceint leur tête d'une sorte de petit couron-

* Voyez les planches enluminées, n° 567, fig. 1 et 2.

nement ou de diadème , ne paroît dans aucun autre de leur genre aussi entière et aussi distincte. Le premier est le plus petit , et n'a guère que trois pouces et demi de longueur ; une tache rousse lui couvre le sommet de la tête, qu'entoure le bandeau blanc ; de l'angle extérieur de l'œil s'étend une plaque noire ovale, qui confine au-dessus avec le bandeau, et s'étend en pointe vers l'angle du bec ; la gorge est blanche ; une tache d'un roux léger marque la poitrine ; le dos est gris clair sur blanc ; la queue et les ailes sont noirâtres ; dans leurs couvertures moyennes passe obliquement une ligne blanche, et les petites couvertures sont bordées en écailles du roux de la poitrine ; un velouté transparent règne sur tout le joli plumage de cet oiseau , et ce lustre est encore plus frais et plus clair sur celui de l'autre ; qui, plus simple en couleur, n'est qu'un mélange de gris léger, de blanc et de noir , et n'en est pas moins agréable : le bandeau blanc lui passe sur les yeux ; un plastron de même couleur prend en pointe sous le bec , et se coupe carrément sur la poitrine , qu'une zone noire distingue, tenant au noir du haut du cou , qui

se fond dans le gris sur le blanc du dos ; les
pennes sont noires , frangées de blanc , et la
ligne blanche des couvertures s'élargit en
festons : les épaules sont noires ; mais il s'en-
trelace dans tout ce noir un petit frangé
blanc , et sur le blanc de tout le plumage
régne de petites ombres noires , d'une
teinte si transparente et si légère , que , sans
avoir de brillantes couleurs , ce petit oiseau
est plus paré que d'autres ne le paroissent
être avec des teintes d'éclat et de riches
nuances.

LE GOBE-MOUCHE HUPPÉ
DU SÉNÉGAL¹.

Cinquième espèce.

AVEC le gobe-mouche huppé du Sénégal, est représenté dans la même planche (fig. 1) un gobe-mouche huppé de l'île de Bourbon, que nous ne séparerons pas du premier, persuadés qu'il n'en est qu'une variété. L'île de Bourbon, jetée au milieu d'un vaste océan, située entre les tropiques, dont le climat constant n'a pas d'oiseaux inquiets ni voyageurs, n'étoit peuplée d'aucun oiseau de terre lorsque les premiers vaisseaux européens y abordèrent. Ceux qu'elle nourrit à présent y ont été transportés, soit à dessein, soit par hasard. Ce n'est donc pas dans cette île qu'il faut chercher les espèces originaires²;

¹ Voyez les planches enluminées, n° 573, fig. 2.

² Nous trouvons encore deux gobe-mouches de l'île de Bourbon, que nous ne ferons qu'indiquer,

et, trouvant ici dans le continent l'analogie de l'oiseau de l'île, nous n'hésitons pas d'y rapporter ce dernier. En effet, il y a entre ces deux gobe-mouches des différences qui n'excèdent pas celles que l'âge ou le sexe produisent en diverses espèces de leur genre, et plusieurs ressemblances qui, dans tous convaincus qu'ils appartiennent à quelque espèce du continent de l'Afrique. L'un est représenté dans nos planches enluminées, n° 572, figure 3 : il est petit et tout noir, à un peu de roux près sous la queue; et malgré la différence de couleur, on pourroit penser qu'il se rapporte, comme variété, aux gobe-mouches du Cap, que nous avons déjà rapprochés de notre gobe-mouche noir à collier, ces diversités de plumages n'étant apparemment pas autres que celles par où nous le voyons passer lui-même, et que l'influence d'un climat plus chaud doit encore rendre plus étendues et plus rapides dans un naturel qui se montre d'ailleurs si facile à les subir. M. Brisson indique, par la phrase suivante, le troisième gobe-mouche de l'île de Bourbon, auquel il dit que les habitans donnent le nom de *tecteo* : *Muscicapa supernè fusca, oris pennarum rufescentibus, infernè rufescens (mas); sordidè alba (femina), rectricibus saturatè fuscis, oris exterioribus dilutiùs fuscis.*

les genres, font juger les espèces comme très-voisines. La figure, la grosseur, les masses de couleur, sont les mêmes. Tous deux ont la tête garnie de petites plumes à demi relevées en huppe noire, à reflets verts et violets: ce noir, dans celui du Sénégal, descend en plaque quarrée sur la gorge et le devant du cou; dans celui de Bourbon, représenté dans la planche, le noir n'enveloppe que la tête avec l'œil et le dessous du bec: mais, dans d'autres individus, nous avons vu cette couleur envelopper aussi le haut du cou. Tous deux ont le dessous du corps d'un beau gris d'ardoise clair, et tous deux le dessus d'un rouge bai, plus vif dans celui de Bourbon, plus foncé et marron dans celui du Sénégal; et cette couleur qui s'étend également sur toute l'aile et la queue du dernier, est coupée par un peu de blanc à l'origine de celle de l'autre, et cède sur l'aile à une teinte plus foncée dans les couvertures: elles sont aussi frangées de trois traits plus clairs; le noirâtre des penes n'a qu'un léger bord roussâtre au côté extérieur, et blanchâtre à l'intérieur des barbes. La plus grande différence est dans la queue: celle du gobe-

mouche de Bourbon est courte et quar-
rée, n'ayant que deux pouces et demi ; la
queue de celui du Sénégal a plus de quatre
pouces, et elle est étagée depuis les deux
pennes du milieu, qui sont les plus longues,
jusqu'aux plus extérieures, qui sont plus
courtes de deux pouces. Cette différence
pouvant être le produit de l'âge, de la saison
ou du sexe, ces deux oiseaux ne forment à
nos yeux qu'une espèce. Si quelque observa-
tion survient qui engage à les distinguer,
c'est de l'union même et du rapprochement
que nous en aurons fait ici, que résultera
l'attention à les séparer dans la suite.

LE GOBE-MOUCHE
A GORGE BRUNE
D'U SÉNÉGAL *.

Sixième espèce.

CE gobe-mouche a été apporté du Sénégal par M. Adanson. C'est celui que décrit M. Brisson sous le nom peu approprié de *gobe-mouche à collier du Sénégal*, puisque ni la tache brune, qui n'est qu'une simple plaque sur la gorge, ni la ligne noire qui la termine, ne font l'effet d'un collier. Une tache d'un brun marron lui prend sous le bec et sous l'œil quarrément, couvre la gorge au large, mais ne descend pas sur la poitrine, une ligne noire la tranchant net au bas du cou; cette ligne a peu de largeur, et l'estomac est blanc avec le reste du dessous du corps; le dessus est d'un beau gris bleuâtre;

* Voyez les planches enluminées, n° 567, fig. 3.

la queue noirâtre; la penne la plus extérieure est blanche du côté extérieur; les grandes couvertures de l'aile sont blanches aussi, les petites sont noirâtres; les pennes sont d'un cendré foncé, frangé de blanc, et les deux plus près du corps sont blanches dans leur moitié extérieure; le bec, large et aplati, est hérissé de soies aux angles.

LE PETIT AZUR *,
GOBE-MOUCHE BLEU
DES PHILIPPINES.

Septième espèce.

UN beau bleu d'azur couvre le dos, la tête et tout le devant du corps de ce joli petit gobe-mouche, à l'exception d'une tache noire sur le derrière de la tête, et d'une autre tache noire sur la poitrine : le bleu s'étend en s'affoiblissant sur la queue; il teint les petites barbes des penes de l'aile, dont le reste est noirâtre, et on l'apperçoit encore dans le blanc des plumes du ventre.

Cet oiseau est un peu moins grand, plus mince, et plus haut sur ses jambes, que notre gobe-mouche.

* Voyez les planches enluminées, n° 666, fig. 1,

HISTOIRE NATURELLE. 217

Longueur totale , cinq pouces ; bec , sept à huit lignes , point échancré ni crochu ; queue , deux pouces , tant soit peu étagée. Le bleu du plumage a beaucoup de lustre et de reflets , mais sans sortir de sa teinte.

LE BARBICHON

DE CAYENNE *.

Huitième espèce.

Tous les gobe-mouches ont plus ou moins le bec garni de poils ou de soies : mais, dans celui-ci, elles sont si longues, qu'elles se portent en avant jusqu'au bout du bec ; et c'est pour exprimer ce caractère que le nom de *barbichon* lui a été donné. Cet oiseau a près de cinq pouces de longueur ; son bec est fort large à la base, et très-applati dans toute sa longueur ; la mandibule supérieure débordé un peu l'inférieure ; tout le dessus du corps est d'un brun olivâtre foncé, excepté le haut de la tête, que recouvrent des plumes orangées, en partie cachées sous les autres plumes ; le dessous du corps est d'un jaune verdâtre, qui, sur le croupion, se change en un beau jaune.

* Voyez les planches enluminées, n° 830, fig. 1, le mâle ; et fig. 2, la femelle.

La femelle est un peu plus grande que le mâle; tout le dessus de son corps est d'un brun noirâtre, mêlé d'une légère teinte de verdâtre, moins sensible que dans le mâle; le jaune du sommet de la tête ne forme qu'une tache oblongue, que des plumes de la couleur générale recouvrent encore en partie; la gorge et le haut du cou sont blanchâtres; les plumes du reste du cou, de la poitrine et du dessous des ailes, ont leur milieu brun, et le reste jaunâtre; le ventre et le dessous de la queue sont entièrement d'un jaune pâle; le bec est moins large que celui du mâle, et n'a que quelques petits poils courts de chaque côté.

Ce gobe-mouche n'a pas la voix aigre, et il siffle doucement *pipi*. Le mâle et la femelle vont ordinairement de compagnie. L'instinct borné des gobe-mouches dans la manière de placer leur nid, se marque singulièrement dans celui-ci: ce n'est point dans les rameaux touffus qu'il le pose; c'est aux endroits découverts, sur les branches les moins garnies de feuilles: il est d'autant plus apparent, qu'il est d'une grosseur excessive; il a douze pouces de haut sur plus de cinq de diamètre,

et tout entier de mousse. Ce nid est fermé au-dessus; l'ouverture étroite est dans le flanc, à trois pouces du sommet. C'est à M. de Manoncourt que nous devons la connoissance de cet oiseau.

LE GOBE-MOUCHE BRUN

DE CAYENNE *.

Neuvième espèce.

CE gobe - mouche est petit , ayant à peine quatre pouces de longueur. Les plumes de la tête et du dos sont d'un brun noirâtre , bordées de brun fauve ; le fauve est plus foncé , et domine sur les pennes de l'aile , et le noir sur celles de la queue , qui sont bordées d'une frange blanchâtre ; cette dernière couleur est celle de tout le dessous du corps , excepté une teinte fauve sur la poitrine ; la queue est quarrée , l'aile pliée en couvre la moitié ; le bec aigu est garni de petites soies à sa racine : ce sont tous les traits qu'on peut remarquer dans ce petit oiseau. Son espèce a néanmoins une variété , si les différences que nous trouvons dans un second individu ne sont pourtant pas celles du mâle à la femelle ,

* Voyez les planches enluminées , n^o 574 , fig. I.

ou du jeune à l'adulte. Sur le fond cendré brun de tout le plumage de ce second individu, paroît sous le ventre une teinte jaunâtre, et à la poitrine un brun olive; le cendré noirâtre de la tête et du dos est un peu teint de verd olive foncé, et l'on voit sur les grandes pennes des ailes quelques traits plus clairs sur leurs petites barbes, tandis que les grandes barbes des petites pennes montrent, en se développant, un jaune rosat, léger et pâle.

LE GOBE-MOUCHE ROUX

A POITRINE ORANGÉE DE CAYENNE *.

Dixième espèce.

CE gobe-mouche se trouve dans la Guiane, à la rive des bois et le long des savanes. L'orangé de la poitrine et le roux du reste du corps sont les couleurs qui frappent assez pour le faire reconnoître. Il a quatre pouces neuf lignes de longueur ; son bec est fort aplati et très-large à sa base ; la tête et le haut du cou sont d'un brun verdâtre ; le dos est d'un roux surchargé de la même teinte de verd ; la queue est rousse en entier ; le noir des plumes de l'aile, quand elle est pliée, ne paroît qu'à la pointe, leurs petites barbes étant rousses : au défaut de la tache orangée de la poitrine, le blanc ou le blanchâtre couvre le dessous du corps. Nous n'en avons qu'un individu au Cabinet du roi.

* Voyez les planches enluminées, n° 831, fig. 1.

LE GOBE-MOUCHE CITRIN

DE LA LOUISIANE *.

Onzième espèce.

ON peut comparer à la lavandière jaune ce gobe-mouche pour la grandeur et la couleur: un beau jaune citron couvre la poitrine et le ventre, et cette couleur est encore plus vive sur le devant de la tête, la joue et la tempe; le reste de la tête et du cou est encapuchonné d'un beau noir, qui remonte jusque sous le bec et descend en plastron arrondi jusque sur la poitrine; un gris verdâtre recouvre sur le dos et les épaules le cendré qui y fait le fond du plumage, et se marque par lignes sur les petites barbes des grandes plumes de l'aile. Par la vivacité et la netteté de ses couleurs, par son noir velouté, bien tranché dans le jaune clair, et par la teinte uniforme de son manteau verdâtre, ce gobe-mouche est un des plus jolis, et peut disputer de beauté avec tous les oiseaux de son genre.

* Voyez les planches enluminées, n^o 666, fig. 2.

LE GOBE-MOUCHE OLIVE

DE LA CAROLINE ET DE LA
JAMAÏQUE.

Douzième espèce.

Nous aurions voulu rapporter à cette espèce le *gobe-mouche olive de Cayenne* des planches enluminées, n° 574, figure 2; mais celui-ci est de beaucoup plus petit: ainsi nous le donnerons séparément, et avec d'autant plus de raison, qu'il faut en reconnoître deux espèces ou variétés, l'une décrite par Edwards, et l'autre par Catesby. Le premier de ces oiseaux a la grosseur et la proportion des gobe-mouches d'Europe. Le dessus de la tête et du corps est d'un olive brun; le dessous d'un blanc sale, mêlé confusément de brun olivâtre: la bandelette blanche se montre au-dessus des yeux; le fond de la couleur des pennes est d'un brun cendré, et elles sont frangées d'une couleur d'olive sur une assez grande largeur.

La seconde espèce ou variété est le gobe-mouche décrit par Catesby (tome I , page 64) , et qu'il nomme *moucherolle aux yeux rouges* , en remarquant qu'il a l'iris et les pieds de cette couleur. Ce caractère , joint à la différence des couleurs un peu plus sombres que celles du gobe-mouche d'Edwards , indique une variété ou même une espèce différente. Celui-ci niche dans la Caroline , et se retire vers la Jamaïque en hiver ; cependant Hans Sloane n'en fait aucune mention : mais M. Brown * le regarde comme un oiseau de passage à la Jamaïque ; il le met au nombre des oiseaux chanteurs , en disant néanmoins qu'il n'a pas dans la voix beaucoup de tons , mais qu'ils sont forts et doux. Ceci seroit une affection particulière ; car tous les autres gobe-mouches ne font entendre que quelques sons aigres et brefs.

* *Hist. of Jamaica* , pag. 476.

LE GOBE-MOUCHE HUPPÉ

DE LA MARTINIQUE *.

Treizième espèce.

UN beau brun plus foncé sur la queue couvre tout le dessus du corps de ce gobe-mouche jusque sur la tête, dont les petites plumes, peintes de quelques traits de brun roux plus vif, se hérissent à demi pour former une huppe au sommet; sous le bec un peu de blanc cède bientôt au gris ardoisé clair qui couvre le devant du cou, la poitrine et l'estomac: ce même blanc se retrouve au ventre. Les plumes de l'aile sont d'un brun noirâtre, frangées de blanc; leurs couvertures, frangées de même, rentrent par degrés dans le roux des épaules; la queue est un peu étagée, recouverte par l'aile au tiers, et longue de deux pouces: l'oiseau entier en a cinq et demi.

* Voyez les planches enluminées, n° 568, fig. 1.

LE GOBE-MOUCHE NOIRATRE
DE LA CAROLINE.

Quatorzième espèce.

CET oiseau est à peu près de la grandeur du rossignol. Son plumage, depuis la tête à la queue, est d'un brun uniforme et morne; la poitrine et le ventre sont blancs, avec une nuance de verd jaunâtre; les jambes et les pieds noirs. La tête du mâle est d'un noir plus foncé que celle de la femelle; ils ne diffèrent que par-là. Ils nichent à la Caroline, au rapport de Catesby, et en partent à l'approche de l'hiver.

LE GILLIT *,

O U

GOBE-MOUCHE PIE

DE CAYENNE.

Quinzième espèce.

CET oiseau, qui se trouve à la Guiane, se nomme *gillit* en langue garipone, et nous avons cru devoir adopter ce nom, comme nous l'avons toujours fait pour les autres oiseaux, et pour les animaux qui ne peuvent jamais être mieux indiqués que par les noms de leur pays natal. La tête, la gorge, tout le dessous du corps, et jusqu'aux deux pattes de cet oiseau, sont d'un blanc uniforme; le croupion, la queue et les ailes sont noirs, et les petites pennes de celles-ci sont bordées

* Voyez les planches enluminées, n° 675, fig. 1.

de blanc ; une tache noire prend derrière la tête , tombe sur le cou , et y est interrompue par un chaperon blanc qui fait cercle sur le dos. La longueur de ce gobe-mouche est de quatre pouces et demi. Le plumage de la femelle est par-tout d'un gris uniforme et léger. On les trouve ordinairement dans les savanes noyées.

Le *gobe-mouche à ventre blanc de Cayenne*, des planches enluminées, n° 566, figure 5, ne diffère presque en rien du gillit, et nous ne les séparerons pas, de peur de multiplier les espèces dans un genre déjà si nombreux, et où elles ne sont séparées que par de très-petits intervalles.

Nous rapporterons aussi à ce gobe-mouche à ventre blanc, la *moucherolle blanche et noire* d'Edwards, de Surinam, et dont les couleurs sont les mêmes, excepté du brun aux ailes, et du noir au sommet de la tête ; différences qui ne sont rien moins que spécifiques.

LE GOBE-MOUCHE BRUN

DE LA CAROLINE.

Seizième espèce.

CELUI-CI est le *petit preneur de mouches brun* de Catesby. Il est de la taille et de la figure du gobe-mouche olive aux yeux et pieds rouges, donné par le même auteur, et nous aurions voulu les réunir; mais cet observateur exact les distingue. Une teinte brune et morne qui couvre uniformément tout le dessus du corps de cet oiseau, n'est coupée que par le brun roussâtre des penes de l'aile et de la queue; le dessous du corps est blanc sale avec une nuance de jaune; les jambes et les pieds sont noirs; le bec est aplati, large et un peu crochu à la pointe; il a huit lignes, la queue deux pouces; l'oiseau entier, cinq pouces huit lignes; il ne pèse que trois gros. C'est tout ce qu'en a dit Catesby, d'après lequel seul on a parlé de ce petit oiseau.

LE GOBE-MOUCHE OLIVE

DE CAYENNE *

Dix-septième espèce.

CE gobe-mouche n'est pas plus grand que le *pouillot* d'Europe ; il a sa taille et ses couleurs, si ce n'est que le verdâtre domine un peu plus ici sur le cendré et le blanc sale, qui font le fond du plumage de ces deux petits oiseaux : celui-ci, par son bec applati, appartient à la famille des gobe-mouches ; nos pouillots et soucis, sans y être expressément compris, en ont les mœurs : ils vivent de même de mouches et moucherons ; c'est pour les saisir que, dans les jours d'été, ils ne cessent de voler : et quand la saison rigoureuse a fait disparaître tous les insectes volans, le souci et le pouillot les cherchent encore en chrysalides, sous les écorces où ils se sont cachés.

Longueur totale, quatre pouces et demi ; bec, sept lignes ; queue, vingt lignes, laquelle dépasse l'aile pliée de quinze lignes.

* Voyez les planches enluminées, n° 574, fig. 2.

LE GOBE-MOUCHE TACHETÉ

DE CAYENNE *.

Dix-huitième espèce.

CE gobe-mouche de Cayenne est à peu près de la grandeur du gobe-mouche olive, naturel au même climat. Le blanc sale, mêlé sur l'aile de quelque ombre de rougeâtre et de quelques taches de blanc jaunâtre plus distinctes, avec du cendré brun sur la tête et le cou, et du cendré noirâtre sur les ailes, forment avec confusion le mélange des taches du plumage de cet oiseau; une petite mentionnière de plumes blanchâtres et hérissées lui prend sous le bec, et les plumes cendrées du sommet de la tête, mêlées de filets jaunes, se soulèvent en demi-huppe. Le bec est de la même grandeur que celui du gobe-mouche olive; la queue de même longueur: mais

* Voyez les planches enluminées, n° 573, fig. 3.

la couleur les différencie. L'olive paroît aussi avoir la taille plus fine, le mouvement plus vif que le tacheté, autant du moins qu'on peut en juger par leurs dépouilles.

LE PETIT NOIR-AURORE * ,
GOBE-MOUCHE D'AMÉRIQUE.

Dix-neuvième espèce.

NOUS caractérisons ainsi des deux couleurs qui tranchent agréablement dans son plumage, ce petit gobe-mouche que les naturalistes avoient jusqu'à présent nommé vaguement *gobe-mouche d'Amérique*, comme si ce nom pouvoit le faire distinguer au milieu de la foule d'oiseaux du même genre qui habitent également ce nouveau continent. Celui-ci est à peine aussi grand que le pouillot ; un noir vif lui couvre la tête, la gorge, le dos et les couvertures ; un beau jaune aurore brille par pinceaux sur le fond gris blanc de l'estomac, et se renforce sous le pli de l'aile : cette même couleur perce en traits entre les pennes de l'aile, et couvre les deux tiers de

* Voyez les planches enluminées, n° 566, fig. 1, le mâle ; et fig. 2, la femelle.

celles de la queue, dont la pointe est noire ou noirâtre, ainsi que les pennes de l'aile. Ce sont là les couleurs du mâle. La femelle en diffère en ce que tout ce que le mâle a d'un noir vif, elle l'a d'un noirâtre foible, et d'un jaune simple tout ce qu'il a d'aurore ou d'orangé. Edwards a donné les figures de la femelle (planche 255), et du mâle (planche 80), que Catesby représente aussi (tome I, page 67) sous le nom de *rossignol de muraille*, mais d'une taille plus grande que celui d'Edwards et que celui de nos planches enluminées; ce qui fait imaginer une variété dans l'espèce.

LE RUBIN *,

OU

GOBE-MOUCHE ROUGE HUPPÉ

DE LA RIVIÈRE DES AMAZONES.

Vingtième espèce.

DE toute la nombreuse famille des gobe-mouches, celui-ci est le plus brillant : une taille fine et légère assortit l'éclat de sa robe ; une huppe de petites plumes effilées d'un beau rouge cramoisi, se hérisse et s'étale en rayons sur sa tête ; le même rouge reprend sous le bec, couvre la gorge, la poitrine, le ventre, et va s'étendre aux couvertures de la queue ; un cendré brun, coupé de quelques ondes blanchâtres au bord des couvertures et même des pennes, couvre tout le dessus du corps et les ailes. Le bec, très-applati,

* Voyez les planches enluminées, n° 675, fig. 1.

a sept lignes de longueur; la queue, deux pouces : elle dépasse les ailes de dix lignes, et la longueur totale de l'oiseau est de cinq pouces et demi. M. Commerson l'avoit nommé *mésange cardinal*; mais ce petit oiseau étant encore moins cardinal que mésange, nous lui avons donné un nom immédiatement relatif à la vivacité de sa couleur*. Ce seroit, sans contredit, un des plus jolis oiseaux que l'on pût renfermer en cage; mais la Nature, dans le genre de nourriture qu'elle lui a prescrit, paroît l'avoir éloigné de toute vie commune avec l'homme, et lui avoir assuré, après le plus grand des biens, le seul qui en répare la perte, la liberté ou la mort.

* Nous trouvons une figure de cet oiseau parmi les dessins rapportés du pays des Amazones par M. de la Condamine. Cet oiseau, suivant une note au bas de ce dessin, s'appelle en espagnol, *putillas*. La femelle, qui est représentée avec le mâle, n'a point de huppe : tout le beau de son plumage est plus foible, et on ne lui voit, par-tout où le mâle est rouge, que quelques traits affoiblis de cette couleur, sur un fond blanchâtre.

LE GOBE-MOUCHE ROUX

DE CAYENNE *.

Vingt-unième espèce.

CE gobe-mouche , long de cinq pouces et demi , est à peu près de la grosseur du rossignol. Il est , sur tout le dessus du corps , d'un beau roux clair qui a du feu ; cette teinte s'étend jusque sur les petites pennes de l'aile , qui , couvrant les grandes lorsqu'elle est pliée , n'y laissent voir qu'un petit triangle noir , formé par leur extrémité : une tache brune couvre le sommet de la tête ; tout le devant et le dessous du corps est blanchâtre , avec quelques teintes légèrement ombrées de roux ; la queue , qui est quarrée , s'étale ; le bec large , court et robuste , et dont la pointe est recourbée , fait nuance à cet égard entre les gobe-mouches et les tyrans. Nous ne savons si l'on

* Voyez les planches enluminées , n° 453, fig. 1.

doit rapporter à cette espèce le gobe-mouche roux de Cayenne de M. Brisson. C'est une chose désolante que cette contrariété d'objets sous une même dénomination, à quoi rien n'est comparable que la contrariété de dénominations sur le même objet, non moins fréquente chez les nomenclateurs. Quoi qu'il en soit, le gobe-mouche roux de Cayenne a, selon M. Brisson, huit pouces de longueur, et le nôtre n'en a que cinq. Voyez en outre la différence des couleurs, en comparant sa phrase avec notre description. Au reste, le gobe-mouche roux à poitrine orangée, dont nous avons donné ci-devant la description, ne diffère de celui-ci par aucun autre caractère essentiel que par la grandeur; car, sans cela, on pourroit le regarder comme une variété de sexe, d'autant plus que, dans ce genre, les femelles sont communément plus grandes que les mâles: car si cette différence dans la grandeur étoit produite par l'âge, et que le plus petit de ces deux oiseaux fût en effet le plus jeune, la tache orangée qu'il porte sur la poitrine, seroit moins vive que dans l'adulte.

LE GOBE-MOUCHE

A VENTRE JAUNE *.

Vingt-deuxième espèce.

CE beau gobe-mouche habite en Amérique le continent et les îles. Celui que représente la planche enluminée, venoit de Cayenne; nu autre a été envoyé de Saint-Domingue au Cabinet, sous le nom de *gobe-mouche huppé de Saint-Domingue*. Nous croyons appercevoir, entre ces deux individus, la différence du mâle à la femelle. Celui qui est venu de Saint-Domingue paroît être le mâle; il a le jaune doré du sommet de la tête beaucoup plus vif et plus large que l'autre, où ce jaune plus foible se montre à peine à travers les plumes noirâtres de cette partie de la tête. Du reste, ces deux oiseaux se ressemblent; ils sont un peu moins gros que le rossignol. Leur longueur est de cinq pouces huit lignes;

* Voyez les planches enluminées, n° 569, fig. 2.

le bec, à peine courbé à la pointe, a huit lignes; la queue, deux pouces et demi; l'aile pliée ne l'atteint pas à moitié. La tache orangée de la tête est bordée de cendré noirâtre; une bande blanche traverse la tempe sur les yeux, au-dessous desquels prend une tache du même cendré noirâtre qui vient se confondre dans le brun roussâtre du dos: ce brun roussâtre couvre les ailes et la queue, et s'éclaircit un peu au bord des petites barbes des plumes. Un beau jaune orangé couvre la poitrine et le ventre; cette couleur éclatante distingue ce gobe-mouche de tous les autres. Quoique les plumes jaune doré du sommet de la tête paroissent devoir se relever au gré de l'oiseau, comme nous le remarquons dans nos petits soucis d'Europe, cependant on ne peut pas proprement nommer celui-ci *gobe-mouche huppé*, puisque ces plumes, habituellement couchées, ne forment pas une véritable huppe, mais un simple couronnement qui ne se relève et ne paroît que par instans.

LE ROI DES GOBE-MOUCHES *.

Vingt-troisième espèce.

ON a donné à cet oiseau le nom de *roi des gobe-mouches*, à cause de la belle couronne qu'il porte sur la tête, et qui est posée transversalement, au lieu que les huppés de tous les autres oiseaux sont posés longitudinalement. La figure, dans la planche enluminée, ne rend pas assez sensible cette position transversale de la couronne; elle est composée de quatre à cinq rangs de petites plumes arrondies, étalées en éventail sur dix lignes de largeur, toutes d'un rouge bai très-vif, et toutes terminées par un petit œil noir, en sorte qu'on la prendroit pour la miniature d'une queue de paon.

Cet oiseau a aussi la forme singulière, et paroît rassembler les traits des gobe-mouches, des moucherolles et des tyrans: il n'est guère

* Voyez les planches enluminées, n^o 289, sous le nom de *tyran huppé de Cayenne*.

plus gros que le gobe-mouche d'Europe , et porte un bec disproportionné , très - large , très-applati , long de dix lignes , hérissé de soies qui s'étendent jusqu'à sa pointe qui est crochue ; le reste ne répond point à cette arme : le tarse est court , les doigts sont foibles ; l'aile n'a pas trois pouces de longueur , la queue pas plus de deux. On voit sur l'œil un petit sourcil blanc ; la gorge est jaune ; un collier noirâtre ceint le cou et se rejoint à cette teinte qui couvre le dos , et se change sur l'aile en brun fauve foncé ; les pennes de la queue sont bai clair ; la même couleur , mais plus légère , teint le croupion et le ventre , et le blanchâtre de l'estomac est traversé de noirâtre en petites ondes. Ce roi des gobe-mouches est très-rare ; on n'en a encore vu qu'un seul apporté de Cayenne , où même il ne paroît que rarement.

LES GOBE-MOUCHERONS.

Vingt-quatrième et vingt-cinquième espèces.

ICI la Nature a proportionné le chasseur à la proie : les moucherons sont celle de ces petits oiseaux, que telle grosse mouche ou scarabée d'Amérique attaqueroit avec avantage. Nous les avons au Cabinet du roi, et leur description sera courte. Le premier de ces gobe-moucherons est plus petit qu'aucun gobe-mouche; il l'est plus que le souci, le plus petit des oiseaux de notre continent: il en a aussi à peu près la figure et même les couleurs; un gris d'olive un peu plus foncé que celui du souci et sans jaune sur la tête, fait le fond de la couleur de son plumage; quelques ombres foibles de verdâtre se montrent au bas du dos, ainsi que sur le ventre, et de petites lignes d'un blanc jaunâtre sont tracées sur les plus noirâtres et sur les couvertures de l'aile. On le trouve dans les climats chauds du nouveau continent.

La seconde espèce est celui que nous avons fait représenter dans nos planches enluminées, sous le nom de *petit gobe-mouche tacheté de Cayenne*, n° 831, figure 2. Il est encore un peu plus petit que le premier; tout le dessous du corps de ce très-petit oiseau est d'un jaune clair tirant sur la couleur paille. C'est un des plus petits oiseaux de ce genre; il a à peine trois pouces de longueur. La tête et le commencement du cou sont partie jaunes et partie noirs, chaque plume jaune ayant dans son milieu un trait noir, qui fait paroître les deux couleurs disposées par taches longues et alternatives; les plumes du dos, des ailes et leurs couvertures, sont d'un cendré noir et bordées de verdâtre; la queue est très-courte, l'aile encore plus. Le bec effilé se prolonge; ce qui porte toute la figure de ce petit gobe-mouche en avant, et lui donne un air tout particulier et très-reconnoissable.

Nous ne pouvons mieux terminer l'histoire de tous ces petits oiseaux chasseurs aux mouches, que par une réflexion sur le bien qu'ils nous procurent; sans eux, sans leur secours, l'homme feroit de vains efforts pour écarter

Les tourbillons d'insectes volans dont il seroit assailli : comme la quantité en est innombrable et leur pullulation très-prompte, ils envahiroient notre domaine, ils rempliroient l'air et dévasteroient la terre, si les oiseaux n'établissoient pas l'équilibre de la Nature vivante, en détruisant ce qu'elle produit de trop. La plus grande incommodité des climats chauds est celle du tourment continuel qu'y causent les insectes; l'homme et les animaux ne peuvent s'en défendre : ils les attaquent par leurs piquures; ils s'opposent aux progrès de la culture des terres, dont ils dévorent toutes les productions utiles; ils infectent de leurs excréments ou de leurs œufs toutes les denrées que l'on veut conserver : ainsi les oiseaux bienfaisans qui détruisent ces insectes, ne sont pas encore assez nombreux dans les climats chauds, où néanmoins les espèces en sont très-multipliées. Et dans nos pays tempérés, pourquoi sommes-nous plus tourmentés des mouches au commencement de l'automne qu'au milieu de l'été? Pourquoi voit-on, dans les beaux jours d'octobre, l'air rempli de myriades de moucherons? C'est parce que tous les oiseaux

insectivores, tels que les hirondelles, les rossignols, fauvettes, gobe-mouches, etc., sont partis d'avance, comme s'ils prévoyent que le premier froid doit détruire le fonds de leur subsistance, en frappant d'une mort universelle tous les êtres sur lesquels ils vivent. Et c'est vraiment une prévoyance; car ces oiseaux trouveroient encore, pendant les quinze ou vingt jours qui suivent celui de leur départ, la même quantité de subsistance, la même fourniture d'insectes qu'auparavant: ce petit temps, pendant lequel ils abandonnent trop tôt notre climat, suffit pour que les insectes nous incommodent par leur multitude, plus qu'en aucune autre saison; et cette incommodité ne feroit qu'augmenter, car ils se multiplieroient à l'infini, si le froid n'arrivoit pas tout à propos pour en arrêter la pullulation, et purger l'air de cette vermine aussi superflue qu'incommode.

LES MOUCHEROLLES.

Pour mettre de l'ordre et de la clarté dans l'énumération des espèces du genre très-nombreux des gobe-mouches, nous avons cru devoir les diviser en trois ordres, relativement à leur grandeur, et nous sommes convenus d'appeler *moucherolles* ceux qui, étant plus grands que les gobe-mouches ordinaires, le sont moins que les tyrans, et forment entre ces deux familles une famille intermédiaire où s'observent les nuances et le passage de l'une et de l'autre.

On trouve des moucherolles, ainsi que des gobe-mouches, dans les deux continens : mais dans chacun les espèces sont différentes, et aucune ne paroît commune aux deux. L'océan est pour ces oiseaux, comme pour tous les autres animaux des pays méridionaux, une large barrière de séparation, que les seuls oiseaux palmipèdes ont pu franchir, par la faculté qu'ils ont de se reposer sur l'eau.

Les climats chauds sont ceux du luxe de la Nature ; elle y pare ses productions , et quelquefois les charge de développemens extraordinaires. Plusieurs espèces d'oiseaux, tels que les veuves, les guépiers et les moucherolles, ont la queue singulièrement longue, ou prolongée de pennes exorbitantes : ce caractère les distingue des gobe-mouches, desquels ils diffèrent encore par le bec, qui est plus fort et un peu plus courbé en crochet à la pointe que celui des gobe-mouches.



LA MOUCHEROLLE, ou SAVANA.

J. B. Duquet. Sc.

LE SAVANA*.

Première espèce.

CE moucherolle approche des tyrans par la grandeur, et il est représenté dans nos planches enluminées, sous la dénomination de *tyran à queue fourchue de Cayenne*. Néanmoins son bec plus foible et moins crochu que celui des tyrans, le réunit à la famille des moucherolles. On l'appelle *veuve* à Cayenne : mais ce nom ayant été donné à un autre genre d'oiseaux, ne doit pas être adopté pour celui-ci, qui ne ressemble aux veuves que par sa longue queue. Comme il se tient toujours dans les savanes noyées, le nom de *savana* nous a paru lui convenir. On le voit, perché sur les arbres, descendre à tout moment sur les mottes de terre ou les touffes d'herbes qui surnagent, hochant sa longue queue comme les lavandières. Il est gros comme l'alouette huppée : les pennes de la

* Voyez les planches enluminées, n° 571, fig. 2.

dans la classe des oiseaux de proie , en rapproche le genre subalterne des gobe-mouches, moucherolles et tyrans.

Ce moucherolle mâle a sept pouces de longueur , et la femelle huit pouces un quart , cet excès de longueur étant presque tout dans la queue : cependant elle a aussi le corps un peu plus épais , et à peu près de la grosseur de l'alouette commune. Tous deux ont la tête et le haut du cou , à le trancher circulairement à la moitié, enveloppés d'un noir luisant de verd ou de bleuâtre , dont l'éclat est pareil à celui de l'acier bruni. Une belle huppe de même couleur , dégagée et jetée en arrière en plumet , pare leur tête, où brille un œil couleur de feu. Au coin du bec , qui est long de dix lignes , un peu arqué vers la pointe et rougeâtre , sont des soies assez longues. Tout le reste du corps de la femelle est blanc , excepté les grandes plumes , dont le noir perce à la pointe de l'aile pliée. On voit deux rangs de traits noirs dans les petites plumes et dans les grandes couvertures ; et la côte des plumes de la queue est également noire dans toute sa longueur.

Dans le mâle, au-dessous de la coiffe noire,

la poitrine est d'un gris bleuâtre, et l'estomac, ainsi que tout le dessous du corps, sont blancs; un manteau rouge bai vif en couvre tout le dessus jusqu'au bout de la queue; cette queue est coupée en ovale et régulièrement étagée: les deux pennes du milieu étant les plus grandes, les autres s'accourcissent de deux en deux lignes ou de trois en trois, jusqu'à la plus extérieure, et de même dans la femelle.

Ce beau moucherolle est venu du cap de Bonne-Espérance; on le trouve aussi au Sénégal et à Madagascar: selon M. Adanson, il habite sur les mangliers qui bordent les eaux dans les lieux solitaires et peu fréquentés du Niger et de la Gambia. Seba place ce moucherolle au Brésil, en le rangeant parmi les oiseaux de paradis, et lui donnant le nom brésilien d'*acamacu*: mais on sait assez que ce collecteur d'histoire naturelle a souvent donné aux choses qu'il décrit, des noms empruntés sans discernement; et d'ailleurs nous ne croirons pas qu'un oiseau vu et reconnu aux rives du Niger par un excellent observateur tel que M. Adanson, soit en même temps un oiseau du Brésil: néanmoins

c'est uniquement sur la foi de Seba que M. Brisson l'y place, quoique lui-même observe l'erreur où il tombe, et remarque à la fin de ce prétendu gobe-mouche huppé du Bresil, qu'apparemment Seba se trompe en le nommant ainsi, et que cet oiseau nous vient d'Afrique et de Madagascar. Klein le prend pour une grive huppée, et Mohering pour un choucas : exemple de la confusion dont la manie des méthodes a rempli l'histoire naturelle; et s'il en falloit un plus frappant, nous le trouverions encore sans quitter cet oiseau : c'étoit peu de l'avoir fait grive et choucas, M. Linnæus a voulu en faire un corbeau, et à cause de sa queue allongée, un corbeau de paradis; et c'est à son espèce blanche que M. Brisson applique la phrase où cet auteur fait de ce moucherolle un corbeau.

LE MOUCHEROLLE

DE VIRGINIE.

Troisième espèce.

CATESBY nomme ce moucherolle *oiseau-chat* (*the cat-bird*), parce que sa voix ressemble au miaulement du chat. On le voit en été en Virginie, où il vit d'insectes; il ne se perche pas sur les grands arbres, et ne fréquente que les arbrisseaux et les buissons. Il est aussi gros, dit cet auteur, et même un peu plus gros qu'une alouette. Il approche donc, par la taille, de celle du petit tyran: mais son bec droit et presque sans crochet l'éloigne de cette famille. Son plumage est sombre, la couleur en est mêlée de noir et de brun plus ou moins clair et foncé: le dessus de la tête est noir; et le dessus du corps, des ailes et de la queue, est d'un brun foncé, noirâtre même sur la queue; le cou, la poitrine et le ventre sont d'un brun plus

clair ; une teinte de rouge terne paroît aux couvertures du dessous de la queue : elle est composée de douze plumes , toutes d'égale longueur ; les ailes pliées n'en couvrent que le tiers ; elle a trois pouces de longueur : le bec a dix lignes et demie ; et l'oiseau entier , huit pouces. Ce moucherolle niche en Virginie ; ses œufs sont bleus , et il quitte cette contrée à l'approche de l'hiver.

LE MOUCHEROLLE BRUN

DE LA MARTINIQUE *.

Quatrième espèce.

Ce moucherolle n'est pas à longue queue comme les précédens. Par sa grandeur et sa figure, on pourroit le regarder comme le plus gros des gobe-mouches : il diffère des tyrans par la forme du bec, qui n'est pas assez crochu, et qui d'ailleurs est moins fort que le bec du plus petit des tyrans ; il a néanmoins huit lignes de longueur ; et l'oiseau entier, six pouces et demi. Un brun foncé de teinte assez égale lui couvre tout le dessus du corps, la tête, les ailes et la queue ; le dessous du corps est ondulé transversalement de blanc, de gris, et de teintes claires et foibles d'un brun roux ; quelques plumes plus décidément rougeâtres servent de couvertures inférieures à la queue ; elle est quarrée, et le bord des pennes extérieures est frangé de lignes blanches.

* Voyez les planches enluminées, n° 568, fig. 2.

LE MOUCHEROLLE
A QUEUE FOURCHUE
DU MEXIQUE *.

Cinquième espèce.

CE moucherolle est plus gros que l'alouette; sa longueur totale est de dix pouces, dans laquelle la queue est pour cinq; ses yeux sont rouges; le bec, long de huit lignes, est droit, aplati et assez foible. Ses couleurs sont un gris très-clair qui couvre la tête et le dos, sur lequel devroit être jetée, dans la figure enluminée, une légère teinte rougeâtre; le rouge du dessous de l'aile perce encore sur le flanc dans le blanc qui couvre tout le dessous du corps; les petites couvertures, sur un fond cendré, sont bordées de lignes blanches en écailles; le même frangé borde les grandes

* Voyez les planches enluminées, n° 677.

couvertures, qui sont noirâtres; les grandes pennes de l'aile sont tout-à-fait noires et entourées de gris roussâtre; les plumes les plus extérieures dans la queue sont les plus longues, et se fourchent comme la queue de l'hirondelle; les suivantes divergent moins et s'accourcissent jusqu'à celle du milieu, qui n'a que deux pouces; toutes sont d'un noir velouté et frangé de gris roussâtre; les barbes extérieures des deux plus grandes plumes de chaque côté paroissent blanches dans presque toute leur longueur. Quelques individus ont la queue moins longue que ne l'avoit celui qui est représenté dans la planche, et qui avoit été envoyé du Mexique à M. de Boynes, alors secrétaire d'état au département de la marine.

LE MOUCHEROLLE
DES PHILIPPINES.

Sixième espèce.

CE moucherolle est de la grandeur du rossignol ; son plumage est gris brun sur toute la partie supérieure du corps ; les ailes et la queue sont blanchâtres sur toute la partie inférieure depuis le dessous du bec ; une ligne blanche passe sur les yeux ; des poils longs et divergens paroissent aux angles du bec. C'est là le peu de traits obscurs et monotones dont on puisse peindre cet oiseau , qui est au Cabinet , et sur lequel du reste nous n'avons d'autre indication que celle de sa terre natale.

LE MOUCHEROLLE

DE VIRGINIE

A HUPPE VERTE*.

Septième espèce.

L'ON a donné, d'après M. Brisson, le nom de *gobe-mouche* à cet oiseau dans nos planches enluminées. Catesby l'a indiqué sous la dénomination de *preneur de mouches*, et il en a donné la figure, planche 52; mais sa longue queue et son long bec indiquent assez qu'il doit être placé parmi les moucherolles, et non pas avec les gobe-mouches. Il est d'ailleurs un peu plus grand que ces derniers, ayant huit pouces de longueur, dont la queue fait près de moitié; son bec applati, garni de soies, et à peine crochu à sa pointe, est long de douze lignes et demie; la tête garnie

* Voyez les planches enluminées, n° 569, fig. I.

de petites plumes couchées en demi-huppe ; le haut du cou et tout le dos sont d'un verd sombre ; la poitrine et le devant du cou sont d'un gris plombé ; le ventre est d'un beau jaune ; l'aile est brune , ainsi que la plupart de ses grandes pennes , qui sont bordées de rouge bai ; celles de la queue de même. Cet oiseau n'a pas encore la forme des tyrans : mais il paroît déjà participer de leur naturel triste et méchant. Il semble , dit Catesby , par les cris désagréables de ce preneur de mouches , qu'il soit toujours en colère ; il ne se plaît avec aucun autre oiseau. Il fait ses petits à la Caroline et à la Virginie , et se retire en hiver dans des pays encore plus chauds.

LE SCHET
DE MADAGASCAR *.

Huitième espèce.

ON nomme *schet*, à Madagascar, un beau moucherolle à longue queue; et on y donne à deux autres les noms de *schet-all* et de *schet-vouloulou*, qui signifient apparemment *schet roux* et *schet varié*, et qui ne désignent que deux variétés d'une même espèce. M. Brisson en compte trois: mais quelques diversités de couleurs ne peuvent former des espèces différentes, quand la forme, la taille et tout le reste des proportions sont les mêmes.

Les schets ont la figure alongée de la lavandière; ils sont un peu plus grands, ayant six pouces et demi de longueur jusqu'à l'extrémité de la vraie queue, sans parler des

* Voyez les planches enluminées, n° 248, fig. 1 et 2.

deux plumes qui l'agrandiroient extrêmement si on les faisoit entrer dans la mesure, le schet que nous avons sous les yeux, ayant onze pouces, à le prendre de l'extrémité du bec à celle de ces deux pennes : le bec de ces oiseaux a sept lignes ; il est triangulaire, très-applati, très-large à sa base, garni de soies aux angles, et tant soit peu crochu à la pointe. Une belle huppe d'un verd noir avec l'éclat de l'acier poli, couchée et troussée en arrière, couvre la tête de ces trois schets : ils ont l'iris de l'œil jaune et la paupière bleue.

Dans le premier ¹, le même noir de la huppe enveloppe le cou, couvre le dos, les grandes pennes de l'aile et de la queue, dont les deux longues plumes ont sept pouces de longueur, et sont blanches, ainsi que les petites pennes de l'aile et tout le dessous du corps.

Dans le *schet-all* ², ce verd noir de la huppe ne se trouve que sur les grandes pennes de

¹ *Gobe-mouche à longue queue et à ventre blanc* ; planches enluminées, n^o 248, fig. 2.

² *Gobe-mouche à longue queue de Madagascar* ; planches enluminées, n^o 248, fig. 1.

l'aile, dont les couvertures sont marquées de larges lignes blanches; tout le reste du plumage est d'un rouge bai, vif et doré, qu'Edwards définit *belle couleur cannelle éclatante*, qui s'étend également sur la queue et sur les deux longs brins : ces brins sont semblables à ceux qui prolongent la queue du rollier d'Angola ou de celui d'Abissinie, avec la différence que dans le rollier ces deux plumes sont les plus extérieures, au lieu que dans le moucherolle de Madagascar ce sont les deux intérieures qui sont les plus longues.

Le troisième schet, ou le schet vouloulou, ne diffère presque du précédent que par les deux longues plumes de la queue, qui sont blanches, le reste de son plumage étant rouge bai, comme celui du schet-all. Dans le schet-all du Cabinet du roi, ces deux pennes ont six pouces; dans un autre individu que nous avons également mesuré, elles en avoient huit, avec les barbes extérieures, bordées de noir, aux trois quarts de leur longueur, et le reste blanc; dans un troisième, ces deux longues plumes manquoient, soit qu'un accident en eût privé cet individu, soit qu'il n'eût pas encore atteint

l'âge où la Nature les donne à son espèce, ou qu'il eût été pris dans le temps de la mue, qu'Edwards croit être de six mois de durée pour ces oiseaux.

Au reste, on les trouve à Ceylan et au cap de Bonne-Espérance, comme à Madagascar. Knox les décrit assez bien. Edwards donne le troisième schet sous le nom d'*oiseau de paradis pie*, quoiqu'ailleurs il relève une pareille erreur de Seba. En effet, ces oiseaux diffèrent des oiseaux de paradis par autant de caractères qu'ils en ont qui les unissent au genre des moucherolles*.

* La pie huppée à longue queue (*the crested long tailed pie*, des *Glanures*) n'est encore que le second schet, où le roux est représenté rougeâtre; mais la taille et la tête sont exactement les mêmes, et l'oiseau est parfaitement reconnoissable. Ray a décrit celui-ci (*Synops.* page 195), et un autre (page 193, tab. 2, n° 13); mais la figure est mauvaise, et la description incomplète.



LE GRAND TIRAN.

J. P. P. S.

LES TYRANS.

LE nom de *tyran*, donné à des oiseaux, doit paroître plus que bizarre. Suivant Belon, les anciens appelèrent le petit souci huppé, *tyrannus*, roitelet : ici cette dénomination a été donnée non seulement à la tête huppée ou couronnée, mais encore au naturel, qui commence à devenir sanguinaire ; triste marque de la misère de l'homme, qui a toujours joint l'idée de la cruauté à l'emblème du pouvoir. Nous eussions donc changé ce nom affligeant et absurde, s'il ne s'étoit trouvé trop établi chez les naturalistes ; et ce n'est pas la première fois que nous avons laissé, malgré nous, le tableau de la Nature défiguré par ces dénominations trop disparates mais trop généralement adoptées.

Nous laisserons donc le nom de *tyrans* à des oiseaux du nouveau continent, qui ont, avec les gobe-mouches et les moucherolles, le rapport de la même manière de vivre mais qui en diffèrent comme étant plus

gros, plus forts et plus méchans : ils ont le bec plus grand et plus robuste ; aussi leur naturel, plus dur et plus sauvage, les rend audacieux, querelleurs, et les rapproche des pies-grièches, auxquelles ils ressemblent encore par la grandeur du corps et la forme du bec.

LES TITIRIS *,

O U

PIPIRIS.

Première et seconde espèces.

LA première espèce des tyrans est le titiri ou pipiri : il a la taille et la force de la pie-grièche grise ; huit pouces de longueur , treize pouces de vol ; le bec applati , mais épais , long de treize lignes , hérissé de moustaches , et droit jusqu'à la pointe , où se forme un crochet plus fort que ne l'exprime la figure ; la langue est aiguë et cartilagineuse. Les plumes du sommet de la tête , jaunes à la racine , sont terminées par une moucheture noirâtre qui en couvre le reste lorsqu'elles sont couchées : mais quand dans la colère l'oiseau les relève , sa tête paroît alors comme

* Voyez les planches enluminées , n° 537.

couronnée d'une large huppe du plus beau jaune. Un gris brun clair couvre le dos, et vient se fondre aux côtés du cou avec le gris blanc ardoisé du devant et du dessous du corps; les plumes brunes de l'aile et de la queue sont bordées d'un filet roussâtre.

La femelle dans cette espèce a aussi sur la tête la tache jaune, mais moins étendue, et toutes ses couleurs sont plus foibles ou plus ternes que celles du mâle. Une femelle mesurée à Saint - Domingue par le chevalier Deshayes avoit un pouce de plus en longueur que le mâle, et les autres dimensions plus fortes à proportion; d'où il paroîtroit que les individus plus petits qu'on dit remarquer généralement dans cette espèce, sont les mâles.

A Cayenne, ce tyran s'appelle *titiri*, d'après son cri qu'il prononce d'une voix aiguë et criarde. On voit ordinairement le mâle et la femelle ensemble dans les abattis des forêts; ils se perchent sur les arbres élevés, et sont en grand nombre à la Guiane: ils nichent dans des creux d'arbre, ou sur la bifurcation de quelque branche, sous le rameau le plus feuillu. Lorsqu'on cherche à

enlever leurs petits, ils les défendent, ils combattent, et leur audace naturelle devient une fureur intrépide; ils se précipitent sur le ravisseur, ils le poursuivent; et lorsque, malgré tous leurs efforts, ils n'ont pu sauver leurs chers petits, ils viennent les chercher et les nourrir dans la cage où ils sont renfermés.

Cet oiseau, quoiqu'assez petit, ne paroît redouter aucune espèce d'animal. « Au lieu
« de fuir comme les autres oiseaux, dit
« M. Deshayes, ou de se cacher à l'aspect des
« *malfinis*, des émouchets et des autres tyrans
« de l'air, il les attaque avec intrépidité,
« les provoque, les harcèle avec tant d'ar-
« deur et d'obstination, qu'il parvient à les
« écarter. On ne voit aucun animal appro-
« cher impunément de l'arbre où il a posé
« son nid. Il poursuit à grands coups de bec,
« et avec un acharnement incroyable, jus-
« qu'à une certaine distance, tous ceux qu'il
« regarde comme ennemis, les chiens sur-
« tout et les oiseaux de proie ». L'homme
même ne lui en impose pas; comme si ce
maître des animaux étoit encore peu connu
d'eux dans ces régions où il n'y a pas long-

temps qu'il règne. Le bec de cet oiseau , en se refermant avec force dans ces instans de colère , fait entendre un craquement prompt et réitéré.

A Saint-Domingue on lui a donné le nom de *pipiri* , qui exprime , aussi-bien que *titiri* , le cri ou le pialement qui lui est le plus familier. On en distingue deux variétés ou deux espèces très-voisines : la première est celle du grand *pipiri* dont nous venons de parler , et qu'on appelle dans le pays , *pipiri à tête noire* ou *pipiri gros bec* ; l'autre , nommée *pipiri à tête jaune* ou *pipiri de passage* , est plus petite et moins forte : le dessus du corps de celui-ci est gris frangé de blanc par-tout , au lieu qu'il est brun frangé de roux dans le grand *pipiri*. Le naturel des petits *pipiris* est aussi beaucoup plus doux ; ils sont moins sauvages que le grand *pipiri* , qui toujours se tient seul dans les lieux écartés , et qu'on ne rencontre que par paires ; au lieu que les petits *pipiris* paroissent souvent en bandes , et s'approchent des habitations : on les voit réunis en assez grandes troupes pendant le mois d'août , et ils fréquentent alors les cantons qui produisent certaines baies dont les

scarabées et les insectes se nourrissent de préférence. Ces oiseaux sont très-gras dans ce temps , et c'est celui où communément on leur donne la chasse.

Quoiqu'on les ait appelés *pipiris de passage*, il n'y a pas d'apparence , dit M. Deshayes, qu'ils quittent l'île de Saint-Domingue, qui est assez vaste pour qu'ils puissent y voyager. A la vérité, on les voit disparoitre dans certaines saisons des cantons où ils se plaisent le plus : ils suivent de proche en proche la maturité des espèces de fruits qui attirent les insectes. Toutes les autres habitudes naturelles sont les mêmes que celles des grands pipiris. Les deux espèces sont très-nombreuses à Saint-Domingue, et il est peu d'oiseaux qu'on y voie en aussi grand nombre.

Ils se nourrissent de chenilles, de scarabées, de papillons, de guêpes. On les voit perchés sur la plus haute pointe des arbres, et sur-tout sur les palmistes : c'est de là qu'ils s'élancent sur leur proie, qu'une vue perçante leur fait discerner dans le vague de l'air ; l'oiseau ne l'a pas plutôt saisie qu'il retourne sur son rameau. C'est depuis sept heures du

matin jusqu'à dix, et depuis quatre jusqu'à six du soir, qu'il paroît le plus occupé de sa chasse : on le voit, avec plaisir, s'élançer, bondir, voleter dans l'air pour saisir sa proie fugitive; et son poste isolé, aussi-bien que le besoin de découvrir alentour de lui, l'exposent en tout temps à l'œil du chasseur.

Aucun oiseau n'est plus matinal que le pipiri, et l'on est assuré, quand on entend sa voix, que le jour commence à poindre : c'est de la cime des plus hauts arbres, que ces oiseaux habitent, et où ils se sont retirés pour passer la nuit, qu'ils la font entendre. Il n'y a pas de saison bien marquée pour leurs amours. On les voit nicher, dit M. Deshayes, pendant les chaleurs en automne, et même pendant les fraîcheurs de l'hiver à Saint-Domingue, quoique le printemps soit la saison où ils font plus généralement leur couvée, elle est de deux ou trois œufs; quelquefois quatre, de couleur blanchâtre tachetée de brun. Barrère fait de cet oiseau un guépier, et lui donne le nom de *petit ric*.

LE TYRAN
DE LA CAROLINE *.

Troisième espèce.

AU caractère et à l'instinct que Catesby donne à cet oiseau de la Caroline, nous n'hésiterions pas d'en faire une même espèce avec celle du pipiri de Saint-Domingue; même hardiesse, même courage et mêmes habitudes naturelles: mais la couronne rouge que celui-ci porte au sommet de la tête, l'en distingue, aussi-bien que la manière de placer son nid, qu'il fait tout à découvert, sur des arbrisseaux ou des buissons, et ordinairement sur le sassafras; au contraire le pipiri cache son nid ou même l'enfouit dans des trous d'arbre. Du reste le tyran de la Caroline est à peu près de la même grosseur que le grand pipiri; son bec paroît moins crochu.

* Voyez les planches enluminées, n° 676, sous le nom de *gobe-mouche de la Caroline.*

Catesby dit seulement qu'il est large et plat, et qu'il va en diminuant. La tache rouge du dessus de la tête est fort brillante, et entourée de plumes noires qui la cachent lorsqu'elles se resserrent. Cet oiseau paroît à la Virginie et à la Caroline vers le mois d'avril; il y fait ses petits, et se retire au commencement de l'hiver.

Un oiseau envoyé au Cabinet du roi, sous le nom de *tyran de la Louisiane*, paroît être exactement le même que le tyran de la Caroline de Catesby: il est plus grand que le tyran de Cayenne, cinquième espèce, et presque égal au grand pipiri de Saint-Domingue. Le cendré presque noir domine sur tout le dessus du corps, depuis le sommet de la tête jusqu'au bout de la queue, qui est terminée par une petite bande blanche en festons: de légères ondes blanchâtres s'entremêlent dans les petites pennes de l'aile; et à travers les plus noirâtres du sommet de la tête, percent et brillent quelques petits pinceaux d'un orangé foncé presque rouge; la gorge est d'un blanc assez clair, qui se ternit et se mêle de noir sur la poitrine, pour s'éclaircir de nouveau sur l'estomac et jusque sous la queue,

LE BENTAVEO *,

O U

LE CUIRIRI.

Quatrième espèce.

Ce tyran, appelé *bentaveo* à Buenos-Ayres, d'où l'a rapporté M. Commerson, et *pitan-gua-guacu* par les Brasiiliens, a été décrit par Marcgrave : il lui donne la taille de l'étourneau (nous observerons qu'elle est plus ramassée et plus épaisse); un bec gros, large, pyramidal, tranchant par les bords, long de plus d'un pouce ; une tête épaisse et élargie ; le cou accourci ; la tête, le haut du cou, tout le dos, les ailes et la queue, d'un brun noirâtre, légèrement mêlé d'une teinte de verd obscur ; la gorge blanche, ainsi que la bandelette sur l'œil ; la poitrine et le ventre jaunes, et les petites pennes de l'aile fran-

* Voyez les planches enluminées, n° 212.

gées de roussâtre. Marcgrave ajoute qu'entre ces oiseaux, les uns ont une tache orangée au sommet de la tête, les autres une jaune. Les Brasiiliens nomment ceux-ci *cuiriri*, du reste tout semblables au pitangua-guacu. Seba applique mal-à-propos ce nom de *cuiriri* à une espèce toute différente.

Ainsi le bentaveo de Buenos-Ayres, le pitangua et le cuiriri du Bresil, ne font qu'un même oiseau, dont les mœurs et les habitudes naturelles sont semblables à celles du grand pipiri de Saint-Domingue, ou titiri de Cayenne : mais les couleurs, la taille épaisse, le gros et le large bec du bentaveo, sont des caractères assez apparens pour qu'on puisse le distinguer aisément du pipiri.

LE TYRAN
DE CAYENNE.

Cinquième espèce.

LE tyran de Cayenne est un peu plus grand que la pie-grièche d'Europe nommée *l'écorcheur*. L'individu que nous avons au Cabinet a tout le dessus du corps d'un gris cendré, se nuancant jusqu'au noir sur l'aile, dont quelques plumes ont un léger bord blanc; la queue est de la même teinte noirâtre, elle est un peu étalée et longue de trois pouces; l'oiseau entier a sept pouces, et le bec dix lignes; un gris plus clair couvre la gorge, et se teint de verdâtre sur la poitrine; le ventre est jaune paille ou soufre clair; les petites plumes du haut et du devant de la tête, relevées à demi, laissent appercevoir entre elles quelques pinceaux jaune citron et jaune aurore; le bec, aplati et garni de ses soies, se courbe en crochet à la pointe. La femelle est d'un brun moins foncé.

Le petit tyran de Cayenne, représenté n° 571, fig. 1 des planches enluminées, est un peu plus petit que le précédent, et n'en est qu'une variété. Celui que décrit M. Brisson, page 400, n'est aussi qu'une variété de celui de la page 298 de son ouvrage.

LE CAUDEC*.

Sixième espèce.

C'EST le *gobe-mouche tacheté de Cayenne* des planches enluminées : mais le bec crochu, la force, la taille et le naturel s'accordent pour exclure cet oiseau du nombre des gobe-mouches et en faire un tyran. A Cayenne, on le nomme *caudec*. Il a huit pouces de longueur ; le bec, échancré par les bords vers sa pointe crochue, et hérissé de soies, a treize lignes. Le gris noir et le blanc mêlé de quelques lignes roussâtres sur les ailes, composent et varient son plumage : le blanc domine au-dessous du corps, où il est grivelé de taches noirâtres allongées ; le noirâtre, à son tour, domine sur le dos où le blanc ne forme que quelques bordures ; deux lignes blanches passent obliquement l'une sur l'œil, l'autre dessous ; de petites plumes noirâtres

* Voyez les planches enluminées, n° 453, fig. 2.

couvrent à demi la tache jaune du sommet de la tête; les plumes de la queue, noires dans le milieu, sont largement bordées de roux; l'ongle postérieur est le plus fort de tous. Le caudec vit le long des criques, se perchait sur les branches basses des arbres, sur-tout des palétuviers, et chassait apparemment aux mouches aquatiques. Il est moins commun que le titiri, dont il a l'audace et la méchanceté. La femelle n'a point de tache jaune sur la tête; et dans quelques mâles, cette tache est orangée; différence qui probablement tient à celle de l'âge.

LE TYRAN
DE LA LOUISIANE.

Septième espèce.

CET oiseau, envoyé de la Louisiane au Cabinet du roi sous le nom de *gobe-mouche*, doit être placé parmi les tyrans ; il est de la grandeur de la pie-grièche rousse nommée *écorcheur*. Il a le bec long, applati, garni de soies et crochu ; le plumage gris brun sur la tête et le dos, ardoisé clair à la gorge, jaunâtre au ventre, et roux clair sur les grandes plumes ; quelques traits blanchâtres se marquent sur les grandes couvertures ; les ailes ne recouvrent que le tiers de la queue, laquelle est de couleur cendrée brune, lavée du petit roux de l'aile. Nous ne connoissons rien de ses mœurs, mais ses traits semblent les indiquer suffisamment ; et avec la force des piperis, il en a vraisemblablement les habitudes.

OISEAUX

Qui ont rapport aux genres des gobe-mouches, moucherolles et tyrans.

LE KINKI-MANOU DE MADAGASCAR*.

CET oiseau, qui s'éloigne des gobe-mouches par la taille, étant presque aussi grand que la pie-grièche, leur ressemble néanmoins par plusieurs caractères, et doit être mis au nombre de ces espèces qui, quoique voisines d'un genre, ne peuvent y être comprises, et restent indéçises, pour nous convaincre que nos divisions ne font point ligne de séparation dans la Nature, et qu'elle a un ordre différent de celui de nos abstractions. Le kinki-manou est gros et épais dans sa longueur, qui est de huit pouces et demi. Il a la tête noirâtre : cette couleur descend en chaperon arrondi sur le haut du cou et sous

* Voyez les planches enluminées, n° 541.

le bec; le dessus du corps est cendré, et le dessous cendré bleu. Le bec, légèrement crochu à la pointe, n'a pas la force de celui de la pie-grièche, ni même de celui du petit tyran; quelques soies courtes sortent de l'angle. Les pieds, de couleur plombée, sont gros et forts. Les habitans de Madagascar lui ont donné le nom de *kinki-manou*, que nous avons adopté.

LE PRENEUR DE MOUCHES ROUGE.

IL ne nous paroît pas que l'oiseau donné par Catesby sous le nom de *preneur de mouches rouge*, et dont M. Brisson a fait son *gobe-mouche rouge de la Caroline*, puisse être compris dans le genre des gobe-mouches, ni dans celui des moucherolles: car, quoiqu'il en ait la taille, la longue queue, et apparemment la façon de vivre, il a le bec épais, gros et jaunâtre; caractère qui l'éloigne de ces genres, et le renvoie plutôt à celui des bruants. Néanmoins, comme la Nature, qui se joue de nos méthodes, semble avoir mêlé cet oiseau de deux genres différens, en lui donnant l'appétit et les formes de l'un avec

le bec d'un autre, nous le placerons à la suite des gobe-mouches, comme une de ces espèces anomales que des yeux libres de prévention de nomenclature apperçoivent aux confins de presque tous les genres. Voici la description qu'en donne Catesby : « Il est « environ de la grosseur d'un moineau; il a « de grands yeux noirs; son bec est épais, « grossier et jaunâtre. Tout l'oiseau est d'un « beau rouge, excepté les franges intérieures « des plumes de l'aile, qui sont brunes; mais « ces franges ne paroissent que quand les « ailes sont étendues. C'est un oiseau de pas- « sage qui quitte la Caroline et la Virginie « en hiver. La femelle est brune avec une « nuance de jaune». Edwards décrit le même oiseau *, et lui reconnoît le bec des granivores, mais plus alongé. « Je pense, ajoute- « t-il, que Catesby a découvert que ces oi- « seaux se nourrissent de mouches, puisqu'il « leur a donné le nom latin de *muscicapa* « *rubra.* »

* *Glanures*, page 63, planche 239.

LE DRONGO *.

QUOIQUE les nomenclateurs aient placé cet oiseau à la suite des gobe-mouches, il paroît en différer par de si grands caractères, aussi-bien que des moucherolles, que nous avons cru devoir totalement l'en séparer et lui conserver le nom de *drongo* qu'il porte à Madagascar. Ces caractères sont : 1°. la grosseur, étant aussi grand que le merle, et plus épais; 2°. la huppe sur l'origine du bec; 3°. le bec moins aplati; 4°. le tarse et les doigts bien plus robustes. Tout son plumage est d'un noir changeant en verd : immédiatement sur la racine du demi-bec supérieur, s'élèvent droit de longues plumes très-étroites, qui ont jusqu'à un pouce huit lignes de hauteur; elles se courbent en devant, et lui font une sorte de huppe fort singulière : les deux plumes extérieures de la queue dépassent les deux du milieu d'un pouce sept

* Voyez les planches enluminées, n° 189.

lignes ; les autres , étant de grandeur intermédiaire , se courbent en dehors , ce qui rend la queue très-fourchue. M. Commerson assure que le drongo a un beau ramage , qu'il compare au chant du rossignol ; ce qui marque une grande différence entre cet oiseau et les tyrans , qui n'ont tous que des cris aigres , et qui d'ailleurs sont indigènes en Amérique. Ce drongo a premièrement été apporté de Madagascar par M. Poivre ; on l'a aussi apporté du cap de Bonne-Espérance et de la Chine. Nous avons remarqué que la huppe manque à quelques uns , et nous ne doutons pas que l'oiseau envoyé au Cabinet du roi , sous le nom de *gobe-mouche à queue fourchue de la Chine* , ne soit un individu de cette espèce , et c'est peut-être la femelle , la ressemblance , au défaut de huppe près , étant entière entre cet oiseau de la Chine et le drongo.

On trouve aussi une espèce de drongo à la côte de Malabar , d'où il nous a été envoyé par M. Sonnerat. Il est un peu plus grand que celui de Madagascar ou de la Chine : il a , comme eux , le plumage entièrement noir ; mais il a le bec plus fort et plus épais : il

manque de huppe, et le caractère qui le distingue le plus, consiste en deux longs brins qui partent de la pointe des deux pennes extérieures de la queue : ces brins sont presque nuds, sur six pouces de longueur, et, vers leurs extrémités, ils sont garnis de barbes comme à leur origine. Nous ne savons rien des habitudes naturelles de cet oiseau du Malabar ; mais la notice sous laquelle il nous est décrit, nous indique qu'il les a communes avec le drongo de Madagascar, puisqu'il lui ressemble par tous les caractères extérieurs.

LE PIAUHAU*.

PLUS grand que tous les tyrans, le piauhan ne peut pas être un gobe-mouche ; le caractère du bec est le seul qui paroisse le faire tenir à ce genre : mais il est si éloigné de toutes les espèces de gobe-mouches, moucherolles et tyrans, qu'il faut lui laisser ici une place isolée, comme celle qu'il paroît occuper dans la Nature.

Le piauhan a onze pouces de longueur, et il est plus grand que la grande grive nommée *draine*. Tout son plumage est d'un noir profond, hors une belle tache d'un pourpre foncé qui couvre la gorge du mâle, et que n'a pas la femelle ; l'aile pliée s'étend jusqu'au bout de la queue ; le bec, long de seize lignes, large de huit à la base, très-applati, forme un triangle presque isoscèle, avec un petit crochet à la pointe.

* Voyez les planches enluminées, n° 381, sous la dénomination de *grand gobe-mouche noir à gorge pourprée de Cayenne*.

Les piauhaus marchent en bandes , et précèdent ordinairement les toucans , toujours en criant aigrement *pihauhau*. On dit qu'ils se nourrissent de fruits comme les toucans ; mais apparemment ils mangent aussi des insectes volans , à la capture desquels la Nature paroît avoir destiné le bec de ces oiseaux. Ils sont très-vifs et presque toujours en mouvement. Ils n'habitent que les bois , comme les toucans , et on ne manque guère de les voir dans les lieux où on rencontre le piauhaus.

M. Brisson demande si le jacapu de Marcgrave n'est point le même que son grand gobe-mouche noir de Cayenne , ou que notre piauhaus. On peut lui répondre que non. Le jacapu de Marcgrave est , à la vérité , un oiseau noir , et qui a une tache pourpre ou plutôt rouge sous la gorge ; mais en même temps il a *la queue alongée , l'aile accourcie , avec la taille de l'alouette*. Ce n'est point là le piauhaus.

Ainsi le kinki-manou et le drongo de Madagascar , le preneur de mouches rouge de Virginie , et le piauhaus de Cayenne , sont des espèces voisines , et néanmoins essentielle-

ment différentes de toutes celles des gobemouches, moucherolles et tyrans, mais que nous ne pouvions mieux placer qu'à leur suite.

Fin du tome huitième.

T A B L E

Des articles contenus dans ce volume.

LE bouvreuil, page 5.

Variétés du bouvreuil, 18.

Oiseaux étrangers qui ont rapport au bouvreuil, 23.

Le bouveret, *ibid.*

Le bouvreuil à bec blanc, 25.

Le bouveron, 26.

Le bec-rond à ventre roux, 28.

Le bec-rond, ou bouvreuil bleu d'Amérique, 30.

Le bouvreuil, ou bec-rond noir et blanc, 32.

Le bouvreuil, ou bec-rond violet de la Caroline, 33.

Le bouvreuil, ou bec-rond violet à gorge et sourcils rouges, 34.

La huppe noire, 35.

L'hambouvreux, 36.

Le coliou, 38.

Les manakins, 48.

Le tijé, ou grand manakin, 53.

- Le casse-noisette, 56.
 Le manakin rouge, 58.
 Le manakin orangé, 60.
 Le manakin à tête d'or. Le manakin à tête
 rouge. Le manakin à tête blanche, 62.
 Le manakin à gorge blanche, 65.
 Le manakin varié, 66.
- Espèces voisines du manakin, 73.
- Le plumet blanc, *ibid.*
 L'oiseau cendré de la Guiane, 75.
 Le manikor, 76.
- Le coq de roche, 78.
 Le coq de roche du Pérou, 84.
- Les cotingas, 87.
- Le cordon bleu, 91.
 Le quereiva, 93.
 La tersine, 95.
 Le cotinga à plumes soyeuses, 96.
 Le pacapac, ou pompadour, 98.
 Variétés du pacapac, 101.
 L'ouette, ou cotinga rouge de Cayenne, 103.
 Le guira panga, ou cotinga blanc, 106.
 L'averano, 110.
 Le guirarou, 113.

Variété du guirarou, 116.

Les fourmiliers, 117.

Le roi des fourmiliers, 125.

L'azurin, 128.

Le grand bэфroi, 129.

Le petit bэфroi, 132.

Le palikour, ou fourmilier proprement dit, 133.

Le colma, 136.

Le tétéma, 137.

Le fourmilier huppé, 138.

Le fourmilier à oreilles blanches, 140.

Le carillonneur, 141.

Le bambla, 143.

L'arada, 144.

Les fourmiliers rossignols, 149.

Le coraya, 150.

L'alapi, 151.

L'agami, 153.

Les tinamous, 170.

Le magoua, 178.

Le tinamou cendré, 182.

Le tinamou varié, 183.

Le souï, 185.

- Le tocro, ou perdrix de la Guiane, 187.
 Les gobe-mouches, moucherolles, et tyrans, 189.
- Le gobe-mouche, 193.
 Le gobe-mouche noir à collier, ou gobe-mouche de Lorraine, 196.
 Le gobe-mouche de l'île de France, 205.
 Le gobe-mouche à bandeau blanc du Sénégal, 207.
 Le gobe-mouche huppé du Sénégal, 210.
 Le gobe-mouche à gorge brune du Sénégal, 214.
 Le petit azur, gobe-mouche bleu des Philippines, 216.
 Le barbichon de Cayenne, 218.
 Le gobe-mouche brun de Cayenne, 221.
 Le gobe-mouche roux à poitrine orangée de Cayenne, 223.
 Le gobe-mouche citrin de la Louisiane, 224.
 Le gobe-mouche olive de la Caroline et de la Jamaïque, 225.
 Le gobe-mouche huppé de la Martinique, 227.
 Le gobe-mouche noirâtre de la Caroline, 228.
 Le gillit, ou gobe-mouche pie de Cayenne, 229.
 Le gobe-mouche brun de la Caroline, 231.
 Le gobe-mouche olive de Cayenne, 232.
 Le gobe-mouche tacheté de Cayenne, 233.
 Le petit noir-aurore, gobe-mouche d'Amérique, 235.

- Le rubin, ou gobe-mouche rouge huppé de la
rivière des Amazones, 237.
- Le gobe-mouche roux de Cayenne, 239.
- Le gobe-mouche à ventre jaune, 241.
- Le roi des gobe-mouches, 243.
- Les gobe-moucherons, 245.
- Les moucherolles, 249.
- Le savana, 251.
- Le moucherolle huppé à tête couleur d'acier
poli, 253.
- Le moucherolle de Virginie, 257.
- Le moucherolle brun de la Martinique, 259.
- Le moucherolle à queue fourchue du Mexique,
260.
- Le moucherolle des Philippines, 262.
- Le moucherolle de Virginie à huppe verte, 263.
- Le schet de Madagascar, 265.
- Les tyrans, 269.
- Les titiris, ou pipiris, 271.
- Le tyran de la Caroline, 277.
- Le bentaveo, ou le cuiriri, 279.
- Le tyran de Cayenne, 281.
- Le caudec, 283.
- Le tyran de la Louisiane, 285.

Oiseaux qui ont rapport aux genres des gobe-
mouches, moucherolles et tyrans, 286.

Le kinki-manou de Madagascar, *ibid.*

Le preneur de mouches rouge, 287.

Le drongo, 289.

Le piaubau, 292.